



ROUGIER

**RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2008**

SOMMAIRE

	Page
RAPPORT DE GESTION	3
• GOUVERNANCE	4
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE-RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL	5
CONTRÔLE INTERNE :	12
RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	13
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	24
• L'ACTION ROUGIER	27
• RAPPORT D'ACTIVITE	34
ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT	71
COMPTES CONSOLIDES	72
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	111
COMPTES SOCIAUX	114
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX	128



Rougier

Gérer la forêt, faire vivre le bois

**RAPPORT DE GESTION
EXERCICE 2008**

GOUVERNANCE

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL

ORGANES DE DIRECTION ET DE CONTROLE

Rougier a choisi en 2004 une structure dualiste avec un Conseil de Surveillance composé de 5 membres et un Directoire composé de 3 membres.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Il est présidé par M. Jacques Rougier

NOM	AUTRES MANDATS
<p>Jacques ROUGIER, Président</p> <p>Né le 16/12/1938 - Français Nomination le 18/06/2004 Expiration du mandat : Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2009 (antérieurement : administrateur et président du Conseil d'Administration de Rougier SA) Membre du concert familial Rougier</p>	<ul style="list-style-type: none">- Représentant Permanent au Conseil de sociétés filiales contrôlées par ROUGIER S.A.- Président de SOPAR S.A.S.
<p>François-Régis MOTTE Vice-Président</p> <p>Né le 03/04/1951 – Français Nomination le 18/06/2004 Renouvellement le 28/06/2005 Expiration du mandat : Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice de 2010 (antérieurement : administrateur de Rougier SA) Administrateur indépendant</p>	<ul style="list-style-type: none">- Membre du Conseil de Surveillance de ROUGIER S.A., FINANCIERE ARTS CREATIFS.- Administrateur de SCHAEFFER-DUFOUR, de SALMON et CIE, de SIPAREX ASSOCIES, d'ID GROUP (Okaïdi-Jacadi), COFITES, MEDIA PARTICIPATIONS (Bruxelles) et IMPRESSION DIRECTE (représentant de RE-SOURCES S.A.S).
<p>Nathalie AUGUIN Née le 01/02/1964 – Française Nomination le 18/06/2004 Renouvellement le 12/06/2008 (antérieurement administratrice de Rougier SA) Expiration du mandat : Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice de 2013 Membre du concert familial Rougier SA</p>	

Gilbert-Jean AUDURIER

Né le 02/01/1948 – Français

Nomination le 18/06/2004

Renouvellement le 12/06/2007

(antérieurement : administrateur de Rougier SA)

Expiration du mandat : Assemblée statuant sur les comptes de 2012

Administrateur indépendant

- Membre du Directoire d'EUROSIC (depuis le 01/12/2008), de la BANQUE PALATINE (jusqu'au 30/11/2008).
- Membre du Conseil de Surveillance de ROUGIER S.A., d'EUROSIC (jusqu'au 12/11/2008),
- Administrateur de SEMAGER, de GERER CONSEIL (jusqu'au 30/11/2008), de VECTRANE (jusqu'au 13/11/2008).
- Représentant permanent de la BANQUE PALATINE /Administrateur de CONSERVATEUR FINANCE (jusqu'au 30/11/2008), PAN PHARMA (jusqu'au 31/03/2008).
- Président de la SOCIETE FONCIERE D'INVESTISSEMENT S.A.S (jusqu'au 30/11/2008).
- Membre du comité de surveillance et président du comité d'audit de PALATINE ASSET MANAGEMENT (démission : novembre 2008). Membre du comité de surveillance de GERER S2E S.A.S. (jusqu'au 30/11/2008).

Hervé BOZEC

Né le 15/09/1942 – Français

Nomination le 12/06/2007

(Ancien Directeur de Rougier en Afrique)

Expiration du mandat : Assemblée statuant sur les comptes de 2012

- Membre du Conseil de Surveillance de ROUGIER S.A.
- Président-Administrateur d'une société filiale contrôlée par ROUGIER S.A. ou Représentant Permanent au Conseil d'une société filiale contrôlée par ROUGIER S.A.

DIRECTOIRE

NOM**AUTRES MANDATS**

Francis ROUGIER

Président

Né le 13/10/1947 – Français

Nomination le 18/06/2004

(antérieurement administrateur de Rougier SA)

Renouvellement le 12/06/2008

Expiration du mandat : Assemblée statuant sur les comptes de 2011

- Administrateur de sociétés filiales contrôlées par ROUGIER S.A. ou Représentant Permanent au Conseil de sociétés filiales contrôlées par ROUGIER S.A.
- Administrateur du Port Autonome de La Rochelle (jusqu'au 27/11/2008), de SETRAG (Gabon) et Représentant permanent d'une filiale de ROUGIER au Conseil de SGPF (Gabon).
- Membre du Conseil Français des Investisseurs en Afrique (Association)
- Directeur Général de SOPAR S.A.S.

Marie-Yvonne CHARLEMAGNE

Née le 10/12/1959 – Française
Directeur Administratif et financier
Première nomination le 18/06/2004
Renouvellement le 12/06/2008
Expiration du mandat : Assemblée statuant
sur les comptes de 2011

- Président de SPS INTERNATIONAL (S.A.S.), et Représentant Permanent au Conseil d'une société filiale de SPS INTERNATIONAL .
- Gérant de SNC Eressa.

Marc-Antoine MALLET

Né le 12/01/1959 – Français
Directeur Exécutif
Première nomination le 28/10/2004
Renouvellement le 12/06/2008
Expiration du mandat : Assemblée statuant
sur les les comptes de 2011

À la connaissance de la Société, aucun des mandataires sociaux n'a fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une incrimination ou d'une condamnation pour fraude, ou été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires et/ou n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de contrat de service avec la société ou l'une de ses filiales.

CONTROLE EXTERNECommissaires aux Comptes titulaires :**Ernst & Young Audit,**

Représenté par M. Gérard Delprat
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex

Pierre-Henri Scacchi & Associés,

Représenté par M. Pierre-Henri Scacchi
23, rue d'Anjou
75008 Paris

Commissaires aux comptes suppléants :

M. François Gérigné
M. Michel Aimé

Les mandats de Pierre-Henri Scacchi & Associés et de M. Michel Aimé viennent à expiration cette année.
Les mandats de Ernst & Young Audit et de M. François Gérigné viennent à expiration lors de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de 2010.

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX MONTANTS VERSÉS DURANT L'EXERCICE 2008

POLITIQUE DES RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Le Comité des rémunérations a pour mission d'examiner les éléments de rémunérations et avantages dont bénéficient les mandataires sociaux, ainsi que les indemnités et jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance.

Ce Comité étudie et fait les propositions quant à la rémunération des mandataires sociaux, tant en ce qui concerne la part fixe, que la part variable de ladite rémunération, attributions gratuites d'actions, dispositions relatives à leurs retraites, et autres droits pécuniaires en cas de cessation de leur activité et tous autres avantages en nature.

Ce Comité propose les règles de répartition des jetons de présence et les montants individuels des versements à effectuer aux membres du Conseil de Surveillance, en tenant compte de l'assiduité des Administrateurs aux réunions du Conseil de Surveillance et des Comités auxquels ils appartiennent.

Il examine également les projets liés aux augmentations de capital réservées aux salariés et approuve globalement l'information donnée dans le rapport annuel quant à la rémunération des mandataires sociaux et en particulier les principes et modalités qui guident cette politique de rémunération.

Sur proposition du Comité des rémunérations, le Conseil de Surveillance a défini les principes suivants pour la détermination de la rémunération et des autres avantages accordés aux membres du Directoire :

- La rémunération des membres du Directoire est décidée par le Conseil de Surveillance sur proposition du Comité des Rémunérations. La rémunération des membres du Directoire tient compte du niveau de responsabilités, de l'expérience dans la fonction de direction, des résultats obtenus et en référence aux pratiques du marché.
- La rémunération des membres du Directoire comporte une part fixe et une part variable dont les montants sont revus chaque année.
- La revalorisation de la partie fixe et variable pour 2008 a été autorisée par le Conseil de Surveillance.
- Le montant de la part variable est déterminé en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs préétablis. La part variable rémunère les performances à court terme du Groupe. Elle est pour la plus grande part fonction de la réalisation des objectifs budgétaires exprimés à partir du résultat net consolidé part du groupe et pour une autre part fonction d'objectifs qualitatifs. D'éventuelles circonstances exceptionnelles peuvent être prises en compte pour l'attribution d'une prime supplémentaire exceptionnelle.
- Les attributions gratuites d'actions ont notamment pour objet de favoriser sur la durée la convergence d'intérêts des cadres de direction et des actionnaires. Les attributions effectuées aux membres du Directoire suivent des règles identiques à celles appliquées pour les attributions aux directeurs du Groupe non mandataires sociaux. D'éventuelles circonstances exceptionnelles peuvent toutefois être prises en compte pour la fixation d'un abondement spécifique et corrélativement une attribution complémentaire d'actions.

LE DIRECTOIRE

Les rémunérations perçues par les membres du Directoire tant pour leurs fonctions salariées que pour leurs fonctions de mandataire social dans l'ensemble des sociétés consolidées, au titre de chacun des exercices, se sont établies comme suit :

La rémunération versée en 2008 au Président du Directoire comprend une part fixe qui s'est établie à 355 543 euros, une part variable qui s'est établie à 261 616 euros au titre des résultats 2007 et 35 946 euros de jetons de présence perçus au titre de ses mandats d'Administrateur au sein de filiales de ROUGIER SA. En 2007, la part variable s'élevait à 243 670 euros au titre des résultats 2006.

La rémunération versée en 2008 au Directeur Financier, tant pour ses fonctions salariées que pour ses fonctions de membre du Directoire, comprend une part fixe qui s'est établie à 166 675 euros et une part variable qui s'est établie à 115 366 euros au titre des résultats 2007. En 2006, la part variable s'élevait à 105 678 euros au titre des résultats 2006.

La rémunération fixe versée en 2008 au Directeur Exécutif, tant pour ses fonctions salariées que pour ses fonctions de membre du Directoire, comprend une part fixe qui s'est établie à 248 279 euros et une part variable qui s'est établie à 174 602 euros au titre des résultats 2007. En 2007, la part variable s'élevait à 159 193 euros au titre des résultats 2006.

En 2008, la part variable perçue des rémunérations a été assise principalement sur des objectifs financiers représentés par le résultat part du groupe de l'exercice 2007, conformément à des critères préétablis. Elle comprend également une part déterminée selon des critères qualitatifs. Pour 2007, la part variable avait été assise principalement sur des objectifs financiers représentés par le résultat net part du groupe de l'exercice 2006 et conformément à des critères préétablis.

Les membres du Directoire bénéficient chacun d'un véhicule de fonction. Les avantages en nature correspondant à l'usage de ce véhicule sont évalués globalement à 16 741 euros. Des indemnités d'expatriation ont été versées pour un montant de 41 327 euros au Président du Directoire, de 13 051 euros pour le Directeur Financier et de 44 930 euros au Directeur Exécutif en fonction de la durée de leurs séjours à l'étranger.

En 2008, les membres du Directoire ont bénéficié dans les mêmes conditions que les cadres de direction du groupe d'attribution gratuite d'actions : pour le Président du Directoire : 1 371 actions, pour le Directeur Exécutif : 890 actions et pour le Directeur Financier : 546 actions.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

INDEMNITE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La rémunération fixe versée en 2008 au Président du Conseil de Surveillance s'est élevée à 60 000 euros, sans modification par rapport à 2007.

JETONS DE PRESENCE VERSES AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les jetons de présence alloués en 2008 au titre de l'exercice 2007 se sont globalement élevés à 24 000 Euros, dont 7 500 euros alloués à chacun des deux membres du Conseil de Surveillance, membre des comités spécialisés, 3 000 euros ayant été alloués à chacun des trois autres membres. Les jetons de

présence ainsi versés étaient sans changement par rapport à ceux alloués en 2007 au titre de l'exercice 2006, tant dans leur montant que leur répartition.

L'Assemblée Générale a augmenté le montant global des jetons de présence pour le porter dorénavant à 60.000 euros jusqu'à nouvelle décision. Pour l'année en cours 2008, le Conseil de Surveillance compte tenu de la situation économique incertaine, a proposé une enveloppe globale de 28 000 euros pour 2008.

ENGAGEMENTS PRIS AU BENEFICE DES MEMBRES DU DIRECTOIRE : ENGAGEMENTS LONG TERME

Les membres du Directoire bénéficient d'une indemnité de départ à la retraite déterminée selon la formule utilisée pour l'ensemble des salariés employés en France relevant de la même convention collective.

Les membres du Directoire bénéficient des régimes complémentaires de retraite et de prévoyance mis en place pour les cadres de direction basés en France respectant certaines conditions d'éligibilité et d'ancienneté. Dans le cadre d'un système à prestations définies, le régime géré par un organisme extérieur prévoit le versement d'une rente complémentaire ainsi qu'une rente versée au conjoint survivant ne s'appliquant que si l'intéressé est encore présent dans la Société à la date de son départ en retraite.

Un contrat de retraite et de prévoyance Article 83 a été mis en place avec effet au 1^{er} janvier 2006. Le régime instauré par ce contrat bénéficie aux membres du Directoire de même qu'aux autres cadres de direction basés en France et se substituera progressivement au régime de retraite à prestations définies. La société verse à un organisme gestionnaire extérieur une cotisation représentant 5% de la rémunération du bénéficiaire limitée à 8 fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale. Le régime prévoit le versement d'une rente complémentaire ainsi qu'une rente versée au conjoint survivant. Les bénéfices de ce régime restent définitivement acquis à leur bénéficiaire indépendamment de leur présence dans l'entreprise lors de la liquidation de leur droit à la retraite. Les cotisations cessent d'être versées à la rupture des relations avec les bénéficiaires.

ENGAGEMENTS PRIS AU BENEFICE DES MEMBRES DU DIRECTOIRE : ENGAGEMENTS LIES A LA RESILIATION DE LEUR CONTRAT DE TRAVAIL

En juin 2004, la Société s'est engagée à verser à Mme Marie-Yvonne CHARLEMAGNE une indemnité forfaitaire contractuelle en cas de résiliation de son contrat de travail, sauf faute lourde, correspondant à une année de rémunération majorée de 25%. L'indemnité de rupture est distincte de l'indemnité conventionnelle de licenciement à laquelle elle s'ajoute. L'indemnité de rupture ainsi définie sera revue après une période de 5 ans décomptée à la date de la signature de l'avenant.

Préalablement à sa nomination au Directoire en octobre 2004, la Société s'est engagée à verser à M Marc-Antoine MALLET une indemnité forfaitaire contractuelle en cas de résiliation unilatérale de son contrat de travail, sauf faute lourde, correspondant à une année de rémunération. L'indemnité de rupture est distincte de l'indemnité conventionnelle de licenciement à laquelle elle s'ajoute. L'indemnité de rupture ainsi définie sera revue après une période de 5 années.

Les indemnités contractuelles de rupture de Mme Marie-Yvonne CHARLEMAGNE et de M. Marc-Antoine MALLET susceptibles d'être versées au-delà des indemnités légales ne sont dues qu'en cas de seule rupture du contrat de travail, et n'entrent pas le champ d'application de la loi TEPA.

**OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUEES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET AUX DIX PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES.
ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS.**

Au 31 décembre 2008, le nombre d' options d' achat d' actions en vie s' élève à 16 300 (dont 2 700 aux mandataires sociaux). Aucune option n' a été attribuée durant l' exercice.

Au 31 décembre 2008, le nombre d' actions attribuées gratuitement et pouvant être exercées s' élève à 9 587 actions (dont 4 928 attribuées aux mandataires sociaux). 5006 actions ont été attribuées au cours de l' exercice, dont 2 807 aux mandataires sociaux. 4 008 actions qui avaient été attribuées gratuitement ont été transférées et mise au nominatif.

Le Conseil de Surveillance dans sa séance du 29 mars 2007 a décidé que les membres du Directoire ne seront pas tenus de conserver au nominatif des actions à l' issue du délai de conservation et que la durée de conservation desdites actions fixée par le règlement du plan d' attribution restait applicable.

TRANSACTIONS EFFECTUEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX EN 2008

Au cours de l' exercice 2008, Monsieur Hervé BOZEC, membre du Conseil de Surveillance, a levé 705 options d' achats d' actions au prix de 19,11 € consenties par le Conseil d' Administration du 26 mai 1998, dans le cadre d' un plan voté par l' Assemblée Générale du 15 juin 1995, au titre des fonctions salariés qu' il occupait alors. Ces actions ont été conservées par leur titulaire et portées au compte nominatif.

TRANSACTIONS EFFECTUEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES AUTRES HAUTS DIRIGEANTS NON MANDATAIRES SOCIAUX.

2 450 options d' achats d' actions ont été levées par des directeurs non mandataires sociaux au cours de l' année 2008. Les options, consenties par le Conseil d' Administration du 26 mai 2004 dans la cadre d' un plan voté par l' Assemblée Générale du 27 juin 2003, ont été exercée au prix de 18,64 euros par action.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEUR RESEAU PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

<i>En milliers d'euros</i>	Ernst and Young Audit		Scacchi et Associés	
	2007	2008	2007	2008
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	160	186	57	88
Autres prestations	17	10		
TOTAL	177	196	57	88

CONTRÔLE INTERNE

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET LES PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Ce rapport examine les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, des conditions de participation des actionnaires à l'assemblée générale, les règles et principes arrêtés par le Conseil pour déterminer les rémunérations de toutes natures accordées aux mandataires sociaux, et enfin les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Organisation et fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance qui représente les actionnaires a pour mission le contrôle permanent de la gestion de la Société.

✓ Composition du Conseil

Le Conseil de Surveillance de Rougier SA est composé de cinq membres nommés par l'Assemblée Générale pour six ans. Aucun membre n'est élu par les salariés. Deux des membres du Conseil de Surveillance font partie du concert familial. La liste des membres du Conseil de Surveillance de la Société incluant les fonctions exercées dans d'autres sociétés est annexée dans la partie du rapport annuel intitulée « Renseignements de caractère général »..

Précisions complémentaires

Il est précisé que Monsieur Jacques Rougier est le père de Madame Nathalie Auguin. Il n'existe aucun autre lien familial entre les membres du Conseil de Surveillance.

A la connaissance de la Société, aucun des membres du Conseil de Surveillance n'a dans le passé encouru de condamnation pour fraudes, n'a fait l'objet de faillite, mise sous séquestre, liquidation, incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires.

A la connaissance de la Société, aucun des membres du Conseil de Surveillance n'est concerné par un conflit d'intérêt entre ses devoirs à l'égard de Rougier et ses intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

✓ Code de gouvernance

En dehors de l'adhésion aux recommandations émises par l'AFEP MEDEF en date du 6 octobre 2008 relatives aux rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, la société n'a adhéré à aucun code de gouvernance particulier. La Société a pris connaissance du règlement de l'AFEP MEDEF relatif aux principes de gouvernement d'entreprise notamment en ce qui

concerne la nomination d'administrateur indépendant, étant précisé qu'un « administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ». Deux des membres du Conseil satisfont aux critères retenus pour qualifier un administrateur d'indépendant à l'exception de l'antériorité de leur mandat. Compte tenu de la séparation des pouvoirs issus de l'organisation dualiste de la Société, Rougier restant par ailleurs une entreprise à taille humaine, l'antériorité des mandats ne constitue pas, selon la Société, un frein à l'indépendance des membres du Conseil de Surveillance.

✓ Organisation des travaux du Conseil

Le Président organise les travaux du Conseil qui n'est pas régi par un règlement intérieur. La préparation et l'organisation des travaux du Conseil s'inscrivent dans le cadre défini par les dispositions législatives et réglementaires applicables aux Sociétés Anonymes à Conseil de Surveillance et Directoire et les statuts de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Au cours de l'exercice, votre Conseil de surveillance s'est réuni quatre fois.

Les convocations accompagnées de l'ordre du jour ont été faites par correspondance en règle générale au moins quinze jours avant la date de la réunion. Par ailleurs, entre les réunions les membres du Conseil de Surveillance ont été tenus informés des événements ou opérations présentant un caractère significatif pour la Société. Les commissaires aux comptes ont été convoqués et ont participé à l'ensemble des réunions du Conseil de surveillance et en particulier à celles qui ont examiné les comptes annuels au 31 décembre 2007 et les comptes semestriels au 30 juin 2008.

Les membres du Directoire assistent aux réunions du Conseil de Surveillance et rendent notamment compte une fois par trimestre de l'évolution du Groupe au travers d'un rapport d'activité présentant les principaux indicateurs de la performance économique durant la période.

La durée des réunions du Conseil de Surveillance a été en moyenne de trois heures et le taux de présence pour l'ensemble des membres du Conseil à ces différentes réunions a été de 90 %. Outre l'exercice des missions qui lui incombent au titre des dispositions législatives ou statutaires, le Conseil de Surveillance a été informé par le Directoire des principales réalisations ou projets significatifs pour la marche des affaires de la Société et de ses filiales. Les principales opérations font l'objet d'une information détaillée étant précisé que le Conseil de Surveillance est saisi de toutes les autorisations d'octroi de garantie que la société pourrait être amenée à consentir lorsque ces garanties dépassent un plafond annuel de 500 000 euros (hors cautions douanières ou fiscales).

Ses principaux domaines d'intervention au cours de l'année 2008 ont été les suivants :

- Le Conseil a examiné les comptes consolidés du Groupe et les comptes individuels de Rougier SA pour l'exercice clos au 31 décembre 2007 et pour le semestre clos au 30 juin 2008 arrêtés par le Directoire ;

- Le Conseil a examiné le budget du groupe pour l'année 2009 ainsi que les risques et opportunités pesant sur les objectifs du groupe, au regard des incertitudes liées à la conjoncture et leur impact potentiel sur les niveaux d'activité et de prix ;
- Le Conseil a procédé au renouvellement du mandat des membres du Directoire et du mandat du Président du Directoire et renouvelé les autorisations diverses et délégations au Directoire;
- Le Conseil a procédé à la revue des rapports trimestriels d'activité et de résultats du Groupe,
- Le Conseil a supervisé les questions d'ordre stratégiques préalablement examinées par le comité spécialisé. A ce titre, il a examiné le business plan pour la période 2008/2012 sur les activités cœur de métier de même que les opportunités de développement.
- Le Conseil, sur proposition du Comité des rémunérations, a approuvé les éléments et conditions de rémunération des membres du Directoire au titre de leur mandat social et fait un point sur les incidences de la loi TEPA ; au regard d'une éventuelle rémunération différée des membres du Directoire. Il a exclu du champ d'application de ladite loi les indemnités de départ résultant de leur contrat de travail. Il s'est également prononcé sur les recommandations de l'AFEP/MEDEF en date du 6 octobre 2008 concernant la rémunération des dirigeants mandataires sociaux. Le Conseil a examiné la proposition de mise en place d'un nouveau programme d'attribution gratuite d'actions
- Le Conseil a délibéré sur les conventions réglementées qui lui ont été soumises, notamment celles relatives au contrat de travail de membres du Directoire et l'abandon à caractère financier d'une partie des créances de la Société à la filiale SFID. Il a également autorisé les cessions d'actifs immobiliers non affectés à l'activité. Le Conseil a limité et fixé la répartition pour 2008 des jetons de présence.

Les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2008 ou au cours d'exercices antérieurs font l'objet du rapport spécial des commissaires aux comptes à qui est également transmise la liste des conventions conclues à des conditions normales.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance sont établis à la suite de la réunion du Conseil et adressés à tous les membres pour approbation au début de la séance suivante.

Comités spécialisés

Le Conseil de Surveillance a constitué deux Comités spécialisés en son sein.

✓ Le Comité Stratégique

Membres du Comité : Jacques Rougier, François-Régis Motte, Gilbert Jean Audurier

Le Comité Stratégique a pour mission de réfléchir à l'avenir à moyen et long terme du Groupe. Dans ce cadre, il prend connaissance du projet de plan stratégique élaboré et présenté par le Directoire et est saisi des projets d'opérations importantes. Il s'assure que la stratégie mise en œuvre par le Directoire est conforme aux orientations à long terme du Groupe et examine tous projets d'investissements ou de développement des implantations

existantes ainsi que de tout projet éventuel de cession d'actifs dans la limite en valeur définie dans les délégations de pouvoirs au Directoire. Il rend compte au Conseil de Surveillance de ses travaux, études et recommandations.

Ce Comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2008. Il a étudié les plans déclinés par secteur d'activité de même que les principales opportunités et options en suspens et en synthèse a vérifié la cohérence globale du business plan sur le cœur de métier du groupe au regard d'investissements d'augmentation de capacité et de modernisation des installations industrielles. Le Comité a présenté au Conseil les conclusions de ses travaux sur le périmètre actuel des activités du groupe pour la période « 2008-2012 » et a fait part de ses recommandations; les options retenues devant ensuite être déclinées dans un plan financier complet.

Le Comité a examiné différents axes de développement externe pour le groupe et leur éventuelle incidence sur sa structure.

✓ Le Comité des Rémunérations

Membres du Comité : Jacques Rougier, François-Régis Motte, Gilbert Jean Audurier

Le Comité des Rémunérations a délibéré deux fois au cours de l'exercice 2008. Lors de ces réunions et conformément à ses attributions, il a traité de la politique de rémunération et de la proposition de rémunération fixe et variable pour 2008 des membres du Directoire, ainsi que des régimes de retraite et avantages en nature autres associés à ces fonctions ; les propositions élaborées ayant ultérieurement recueilli l'approbation du Conseil de Surveillance. Il a également formulé au Conseil une proposition relative à l'attribution gratuite d'actions aux membres du Directoire.

Après avoir envisagé les incidences de la loi Tepas et après prise en compte des commentaires de la loi par l'A.N.S.A., le Comité a proposé au Conseil d'exclure du champ d'application de la loi les indemnités de rupture prévues au titre des contrats de travail de Mme Charlemagne et de M. Mallet.

Jusqu'à présent, compte-tenu de la taille de la société et de la qualité de l'information communiquée par le Directoire, le Conseil de Surveillance n'a pas estimé nécessaire de constituer en son sein un Comité d'Audit.

Rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations de toute nature des membres du Directoire sont proposées par le Comité des Rémunérations et se décomposent en deux parties :

- Une partie fixe déterminée individuellement ;
- Une partie variable basée sur des objectifs quantitatifs et des objectifs qualitatifs.

En conformité avec les recommandations AFEP MEDEF du 6 octobre 2008 relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, le Conseil de Surveillance veille à l'application des principes suivants :

- Exhaustivité de la rémunération : partie fixe, partie variable, attribution gratuite d'actions, jetons de présence, conditions de retraite et avantages particuliers ;
- Equilibre entre les différents éléments de la rémunération ;
- Lisibilité des règles notamment en ce qui concerne les principes de d'appréciation des performances pour établir la partie variable ou les attributions gratuites d'actions.

Les principes spécifiques de détermination des rémunérations de même que les autres éléments de la rémunération et les engagements pris en faveur des membres du Directoire sont présentés dans la partie « Gouvernance » du rapport de gestion.

Le Conseil de Surveillance a pris connaissance des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées et considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche du gouvernement d'entreprise de la Société. Il a notamment décidé d'appliquer la recommandation relative au cumul du contrat de travail et du mandat social pour les mandats confiés et les renouvellements intervenus après le 6 octobre 2008.

Les membres du Conseil de Surveillance perçoivent pour leur fonction des jetons de présence qui sont fixés par l'Assemblée Générale. Les indemnités de fonction du Président du Conseil sont fixées lors de sa nomination.

Limitations apportées par le Conseil de Surveillance aux pouvoirs du Directoire

Conformément aux dispositions de l'article L.225-64 du Code de Commerce, le Président du Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires, au Conseil de Surveillance. et au Directoire Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

A titre de mesure d'ordre interne, le Conseil de Surveillance a déterminé des plafonds annuels dans lesquels le Directoire a toute latitude pour agir compte tenu de la nature et/ou du montant de ces opérations ; toute opération dépassant individuellement ou en cumul les plafonds ainsi déterminés faisant l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance :

- Cautions, avals et garanties accordés au nom de la Société : plafond annuel autorisé 500 000 €,
- Engagement d'investissement sortant du cadre habituel des opérations de la Société : Plafond annuel autorisé : 1 000 000 €,
- Prise de participation : plafond annuel autorisé : 1 000 000 €,
- Cession totale ou partielle de participations : plafond annuel autorisé : 1 000 000 €,
- Acquisition d'immeubles : plafond annuel autorisé : 1 000 000 €,

- Financement sortant du cadre courant des affaires de la Société : plafond annuel autorisé : 1 000 000 €,
- Cession d'immeubles par nature : plafond annuel autorisé : 200 000 €

Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires en Assemblée Générale

Les modalités de participation à l'Assemblée sont précisées à l'Article 19 des Statuts de la Société. Ces éléments sont rappelés dans l'avis de réunion valant avis de convocation publié par la Société avant toute assemblée.

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

La description ci-après des procédures de contrôle interne au sein du Groupe Rougier se fonde sur le Guide simplifié de l'AMF du 9 janvier 2008 portant cadre de référence en matière de contrôle interne pour les petites et moyennes valeurs.

Toutefois, Rougier a tenu à adapter les principes généraux du référentiel de l'AMF à son activité et ses caractéristiques propres. Bien qu'ayant une dimension et des activités internationales, Rougier demeure une entreprise « familiale » à taille humaine qui privilégie, dans une organisation décentralisée très proche du terrain, les échanges réguliers entre le Directoire et les directions des différentes entités économiques. Il a commencé à appliquer ces principes à partir de 2008 en déclinant les questionnaires directement issus des recommandations.

Objectif du groupe en matière de procédures de contrôle interne

Le contrôle interne couvre l'ensemble des processus et procédures mis en œuvre par le personnel du groupe destiné à fournir une assurance raisonnable pour la réalisation des objectifs suivants : d'une part, veiller à ce que les opérations réalisées par le groupe soient sécurisées et lui permettent ainsi d'atteindre ses objectifs en terme de rentabilité et de protection du patrimoine et, d'autre part, vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société soient fiables et reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société et du Groupe et que les lois et règlements en vigueur sont respectés.

Le contrôle interne contribue à la réalisation des objectifs en termes de performance et de rentabilité. Cependant comme tout système de contrôle, il ne constitue pas une garantie absolue contre les risques de fraudes ou d'erreurs.

L'environnement de contrôle et de pilotage construit autour de l'organisation opérationnelle Groupe / Entités Opérationnelles se caractérise notamment par :

- une organisation générale du groupe prenant en compte l'éloignement pays et la dispersion des opérations combinées à des objectifs de contrôle, de coordination et de cohérence.

- un dispositif de reporting et de contrôle de gestion qui se veut complet et appliqué dans toutes les entités du Groupe ;
- la recherche de la performance opérationnelle dans le respect des principes de gestion durable des concessions forestières concédées au groupe et dans le respect des législations applicables dans les différents pays d'implantation du groupe ;
- la mise en place progressive de normes internationales de certification des activités forestières du groupe régulièrement vérifiées par des auditeurs indépendants ;
- une culture d'entreprise qui vise à mettre en place des pratiques et des modes de fonctionnement rigoureux.

Ces principes de fonctionnement s'accompagnent d'un système de délégation opérationnel aux responsables de chacune des entités dans le cadre d'un budget annuel approuvé par la direction générale du groupe.

Methodologie de contrôle

Compte tenu de la taille de l'entreprise, le contrôle interne du groupe repose avant tout sur la connaissance approfondie qu'a la direction générale des opérations conduites dans les filiales, des visites régulières sur le terrain et de contrôles à caractère substantif. En 2008, Rougier a renforcé son dispositif de contrôle interne en créant un service autonome dédié. Les moyens ainsi dégagés ont prioritairement été alloués à la filiale Rougier International, qui centralise tous les flux de commercialisation des productions africaines du groupe sur les marchés internationaux (70% du chiffre d'affaires du groupe). La mise en œuvre de cette nouvelle organisation a permis d'augmenter le niveau de contrôle des flux à l'international et de garantir la sécurité et l'efficacité des transactions en particulier en terme de risques clients et de couverture de change.

Par ailleurs, la société a d'ores et déjà engagé une analyse et a identifié les outils applicables et la méthodologie de déclinaison des processus de contrôle interne au sein du groupe, adaptés à celui-ci, en vue de l'établissement d'une cartographie détaillée des risques. La phase suivante consiste à élaborer un questionnaire sur l'analyse et à la maîtrise des risques, l'organisation et les modes opératoires propres à Rougier.

Les acteurs principaux du contrôle interne auprès du Conseil de Surveillance

✓ Le Directoire

Dans le cadre de sa mission générale de contrôle permanent et de Surveillance, le Conseil de surveillance est régulièrement informé des travaux réalisés en matière d'amélioration de l'environnement de contrôle.

Le Directoire se réunit en moyenne deux fois par trimestre et aussi régulièrement que nécessaire pour examiner l'état d'avancement des mesures engagées, définir les options stratégiques et d'une manière générale prendre toutes décisions nécessaires à la conduite des opérations. Il exerce son contrôle en s'appuyant sur les reportings existants et sur les réunions trimestrielles regroupant les directeurs opérationnels et fonctionnels.

Les opérations qui concourent à l'exercice des activités du groupe comme à leur traduction dans les comptes sont vérifiées par le Directoire et ses délégués sans nécessairement une formalisation des procédures appliquées avec pour objectif général de mettre tout en œuvre pour limiter les risques opérationnels et financiers. Tout responsable de filiale ou d'entité opérationnelle est garant du contrôle interne de la structure dont il a la gestion conformément aux spécificités locales et des actions de sensibilisation sont régulièrement conduites auprès des différentes directions opérationnelles par le Directoire.

✓ Le Contrôle de Gestion

Dans son organisation, le contrôle de gestion apporte une contribution importante à la maîtrise des opérations et à l'adéquation de l'allocation des ressources aux objectifs définis. Placé sous la responsabilité de la Direction Exécutive Groupe, il permet d'animer le processus de construction des budgets opérationnels et d'investissements dans le cadre des objectifs qui ont été fixés à chacune des entités. Il assure en cours d'année le reporting mensuel et les éventuelles actualisations des objectifs.

Le système de reporting repose sur les principes suivants :

- la remontée mensuelle d'informations fiables et nécessaires au pilotage de la performance par la direction générale du groupe dans le domaine commercial, l'activité de production les investissements et les coûts par grande fonction ainsi que le domaine financier. Ces informations sont élaborées de manière décentralisée par chacune des entités opérationnelles sous la responsabilité de leurs Directions.
- l'unicité des résultats de gestion et de consolidation ;
- un reporting mensuel de l'ensemble des entités comparant la réalisation au budget.

Ce dispositif est complété par l'organisation de réunion mensuelle à l'initiative de la Direction Exécutive Groupe avec les directeurs des différentes entités pour examiner l'évolution des activités et prendre toutes mesures correctrices appropriées. Les orientations des différents métiers sont débattues au cours de réunions trimestrielles qui sont également un lieu d'échange et de remontées d'information entre les différentes entités et le Directoire.

✓ La Direction Financière groupe

Le contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable vise à optimiser le contrôle de la société mère sur le groupe et garantir la fiabilité des comptes consolidés et des comptes sociaux de chacune des entités. Assuré par la direction financière du groupe, il permet de donner aux membres du Conseil de Surveillance une assurance raisonnable qu'un contrôle est exercé sur les filiales et que les informations financières sont fiables.

Les principaux domaines d'intervention de la direction financière sont les suivants :

- la consolidation et les systèmes d'information, en charge de la préparation des états financiers consolidés et de l'accompagnement des entités dans l'évolution des systèmes d'information de gestion et comptables,
- le contrôle interne et les processus de reporting mensuel,
- le suivi des affaires juridiques et fiscales,

- les financements et la gestion de la trésorerie,
- la communication financière.

L'élaboration des comptes consolidés est réalisée en interne à partir d'un modèle unique de liasse de consolidation saisie dans un logiciel spécifique centralisé en France. Les comptes sont établis en normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne par le service consolidation. Un manuel d'exploitation, élaboré aux fins d'améliorer la qualité de l'information transmise dans le cadre de la consolidation, a ainsi été diffusé à l'ensemble des filiales, comme guide de référence dans ce domaine. Ce manuel, a été conçu comme un guide permanent à l'attention des directeurs financiers et principaux acteurs comptables en vue notamment d'harmoniser les procédures et accélérer le processus d'information et de réduction des délais d'arrêté des comptes consolidés, tout en améliorant la qualité et l'homogénéité de l'information comptable et financière produite aussi bien au niveau des entités que du groupe.

Par ailleurs, l'encadrement supérieur du groupe est sensibilisé chaque fois que nécessaire aux risques juridiques et politiques induits par les opérations relatives aux concessions forestières ainsi qu'aux risques environnementaux liés à la nature des activités.

Ces actions croisées constituent l'un des fondements du contrôle interne du groupe dans le domaine de l'information financière.

Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques applicables aux processus financiers

Concernant la trésorerie et les financements, l'organisation du groupe repose sur une centralisation des décisions et des relations bancaires ainsi que de la gestion de la trésorerie des entités du groupe, du traitement des opérations en devises et des outils de couverture associés et inclut des procédures de reporting hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles.

Une organisation identique a été retenue pour la gestion des risques patrimoniaux, industriels d'exploitation couverts par des programmes centraux d'assurance ainsi que pour la gestion des risques clients. Les capitaux couverts font l'objet d'une revue régulière en liaison avec les cabinets de courtage indépendant retenus par le groupe incluant notamment l'organisation de visite des sites industriels. Elles permettent de rendre compte à la direction du Groupe de la vulnérabilité aux accidents, des mesures de prévention et de protection des actifs à prendre le cas échéant et de souscrire des couvertures en adéquation avec les risques potentiels.

Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques applicables à la gestion durable des activités

Le groupe a exprimé depuis plusieurs années sa volonté de rentrer dans un processus de gestion durable de ses activités d'exploitation forestière en Afrique permettant d'assurer que celle-ci est conforme aux lois et règlements en vigueur dans les pays concernés ainsi qu'aux traités internationaux ratifiés par les Etats. Ce programme de mise en conformité a

fait l'objet d'une planification à moyen terme par la Direction Générale groupe. La réalisation de ce plan est déléguée à la direction générale locale de l'entité concernée et fait l'objet d'une revue annuelle par la Direction Générale groupe conjointement avec la direction locale en collaboration avec un cabinet de conseil externe international spécialisé. Lorsque les concessions forestières ont fait l'objet d'une certification, les méthodes d'exploitation sont répertoriées dans un Manuel de procédures diffusé auprès du personnel concerné et les procédures font l'objet d'une révision annuelle par un auditeur externe indépendant.

Le contrôle de la bonne application des procédures opérationnelles et du système de management forestier est réalisé par une cellule centrale d'aménagement couvrant les trois pays d'implantation du groupe placée et le renforcement des cellules « développement durable » s'est poursuivi au plus près des activités opérationnelles. De plus, un Responsable Sociétal et Environnemental, recruté en 2008, a la charge de la coordination internationale des activités ayant trait à la gestion durable des activités et est partie prenante dans les divers programmes de certification dans lesquels le groupe s'est engagé et notamment FSC, PEFC, TLTV et Charte LCB des filiales françaises de même que dans la mise en place de processus d'achats responsables pour ces sociétés. Ces nouveaux outils de gestion ont été conçus avec pour objectif de faire progresser l'entreprise dans les domaines environnementaux et sociaux concernés.

Procédures de gestion des risques

L'ensemble des risques majeurs ainsi que la politique de couverture de ces risques fait l'objet d'une description détaillée figurant dans le rapport de gestion.

Dans son organisation décentralisée, le groupe privilégie la qualité et l'autonomie de ses collaborateurs qui assument les responsabilités liées à leur fonction y compris celle du contrôle des risques permettant à la Direction Générale du groupe d'avoir une bonne connaissance des principaux risques encourus.

En outre, la formalisation de la cartographie diagnostique de risques sera initiée au cours de l'année 2009 en central puis déclinée au niveau des différentes activités dans le cadre d'un programme pluri-annuel.

Plan d'action « 2009-2010 »

Les missions de la cellule « contrôle » seront renforcées au cours des deux années à venir autour des volets suivants :

✓ Le contrôle interne

La méthodologie de contrôle interne définissant les principes généraux qui devront être déployés au sein du groupe telle qu'appréhendée en 2008 sera revue en fonction des dispositions applicables aux valeurs moyennes et petites pour la mise en conformité avec les dispositions de l'ordonnance n° 2008-1278 du 8 décembre 2008, instituant les comités d'audit.

La société ayant par ailleurs défini des priorités autres pour le responsable de l'audit interne, les principales missions qui devaient être conduites dans le cadre d'un programme pluri-annuel seront réalisées en fonction de l'appréciation du niveau des risques par le Conseil de Surveillance et le Directoire :

- élaboration d'un questionnaire relatif à l'analyse et à la maîtrise des risques, organisation, modes opératoires conformément aux recommandations de l'AMF,
- mise en place de manuel de procédures groupe ;
- en liaison avec le service consolidation, élaboration d'un guide de l'information comptable et financière et d'une manière générale de l'ensemble des informations incluses dans le rapport d'activité du groupe ainsi que des informations périodiques.

✓ Les systèmes d'information

Le groupe a finalisé la refonte complète de son système d'information avec l'implantation progressive d'un ERP (Adonix X3) en France dont l'optimisation est en cours. Le groupe s'est fondé sur ce projet pour examiner l'ensemble des flux commerciaux et de trésorerie pour les activités françaises et améliorer leur traitement et leur contrôle ainsi que pour réduire les délais de production d'information comptable et financière.

Pour les opérations des entités africaines, un audit axé sur les flux matière et un schéma directeur du système d'information a été défini en 2008, avec pour objectif la mise en place d'un système commun à l'ensemble des activités, couvrant l'ensemble des processus et s'appuyant sur une architecture réseau permettant une remontée en temps réel des informations. Ces évolutions seront engagées dans un souci d'amélioration de la qualité, de la traçabilité et de la fiabilité des informations tant de gestion que financière produites ainsi que de réduction des délais de production de ces informations.

Pour mettre en œuvre ces projets structurant dans le pilotage et le contrôle de ses activités, Rougier s'est doté une Direction des Systèmes d'Information placée sous la responsabilité d'un directeur recruté en cours d'année s'appuyant sur un responsable projet X3 et un responsable réseau. Cette nouvelle organisation a pour objectif d'améliorer la gouvernance des systèmes d'information du groupe et devrait en particulier aboutir à la mise en place d'une charte informatique en cours d'année 2009.

ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Ces éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont indiqués dans le rapport de gestion du Directoire dans la partie relative à l'action.

Rougier

Exercice clos le 31 décembre 2008

**Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235
du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la
société Rougier**

Pierre-Henri Scacchi et Associés

23, rue d'Anjou
75008 Paris
SA au capital de € 200.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rougier

Exercice clos le 31 décembre 2008

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Rougier

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Rougier et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 27 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Pierre-Henri Scacchi et Associés

ERNST & YOUNG Audit

Pierre-Henri Scacchi

Gérard Delprat

L'ACTION ROUGIER

L'ACTION ROUGIER

CAPITAL

Au 31 décembre 2008, le capital de la société Rougier S.A. est composé de 1 389 936 actions dont 742 480 inscrites au nominatif à cette date ; après la division du pair par 3 et corrélativement la multiplication du nombre d'actions par 3 intervenue le 29 juin 2007.

Capital social et droits de vote

Au 31 décembre 2008, le total brut des droits de vote s'établit à 1 958 683 et le total net à 1 883 716 (après neutralisation des 74 967 actions propres), le nombre total d'actions disposant du droit de vote double étant de 568 747.

Cotation

L'action Rougier est cotée sur Eurolist compartiment C de NyseEuronext Paris. Son code ISIN est FR0000037640, code mnémonique RGR.

Service Titres

Le Service Titres a été assuré par la Banque Palatine en 2008 et sera confié à la Société Générale à partir d'avril 2009.

Animation du titre

En 2008 le contrat d'animation était confié à la Société de Bourse Portzamparc.

Au 31 décembre 2008, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 7 402 titres ROUGIER et 8 123,89 euros.

Lors de la mise en œuvre les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2 250 titres ROUGIER (avant multiplication par trois des actions intervenue le 29 juin 2007) et un montant de 50 000 euros.
- Un apport complémentaire de 50 000 euros a été fait le 6 octobre 2008.

A partir du 4 février 2009, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI a été confié à la Société de Bourse Gilbert Dupont. Pour la mise en œuvre de ce nouveau contrat, les moyens suivants sont été affectés au compte de liquidité : 7 628 titres ROUGIER et 50 000 euros.

Pouvoirs et Délégations de compétence consenties au Directoire en vue d'intervenir sur le capital de la société

Aucune délégation n'a été consentie au Directoire par l'Assemblée des actionnaires à l'effet d'augmenter ou de réduire le capital.

Options d'achat d'actions ou attribution gratuite d'actions

Au 31 décembre 2008, 16 300 actions font l'objet d'option d'achat non encore levées, consenties dans le cadre de plans votés par l'Assemblée Générale des 15 juin 1995, 22 juin 2000, et 27 juin 2003.

Sur les 14 063 actions attribuées gratuitement dans le cadre du plan voté lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2005, 9 587 actions attribuées sont encore en phase d'acquisition au 31 décembre 2008, 4 008 actions ont été transférées aux bénéficiaires et mises au nominatif en 2008, 468 actions ont fait l'objet d'une déchéance de droits.

Actions auto-détenues

Au 31 décembre 2008, ROUGIER S.A. détenait 74 967 de ses propres actions, soit 5,39 % de son capital

Actionnariat salarié

En France, l'ensemble du personnel de ces sociétés peut accéder au Plan d'Epargne Entreprise octroyé par Rougier SA, sous forme de versements volontaires abondés par l'entreprise. Le FCP « ROUGIER ACTIONS » constitué dans le cadre de ce plan d'épargne détenait en fin d'exercice 33 065 actions ROUGIER représentant 2,38 % du capital.

Principaux actionnaires au 31 décembre 2008

	Actions	Droits de vote
Concert familial Rougier	46,7 %	61,3 %

Pactes d'actionnaires

Le 24 mars 2004, un pacte d'actionnaires portant engagement collectif de conservation des actions ROUGIER (« Loi Dutreil » article 885 I bis du Code Général des Impôts) portant sur 46,2% du capital a été conclu entre différents actionnaires, membres du concert familial. Ce dispositif a été complété en 2006 par différents pactes successoraux (« Loi Dutreil » Article 787B du Code Général des Impôts) et par un pacte complémentaire conforme à l'Article 885 Ibis du Code Général des Impôts en date du 22 décembre 2006. Deux autres pactes d'actionnaires portant engagement collectif de conservation des actions ROUGIER, conforme à l'Article 885 Ibis du Code Général des Impôts ont été conclus entre différents actionnaires, membres du concert familial, le 22 décembre 2008 et le 2 mars 2009 portant respectivement sur 40,73 % et sur 46,43 % du capital.

Ces pactes, à caractère fiscal, ne représentent en aucun cas « une action de concert » pour la mise en œuvre d'une politique de vote ou de gestion et ne contiennent pas de conditions préférentielles de cession.

Franchisements de seuils légaux et statutaires déclarés à la Société

Date de déclaration	Date du franchissement de seuil	Auteur de la déclaration	Seuil déclaré franchi	Sens du franchissement	% Détention déclaré lors du franchissement
23 mai 2005	9 mai 2005	Louvre Gestion	5%	A la hausse	7,27 % du capital et 5,31 % des droits de vote
29 juin 2005	26 janvier 2005	Concert familial Rougier	66,66%	A la baisse	46,19 % du capital et 66,44 % des droits de vote
4 juillet 2006		Financière de l'Echiquier	7,5%	A la hausse	8,54 % du capital et 6,10 % des droits de vote
10 avril 2007	5 avril 2007	Louvre Gestion	5%	A la baisse	4,84 % du capital et 3,31 % des droits de vote
20 juillet 2007	17 juillet 2007	Financière de l'Echiquier	5%	A la baisse	4,92 % du capital et 3,36 % des droits de vote
7 décembre 2007	4 décembre 2007	Jacques Rougier	15% 10%	A la baisse	6,91 % du capital et 9,86 % des droits de vote
7 décembre 2007	4 décembre 2007	SOPAR	25% 33%	A la hausse	28,72 % du capital et 36,41 % des droits de vote
7 décembre 2007	4 décembre 2007	Financière C. Vernes SA dans le cadre du concert, suite à une prise de participation dans SOPAR	5% 10% 15% 20% 25% 33% (*) 50%	A la hausse	46,31 % du capital et 61,46 % des droits de vote
15 janvier 2008	24 octobre 2007 15 janvier 2008	Indépendance et Expansion SICAV	5 %	A la hausse	5,09 % du capital et 4,01 % des droits de vote 5,61 % du capital et 4,01 % des droits de vote

(*) les franchissements de seuil du tiers des droits de vote par la société SOPAR et des seuils du tiers du capital et des droits de vote de la société ROUGIER par la société Financière C. Vernes SA, suite à sa participation dans SOPAR et agissant de concert avec les membres de la famille Rougier, ont fait l'objet d'une décision de dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique reproduite dans Décision et Information 207C2519 en date du 15 novembre 2007 et publiée au BALO du 19 novembre 2007.

NB. : à compter de 2007 : déclarations de droits de vote exprimées sur droits de vote bruts.

REVENU (*)

	2004	2005	2006	2007	2008
Dividende net (en €)	0,72	0,83	1,10	1,80	-
Avoir fiscal (base 50% jusqu'en 2003)(en €)					
Revenu global (en €)	0,72	0,83	1,10	1,80	-
Rendement moyen *	3,51 %	3,69 %	3,45 %	2,96 %	-

(*) Données 2004 à 2006 retraitées pour tenir compte de la multiplication des actions par 3 réalisée en date du 29 juin 2007

QUELQUES DONNEES BOURSIERES

Actions

	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de titres	463 312	463 312	463 312	1 389 936	1 389 936
Nombre de titres échangés	42 693	56 425	69 004	231 848	222 998
Capitaux échangés (en K€)	2 626	3 802	7 152	21 768	12 811
Transaction moyenne par séance (titres)	165	220	271	909	871
Cours le plus haut (en €) (**)	22,93	26,17	44,93	89,00	75,90
Cours le plus bas (en €) (**)	18,85	19,90	24,63	42,00	22,30
Cours moyen (en €) (**)	20,40	22,57	31,91	60,73	51,93
Capitalisation boursière (en K€) *	28 401	34 308	60 231	80 407	32 177

* Au dernier cours de l'année.

** Données 2004 à 2006 retraitées pour tenir compte de la multiplication par 3 du nombre des actions en date du 29 juin 2007.

Résultats consolidés par action (***)

	2004 (*)	2005 (*)	2006 (*)	2007 (*)	2008 (*)
Capacité d'autofinancement (**) (en €)	6,24	6,77	8,13	13,22	4,53
Résultat net, part du groupe (en €)	1,76	2,30	5,47	9,31	(2,25)
Capitaux propres, part du groupe (en €)	40,36	42,23	47,29	55,65	51,45

(*) Données en normes IFRS

(**) Capacité d'Autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt

(***) Données 2004 à 2006 retraitées pour tenir compte de la multiplication par 3 du nombre des actions en date du 29 juin 2007

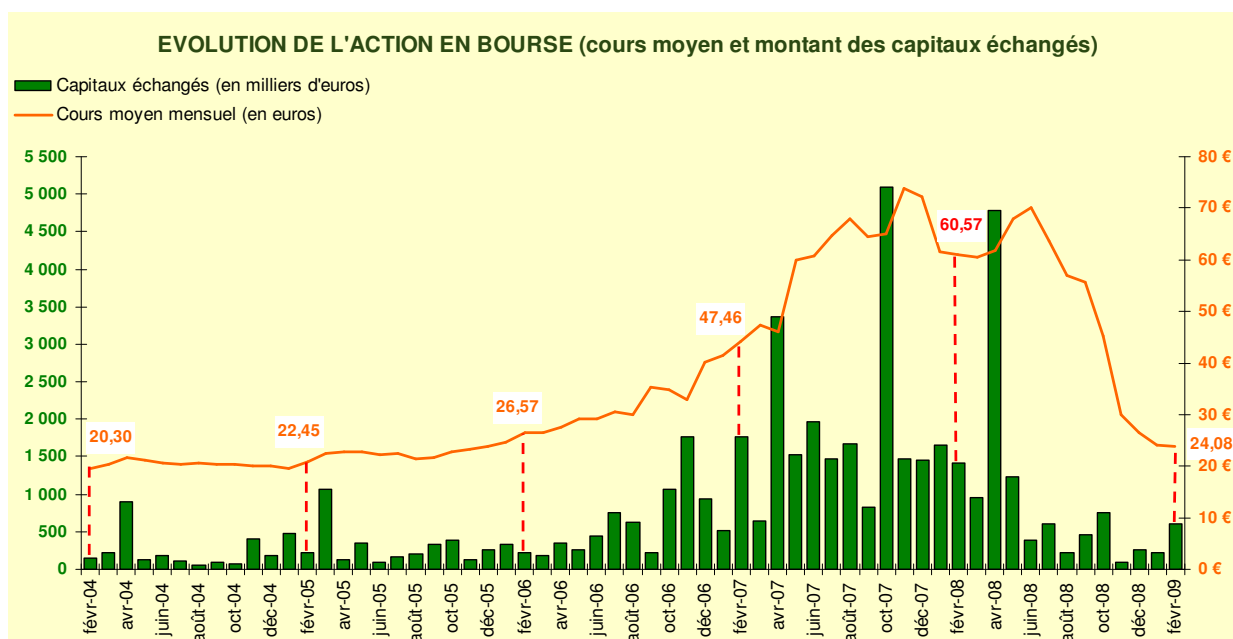
L'EVOLUTION DU COURS

Le cours de l'action -stable jusqu'en août 2008- a enregistré une baisse significative qui s'est accélérée à partir du mois d'octobre 2008 suivant la tendance des marchés ; en raison de la dégradation des conditions de marché affectant directement l'activité et de la récession mondiale.

Le cours moyen mensuel à l'ouverture s'élevait à 24,18 € en décembre 2008 contre 61,60 € en décembre 2007 avec un nombre de titres échangés au cours de l'année 2008 à 222 998 contre 231 848 en 2007.

L'action, cotée au comptant sur le marché Eurolist Compartiment C de NyseEuronext Paris, bénéficie d'un contrat d'animation et de liquidité.

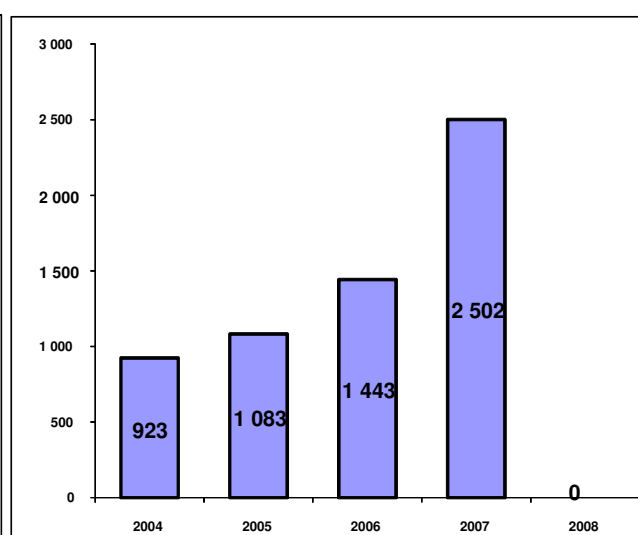
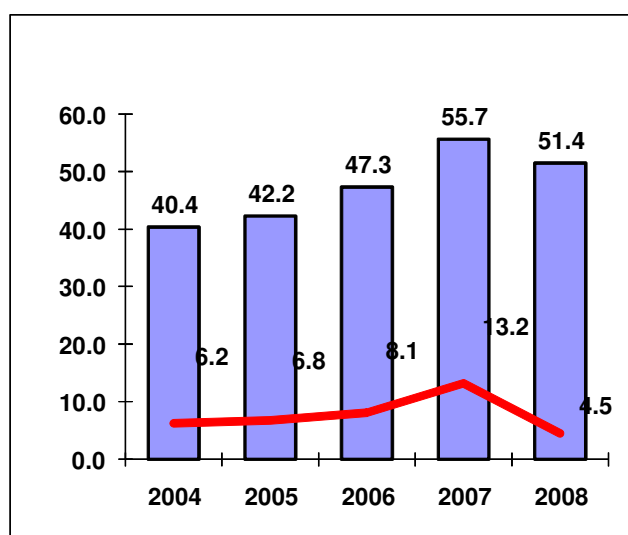
EVOLUTION DE L'ACTION EN BOURSE (cours et volume)



**C.A.F. ET CAPITAUX PROPRES
PART DU GROUPE PAR ACTION**
En euros

DIVIDENDE NET TOTAL VERSE
En milliers d'euros

Capitaux propres
C.A.F. (b)



(a) (c) (c)

(d)

- a) Données 2004 retraitées en normes IFRS
- b) Capacité d'Autofinancement nette des coûts d'endettement et impôt
- c) Données retraitées pour tenir compte de la multiplication du nombre des actions par 3 intervenue le 29 juin 2007
- d) Montant théorique des dividendes distribués calculé sur la totalité des actions, y compris les actions propres détenues par la société. Le dividende attaché à ces actions est en fait viré au compte de report à nouveau.

RAPPORT D'ACTIVITE

ACTIVITE ET PERSPECTIVES

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé 2008 s'établit à 158.513 milliers d'euros en retrait de 11,2% par rapport à l'exercice précédent et 8,8% à taux de change constant, avec un net ralentissement de l'activité sur le second semestre et en particulier sur le 4^{ème} trimestre 2008.

La demande mondiale, affectée par l'évolution des marchés de la construction en premier lieu dans les pays nord américains puis dans les pays européens, s'est infléchie tout au long de l'année amplifiant la baisse des prix de vente qui avaient atteint un plafond au cours du 4^{ème} trimestre 2007. L'accélération de la crise financière mondiale à partir du mois de septembre a accentué la baisse des prix déjà engagée au cours des mois précédents et entraîné un arrêt brutal des activités. Les marchés émergents ont offert une meilleure capacité de résistance portés par la consommation intérieure des pays et le développement d'infrastructures. De ce fait, les ventes sur les zones dollar ont été plus soutenues en dépit des fluctuations des parités monétaires. Le marché français plus traditionnel que certains marchés européens a été touché plus tardivement. Dans ce contexte de marché peu favorable combiné à une accumulation de stocks tout le long de la chaîne, les bois tropicaux d'origine africaine ont maintenu leur position sur les marchés mondiaux. La politique active de diversification des marchés conduite depuis plusieurs années ainsi que la recherche des meilleurs critères de certification s'appuyant sur des processus de gestion forestière durable ont permis au Groupe de mieux résister dans cette situation dégradée.

Les ventes de grumes, s'inscrivent en baisse par rapport à l'année 2007 en raison d'une part d'une moindre disponibilité des volumes en liaison avec l'augmentation de la transformation et d'autre part de la limitation de la production forestière sur la fin de l'année. Des volumes de bois en grumes se sont néanmoins accumulés en début d'année 2008 sur le marché chinois pesant sur les prix de l'okoumé. Ces évolutions s'inscrivent cependant dans un contexte général de restriction de l'offre résultant de la convergence à travers le monde des politiques de lutte contre l'illégalité et de limitation à l'exportation de bois en grumes, favorisant en moyenne sur l'année la stabilité des prix de vente, hors effet du fret maritime en conventionnel. Les ventes de sciages et dérivés ont été particulièrement affectées par la dégradation des conditions de marché et les positions attentistes des clients conduisant à une baisse nette des prix moyens de vente plus marquée sur le deuxième semestre. Les marchés européens des panneaux exotiques se sont bien tenus et ont bénéficié des effets combinés d'une offre réduite en raison des difficultés rencontrées par certains producteurs européens et d'un ralentissement des importations en provenance du Sud Est Asiatique.

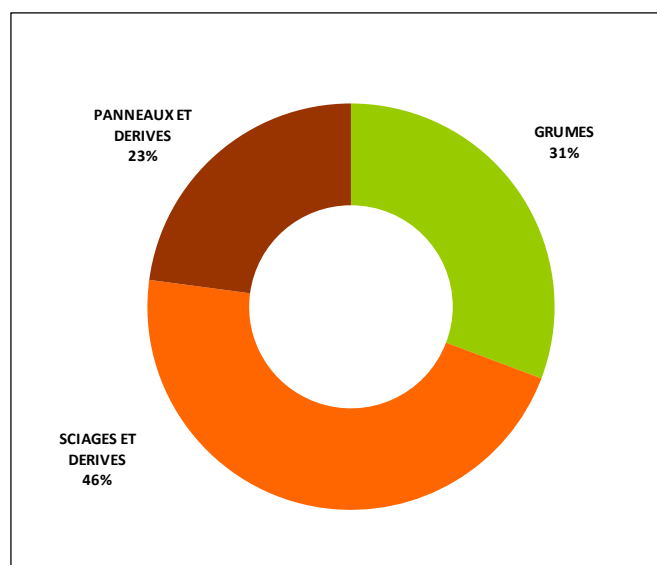
Dans le secteur Importation/Distribution France, la bonne tenue de l'activité sur l'ensemble de l'année s'appuie sur l'intensification des efforts commerciaux, l'approfondissement des gammes de produits élaborés et la diversification de la clientèle.

La part relative de l'activité grumes est en diminution au profit des produits transformés qui représentent près de 70% du chiffre d'affaires du groupe. Les sciages constituent la première ligne de produits commercialisés avec 46% du chiffre d'affaires du groupe bien qu'en diminution de 12,5% par rapport à 2007. Ces tendances s'inscrivent dans les orientations stratégiques engagées au cours des dernières années.

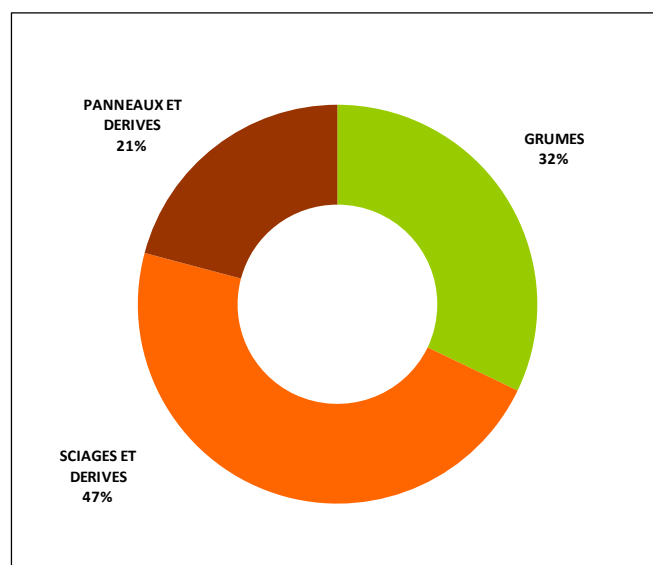
REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRODUIT

<i>en milliers d'euros</i>	2008	% du CA	2007	% du CA	Var. en %
Grumes	48 495	30.6%	57 165	32.0%	-15.2%
Sciages	73 138	46.1%	83 624	46.9%	-12.5%
Contreplaqués	36 093	22.8%	36 923	20.7%	-2.2%
Divers	787	0.5%	736	0.4%	6.9%
CA consolidé groupe	158 513	100%	178 448	100%	-11.2%

Année 2008



Année 2007



REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DESTINATION A PERIMETRE COMPARABLE

<i>en milliers d'euros</i>	2008	2007	Var. en %
Europe	99 858	113 845	-12.3%
Asie	33 353	37 336	-10.7%
Bassin Méditerranéen et Moyen Orient	17 267	13 737	25.7%
Amérique	4 222	9 972	-57.7%
Afrique Subsaharienne	3 813	3 558	7.2%
CA GROUPE	158 513	178 448	-11.2%

La stratégie de diversification des marchés engagée par le Groupe depuis plusieurs années lui a permis d'atténuer les effets du brutal ralentissement des marchés américains et européens sensibles à la dégradation des conditions macroéconomiques. Au cours de l'exercice, des progressions significatives ont ainsi pu être enregistrées sur certains marchés émergents notamment au Moyen-Orient et dans les pays du Bassin Méditerranéen mais également en Asie (Vietnam...). En Europe, la situation des marchés a été contrastée et a évolué en fonction de leur degré d'exposition au risque de la construction immobilière ; les marchés anglo-saxons et espagnols les plus spéculatifs étant les premiers atteints et les marchés de la rénovation offrant de meilleures perspectives. Sur le marché français, le positionnement et la dynamique commerciale ont favorisé la bonne tenue de l'activité dans un marché qui s'est dégradé en fin d'année.

RESULTATS

Avec une perte nette de 3.081 milliers d'euros, contre un profit historique de 13.423 milliers d'euros en 2007, le groupe enregistre dans ses résultats la brutale dégradation des conditions macro-économiques, particulièrement sur le quatrième trimestre. Le ralentissement conjoncturel de l'activité au cours du dernier trimestre a fortement pénalisé la rentabilité de l'exercice et gommé les profits réalisés sur les neufs premiers mois. Les résultats opérationnels ont été alourdis par la constatation d'une dépréciation pour faire face à la perte de valeur des actifs du Cameroun.

Dans ce contexte, le groupe a été affecté sur l'exercice par la réduction du rythme des productions, et les tensions qui en ont résulté sur les marges commerciales et la structure de coût de production.

L'évolution de la marge brute, à 64,6% du chiffre d'affaires contre 67 % du chiffre d'affaires pour l'année 2007, traduit la contraction des prix de vente mais également le renchérissement des coûts des consommations directes (gasoil et pièces détachées notamment) et les effets de la conjoncture sur l'organisation des flux de production. Le groupe n'a bénéficié que très partiellement en fin d'exercice des effets attendus de la montée en puissance des efforts liés à la gestion durable des concessions forestières et aux processus de certification.

La contraction de la valeur ajoutée à 31.8 % du chiffre d'affaires contre 36% pour l'exercice 2007 reflète le renchérissement des coûts de logistique terrestre en Afrique et leur poids dans la formation du prix de revient conduisant à temporairement arrêter les productions dans les zones les plus éloignées des ports d'embarquement. La productivité en Afrique a été affectée par la moindre visibilité du carnet de commandes ; l'industrialisation croissante des activités et la certification de gestion durable se traduisant par une augmentation de la masse salariale d'1 million d'euros en valeur absolue et des effectifs. Les charges liées aux décisions d'ajustement des moyens de production au niveau de la demande engagées dès le quatrième trimestre sont venues renforcer la tendance et ne produiront réellement leurs effets qu'à partir de 2009. Les dotations aux amortissements à 7,2 millions d'euros progressent de près de 11% dans le prolongement des investissements réalisés en 2006 et 2007. En outre, les effets immédiats de la crise ont été pris en considération, notamment dans la valorisation des actifs courants, conduisant, principalement en Afrique, à la constatation de provisions non courantes sur les stocks pour environ 1.070 milliers d'euros.

Le résultat opérationnel courant du groupe s'établit à 2.451 milliers d'euros contre 18.537 milliers d'euros en 2007 en diminution de 86,8% et représente 1,5% du chiffre d'affaires contre 10,4% en 2007. La détérioration du résultat opérationnel courant traduit le ralentissement conjoncturel des activités qui a particulièrement affecté les productions africaines du groupe, le pôle importation distribution en France confirmant sur l'année les bonnes performances enregistrées au cours des exercices précédents.

Le résultat opérationnel s'établit en perte de 108 milliers d'euros. Il intègre des charges non récurrentes à hauteur de 2.559 milliers d'euros liées d'une part à la constatation d'une perte de valeur des actifs du Cameroun fragilisés dans le contexte actuel de crise pour 3 millions d'euros (contre une reprise partielle de 1.726 milliers d'euros sur les actifs Congo incluse dans le résultat 2007) et d'autre part l'ajustement de provision pour risque et la constatation directe en résultat d'un badwill sur l'acquisition d'actions auprès de minoritaires.

Le coût de l'endettement financier net du groupe à 2.777 milliers d'euros représente 1,8% du CA consolidé contre 1,2% pour 2007. En valeur absolue, il augmente de 585 milliers d'euros par rapport à 2007 dans un contexte de baisse des taux d'intérêts pour la partie des financements en euros sur le second semestre. Cette évolution reflète l'augmentation de l'endettement net qui passe d'environ 26,5 millions d'euros sur l'exercice 2007 à 34,6 millions d'euros sur l'exercice 2008 ; le coût de la dette bien qu'à un niveau élevé du fait de la répartition de l'endettement entre le FCFA et l'Euro s'améliorant de près de 90 points de base.

La charge d'impôt du groupe s'élève à 782 milliers d'euros est supportée globalement au niveau Groupe en 2008 (contre 4.642 milliers d'euros en 2007) malgré une perte nette consolidée avant impôt. Cette situation provient principalement de résultats très différenciés selon les pays, alors que l'intégration fiscale est limitée à la France, et de la situation fiscale du Cameroun, avec une imposition forfaitaire locale non récupérable, des déficits fiscaux et des amortissements réputés différés non reconnus dans les comptes du Groupe. La prise en compte d'un crédit d'impôt de 752 milliers d'euros résultant de dispositions transitoires prises par l'Etat gabonais pour compenser les impacts de la non ratification des accords APE avec l'Union Européenne pour les producteurs gabonais de contreplaqués est venue atténuer les effets de l'impôt sur le résultat du groupe.

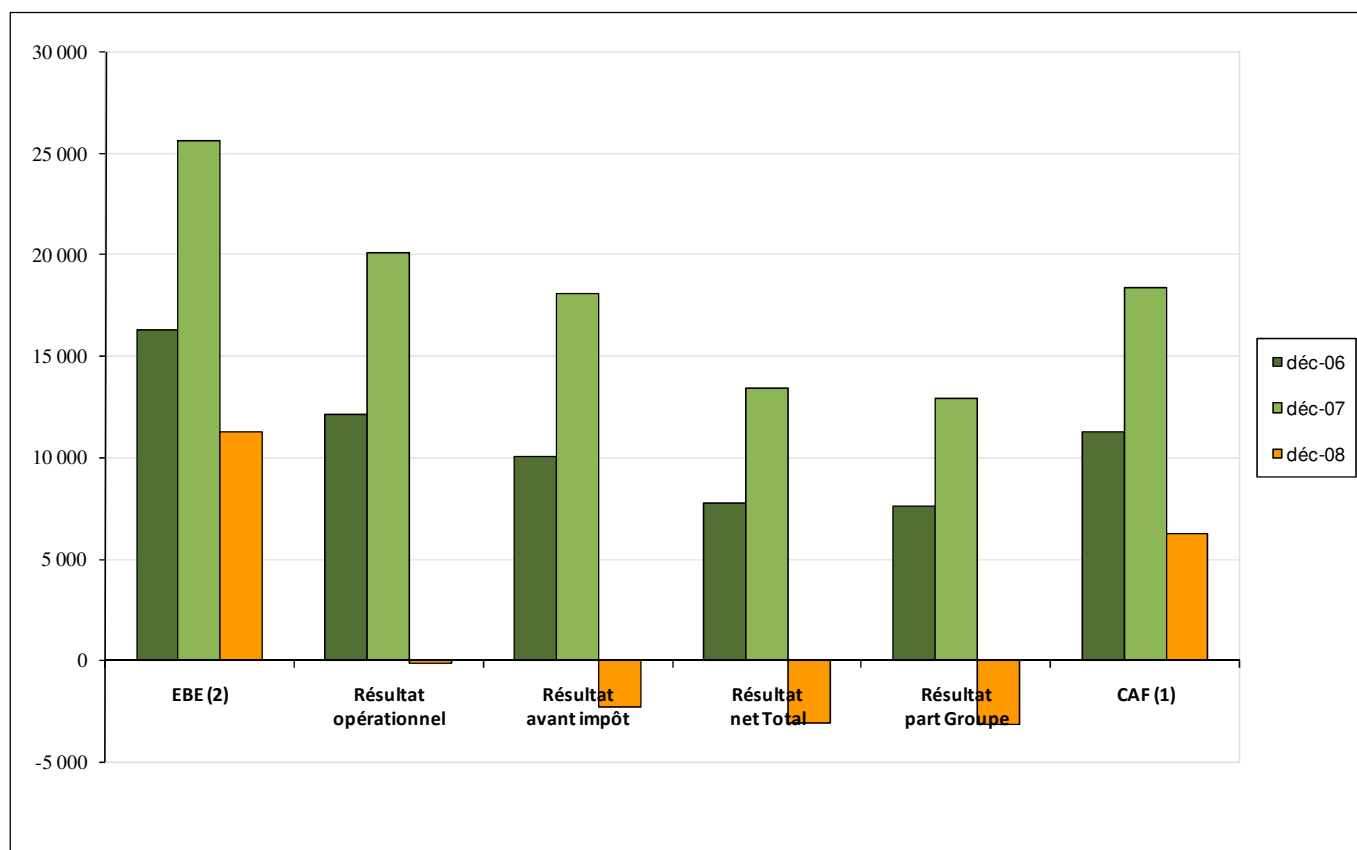
Le résultat net consolidé total 2008 s'établit en perte de 3 081 milliers d'euros et à 3.130 milliers d'euros en part du Groupe.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	% CA	2007	% CA
Chiffres d'affaires	158 513		178 448	
Excédent brut d'exploitation (2)	11 272	7,1	25 638	14,4
Résultat opérationnel courant	2 451	1,5	18 537	10,4
Résultat opérationnel	(108)	(0,1)	20 095	11,3
Coût de l'endettement financier net	(2 777)	(1,8)	(2 192)	(1,2)
Autres produits et charges financières	586	0,4	162	-
Impôt	(782)	(0,5)	(4 642)	(2,6)
Résultat net	(3 081)	(1,9)	13 423	7,5
dont Part du groupe	(3 130)		12 943	
dont Hors groupe	49		480	
Amortissements	7 192	4,5	6 474	3,6
Capacité d'autofinancement (1)	6 291	4,0	18 369	10,3
Investissements :				
Corporels et incorporels	11 820		12 135	
Financiers	648		207	

(1) CAF après coût de l'endettement financier net et impôt

(2) L'EBE correspond au résultat opérationnel courant hors dotation aux amortissements et aux provisions

Niveaux de résultats (en milliers d'euros)



(1) CAF : Capacité d'Autofinancement après coût net de l'endettement financier et impôt

(2) EBE : Excédent Brut d'Exploitation (Résultat opérationnel courant hors amortissements et provisions)

SITUATION FINANCIERE

La structure financière du Groupe s'est dégradée en part relative des fonds propres par rapport à l'exercice précédent mais elle demeure fondamentalement solide et permet au Groupe d'aborder la situation de crise dans une position favorable. Les fonds propres de l'ensemble consolidé s'élevaient à 72.348 milliers d'euros contre 79 313 milliers d'euros au 31 décembre 2007. Ils représentent 48,9 % du total du bilan contre 50% au 31 décembre 2007. L'évolution des fonds propres résulte essentiellement de l'effet du résultat de la période, des dividendes distribués sur résultat 2007 pour 2.371 milliers d'euros, de la variation de la juste valeur des instruments financiers et des effets de variation de périmètre.

Flux financiers

La capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt s'établit à 6.290 milliers d'euros et représente 4% du chiffre d'affaires contre 18.369 milliers d'euros pour 2007 et 10,3% du chiffre d'affaires.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité, hors effet des cessions d'actifs, est positif à hauteur de 8.536 milliers d'euros contre 8.400 milliers d'euros pour l'exercice 2007. A la capacité de financement après coût de l'endettement financier et impôts est venue s'ajouter la réduction en valeur absolue des besoins en fonds de roulement d'exploitation soit 3.414 milliers d'euros en liaison avec la diminution de l'activité obérée par les décalages importants d'impôt société en raison des effets de ciseaux dans les résultats entre 2007 et 2008. Le besoin en fonds de roulement se situait à un niveau cependant élevé en fin d'exercice 2008 à 119 jours en raison de l'augmentation des stocks en Afrique du fait des positions attentistes des clients et des reports ou annulations de commande qui en ont résulté.

Le flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement, y inclus les effets de cession d'actifs pour 2.068 milliers d'euros, correspond à un décaissement de 13.008 milliers d'euros au titre des investissements opérationnels directs (hors investissements financiers de 648 milliers d'euros) du fait de décalage dans le paiement d'une partie des investissements engagés en 2007. Le groupe a poursuivi en particulier sur le premier semestre 2008 son programme d'investissement stratégique avec notamment :

- l'augmentation de la valeur ajoutée créée avec l'augmentation des capacités de séchage au Congo (usine de Moualé), l'installation des séchoirs à la scierie de Mévang (Ndjolé Gabon), la création d'atelier de seconde transformation à Mbang (Cameroun) et Franceville (Gabon) ;
- l'augmentation des capacités de séchage de l'usine de production de contreplaqués au Gabon ;
- la poursuite de l'effort de mise sous aménagement durable des concessions et de leur certification ;
- le renouvellement du matériel forestier et la modernisation des outils industriels visant à en améliorer l'efficacité ;
- et les systèmes d'information.

Le cash flow libre opérationnel qui mesure l'excédent ou l'utilisation de trésorerie d'exploitation sous déduction des investissements opérationnels nets de la période est négatif de 2.404 milliers d'euros pour l'année 2008. Il était négatif de 2.276 milliers d'euros pour l'année 2007.

Le flux net lié aux opérations de financement est négatif de 3.916 milliers d'euros après mise en paiement des dividendes pour 2.371 milliers d'euros. Durant l'exercice, le groupe a mise en place de nouveaux emprunts destinés au refinancement des programmes d'aménagement durable des concessions forestières en Afrique pour 2.700 milliers d'euros et a remboursé conformément aux échéanciers 1.578 milliers d'euros.

Flux de trésorerie résumés

<i>Chiffres en K€</i>	2008	2007
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	6 291	18 369
Variation du BFR lié à l'activité	3 414	-14 345
Flux de trésorerie générés par l'activité	8 536	8 400
Flux de trésorerie liés aux investissements	-11 657	-10 901
Flux de trésorerie liés aux opérations de financements	-3 916	-2 175
Variation de trésorerie	-7 035	-4 680
Investissements réalisés	12 468	12 367

Trésorerie économique

La trésorerie économique est négative de 13,2 millions d'euros et s'est dégradée de 7 millions d'euros sur l'exercice.

Le besoin global en fonds de roulement s'établit à 51,7 millions d'euros stable sur la période en valeur absolue en raison principalement de la réduction du BFR d'exploitation reflétant partiellement la contraction de l'activité en raison de l'augmentation des stocks et des pressions sur la durée du crédit client en liaison avec le mix géographique des ventes ; les éléments hors exploitation directe (décalage impôt société notamment) venant compenser cette réduction. Le BFR représente désormais 119 jours de chiffre d'affaires.

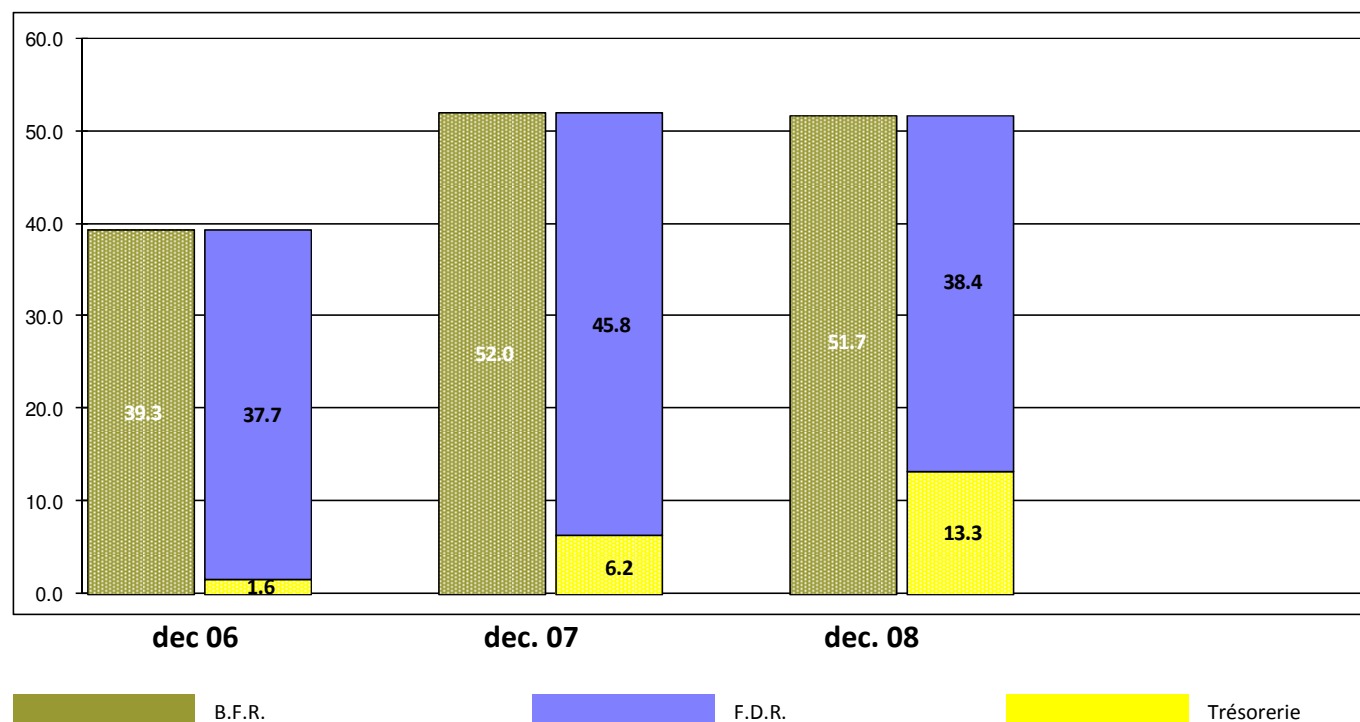
L'endettement financier net du groupe, passe de 26,6 millions d'euros à 34,6 millions d'euros et représente 48 % des fonds propres totaux. La maturité de la dette à moyen terme a été améliorée sur le premier semestre avec la mise en place d'un emprunt AFD ; le groupe en terme de taux profitant de la baisse des taux variables, la part à taux fixe de la dette financière brute passant de 57,8% au 31 décembre 2007 à 52,9% au 31 décembre 2008.

Besoin en fonds de roulement

Fonds de roulement

Trésorerie

(en millions d'euros)



Information concernant les restrictions à l'utilisation des capitaux pouvant influencer de manière directe ou indirecte les opérations du groupe. Liquidité et source de financement.

Les lignes bancaires et emprunts ne contiennent pas de clause de remboursement anticipé notamment en cas de non respect des covenants.

Le groupe dispose en outre des lignes nécessaires (disponibilités et lignes autorisées mobilisables) pour faire face à son cycle d'exploitation et à son plan d'investissements.

PERSPECTIVES

Face au manque de visibilité en 2009, Rougier privilégie à court terme l'ajustement de ses capacités de production en fonction de la demande des marchés, et la réduction des coûts. Ces mouvements s'accompagnent du report de tous les investissements non indispensables dans l'environnement actuel. Ces mesures permettront en outre de préserver la flexibilité et la compétitivité de l'offre, tout en maîtrisant le niveau des stocks. L'objectif est de limiter les impacts négatifs du contexte macro-économique actuel sur la rentabilité et d'optimiser la génération de cash.

Dans la durée, Rougier entend tirer profit de la qualité de ses offres, du renforcement de son efficacité commerciale et de son expertise distinctive dans la maîtrise et la valorisation de la ressource forestière afin de renforcer ses positions. Dans cette perspective, Rougier continue à centrer son action sur :

- la création de valeur grâce à la valorisation des concessions forestières et le développement de la valeur ajoutée industrielle ;
- le déploiement d'une offre de produits certifiés la plus large possible, fondée sur la certification FSC obtenue au Gabon en 2008 et permettant d'aborder favorablement les marchés matures et sensibles aux enjeux environnementaux.

A court terme, la rentabilité opérationnelle sera affectée par l'évolution globale des marchés et leur traduction dans les prix de vente dont la baisse pourrait dans une moindre mesure se poursuivre sur le premier semestre 2009. En Afrique, la position de producteur intégré de Rougier devrait toutefois lui permettre d'en limiter les effets sur les prix de revient des différents produits.

La stratégie du groupe axée sur la création de valeur et la maîtrise globale de la filière doit lui permettre de faire face aux aléas conjoncturels et de bien résister aux difficultés ; les perspectives restent favorables sur le moyen/long terme.

ACTIVITE DES PRINCIPALES FILIALES

EXPLOITATIONS FORESTIÈRES, INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DU BOIS EN AFRIQUE ET COMMERCE INTERNATIONAL DE BOIS ET DÉRIVÉS

Le net ralentissement des marchés de la construction à travers le monde puis la brusque dégradation des conditions macro-économiques a entraîné des réductions d'activité et des baisses de prix en particulier des sciages, la demande pour les bois tropicaux africains d'origine légale s'inscrivant dans cette tendance générale. Les variations monétaires (notamment euros/dollar), le renchérissement du coût du gazoil et par voie de conséquence de celui de la chaîne logistique à la fois terrestre et maritime avec des tensions sur le fret en conventionnel pendant la première partie de l'année ont affecté les productions africaines dont la compétitivité sur certains marchés a été réduite.

Au Gabon, les résultats opérationnels ont bien résisté et ont pu bénéficier de la bonne tenue des marchés européens des grumes et contreplaqué. La société n'a cependant pas pu tirer profit du plein effet de la libéralisation de la commercialisation de l'okoumé en raison du ralentissement de la production forestière. La mise en place des quotas d'exportation de grumes vient cependant renforcer le modèle de développement basé sur la gestion responsable de la ressource et l'industrialisation qui a abouti à l'obtention de la certification FSC au cours du dernier trimestre. Ces tendances ont été confortées par le bon niveau de performance atteint par l'unité de contreplaqué qui, prenant appui sur l'amélioration de la productivité et de la qualité des productions, a profité pleinement de l'orientation des marchés et a enregistré une nouvelle amélioration de ses résultats. Les unités de sciages de Franceville (Mbouma-Oyali) et Ndjolé (Mévang) ont souffert des dysfonctionnements apparus très tôt dans le marché des sciages okoumé et ont dû ralentir leur niveau de production ; la zone de Franceville étant temporairement mise à l'arrêt au cours du quatrième trimestre. En fin d'exercice, le résultat a été bonifié par l'obtention d'un crédit d'impôt en liaison avec les mesures transitoires décidées par l'Etat gabonais pour favoriser la production de contreplaqués dont la compétitivité sur les marchés internationaux a été obérée en raison de la non ratification des accords APE par le Gabon. A moyen terme, la poursuite de l'industrialisation avec la montée en puissance de l'usine de Mévang (Ndjolé) et l'obtention progressive des meilleures certifications au plan international doivent permettre d'optimiser le potentiel commercial de la société sur des marchés demandeurs de produits éco certifiés et de confirmer la pertinence des choix opérés.

Au Cameroun, les performances industrielles et forestières ont été profondément affectées par les évolutions des marchés avec des incidences directes sur la productivité et la qualité des productions. Les efforts consentis pour solidifier le redressement des résultats amorcé au cours des exercices précédents n'ont pas été suffisants pour abaisser les coûts de production à un niveau compatible avec celui des prix de vente. Les marges opérationnelles ont également été affectées par un mix essence de bois moins riche en 2008, les efforts consentis pour la gestion responsable et des difficultés rencontrées dans les évacuations des productions. Les effectifs après avoir augmenté de façon sensible sur le premier semestre ont été adaptés en fin d'année avec en outre la suppression d'une équipe sur le site de Djoum. La dégradation des conditions a conduit le groupe à reconnaître dans ses comptes consolidés une perte de valeur des actifs Cameroun à hauteur de 3 millions d'euros. En 2009, la situation devrait rester tendue, le groupe concentrant ses efforts sur l'amélioration de la planification des ressources et de l'efficacité des méthodes industrielles avec pour objectif la réduction des prix de revient et la maîtrise du niveau des stocks.

Au Congo, le niveau de rentabilité opérationnelle atteint en 2007 n'a pas pu être maintenu en 2008 ; le sapelli ayant été rapidement affecté par les effets de la crise immobilière sur les marchés nord américains et européens. Compte tenu en outre de l'éloignement des sites de production et de l'importance des coûts logistiques dans la formation du prix de revient, le groupe a décidé de réduire le rythme des productions dès le début du quatrième trimestre. Les activités ont été depuis lors temporairement arrêtées avec la mise en chômage technique de l'ensemble de l'effectif après la suppression d'une centaine de poste. Elles ne seront redémarrées que lorsque les conditions de marché le permettront. Compte tenu de la situation ainsi créée, le groupe a testé la valeur des actifs du Congo et considérant que la crise n'aurait qu'un effet limité dans le temps, n'a pas enregistré de dépréciation ; la valeur des actifs restant inférieure à leur valeur d'utilité. En 2009, le groupe poursuivra ses investissements qui seront engagés avec pour objectif l'optimisation de l'efficacité des outils et de la valeur créée à partir de la matière notamment avec la finalisation d'un atelier de seconde transformation et des capacités de séchage.

Les activités de *Négoce International*, prenant appui sur la politique active de diversification géographique des marchés, ont permis d'optimiser la commercialisation de toutes les productions du Groupe et de réaliser les arbitrages nécessaires compte tenu de l'évolution des marchés. Les positions attentistes des clients ont cependant perturbé les marges commerciales et engendré dans certains cas des constitutions de stocks à quai et des allongements des délais de paiement, sans cependant de défaillance de clients. En 2009, le groupe accentuera sa recherche de nouveaux marchés géographiques avec pour objectif le renforcement de l'efficacité commerciale.

(chiffres en milliers d'euros)

AFRIQUE ET INTERNATIONAL (*)	2008	% du CA	2007	% du CA
Chiffre d'affaires (**)	124 931		145 577	
Résultat opérationnel courant	1 314	1.1%	17 265	11.9%
Résultat opérationnel	-666	(0.5%)	18 777	12.9%
Résultat net	(3 242)	(2.6%)	12 662	8.7%
CAF après coût endettement financier net et impôt	5 770	4.6%	17 046	11.7%
(**) dont CA réalisé avec les autres secteurs	10 333		9 037	

(*) données consolidées par secteur

ACTIVITES D'IMPORTATION ET DE DISTRIBUTION BOIS EN FRANCE

Les activités d'importation et de distribution bois en France, prenant appui sur la politique d'approvisionnement volontariste décidée en fin d'année 2007 et sur leur dynamique commerciale, ont pu profiter pleinement de la bonne tenue de l'activité durant les neuf premiers mois de l'exercice. Les conditions de marché se sont cependant dégradées sur le quatrième trimestre et la branche a enregistré un repli de son chiffre d'affaires. Sur l'année le chiffre d'affaires progresse de près de 3% après avoir enregistré une progression de 14% en 2007.

L'activité importation de sciages et dérivés a bénéficié plus particulièrement de la bonne tenue de l'activité et enregistre une nouvelle croissance de son chiffre d'affaires grâce à l'intensification des efforts commerciaux. Malgré la détérioration du marché, elle a été en mesure de préserver le niveau de ses marges commerciales et de ses résultats. Elle bénéficie également des effets combinés de l'approfondissement de la gamme des produits commercialisés et de la politique de diversification des clients. L'activité importation de panneaux a quant à elle maintenu son niveau d'activité dans un marché marqué par les difficultés rencontrées par certains producteurs de contreplaqués exotiques favorisant la bonne tenue des prix de vente et des marges commerciales.

La rentabilité opérationnelle courante à près de 5% du chiffre d'affaires est néanmoins réduite de 21%, traduisant les tensions apparues en cours d'année. Le résultat net de la branche, à 2,8% du chiffre d'affaires contre 2,0% en 2007, a bénéficié de la révision du niveau de risque dans le cadre de la procédure pour une possible entente tarifaire qui a fait l'objet d'un jugement rendu par le Conseil de la Concurrence contre les fabricants français de contreplaqués à base okoumé étendue à Rougier Panneaux. Le résultat de l'exercice 2007 intègre à l'inverse la constitution de la provision.

La capacité d'autofinancement à 2,8% du chiffre d'affaires, soit une réduction de 24% par rapport à l'année précédente, permet néanmoins à la branche de dégager des marges de financement complémentaires pour poursuivre son développement.

(En milliers d'euros)

<i>IMPORTATION ET DISTRIBUTION France (*)</i>	2008	% du CA	2007	% du CA
Chiffre d'affaires (**)	44 772		43 439	
Résultat opérationnel courant	2 221	5.0%	2 797	6.4%
Résultat opérationnel	2 373	5.3%	2 097	4.8%
Résultat net	1 268	2.8%	863	2.0%
CAF après coût endettement financier net et impôt	1 275	2.8%	1 686	3.9%
(**) dont CA réalisé avec les autres secteurs	1 645		2 267	

(*) Données consolidées par secteur

DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre d'une démarche de progrès continu, Rougier affirme son engagement pour le développement responsable en privilégiant trois principes fondamentaux qui sont la gouvernance et son impact économique, la responsabilité sociale et citoyenne et la responsabilité environnementale. Cette vocation se traduit par une démarche active de certification de gestion durable.

Le développement responsable est au cœur de l'action de Rougier. Implanté depuis plus d'un demi siècle en Afrique Centrale, le groupe œuvre quotidiennement à rendre pérenne l'ensemble de ses activités :

- d'exploitation forestière en optant pour une gestion responsable des concessions forestières qui lui sont concédées
- de transformation en investissant année après année dans des nouvelles unités industrielles permettant d'augmenter le taux de transformation ainsi que le rendement matière
- de commercialisation en se conformant à l'ensemble des réglementations en vigueur (aussi bien à l'export dans les pays producteurs qu'à l'import dans les pays consommateurs), mais aussi en cherchant à apporter le maximum de garanties environnementales et de traçabilité des produits bois sur les différents marchés.

Exploitations forestières, industries de transformation du bois en Afrique et négoce international de bois et dérivés

Rougier dispose d'un ensemble de concessions forestières d'environ 2 millions d'hectares réparties dans 3 pays d'Afrique Centrale :

- Au Gabon :
 - CFAD du Haut-Abanga et de l'Ogooué-Ivindo : 571.000 ha pour le compte de la société Rougier Gabon ;
 - CFAD de Léké (117.000 ha) et CFAD de Moyabi (188.000 ha), soit 305.000 ha pour le compte de la société CIFHO, avec laquelle un contrat d'association long terme est passé.
- Au Cameroun :
 - UFA 10-054, UFA 10-038, UFA 10-056 : 284.000 ha pour le compte des sociétés du groupe Rougier, SFID et CAMBOIS ;
 - UFA 09-003, UFA 09-004a, UFA 09-005 a et b composant le massif de Djoum-Mintom : 183.000 ha pour le compte des sociétés SOCIB et LOREMA avec lesquelles des contrats d'association long terme sont passés ; LOREMA étant depuis 2007 filiale du groupe ;
 - les UFA 09-007 et 09-008 pour le compte des établissements MPACKO avec laquelle un contrat d'association long terme est passé d'une superficie totale d'environ 79.000 ha.
- Au Congo :
 - UFA Mokabi-Dzanga : 583.000 ha pour le compte de la société MOKABI SA.

2008 : une étape importante dans la certification

L'année 2008 a été une étape décisive dans la reconnaissance des efforts techniques, financiers et humains entrepris depuis plus de 10 ans par Rougier en matière de développement responsable dans la branche d'activité. Les certifications suivantes ont été obtenues à ce jour par les différentes filiales :

- Certification FSC de bonne gestion forestière obtenue par Rougier Gabon sur 688 262 ha de concessions forestières
- Certification FSC de la chaîne de contrôle de Rougier Gabon sur ses 2 scieries (Mévang et Mbouma-Oyali) et sur son usine de contreplaqués d'Owendo
- Certification FSC de la chaîne de contrôle de Rougier International (filiale de commercialisation de toute la production africaine de Rougier)

Avec cette certification, **34,2%** des surfaces concédées au groupe répondent aux meilleurs standards internationaux en matière gestion responsable. Rougier contribue ainsi à la protection de **4 %** des 17 millions d'hectares de forêts denses humides du Gabon.

Poursuite des efforts en matière de mise sous aménagement durable des concessions

La mise sous aménagement constitue le fondement de la gestion durable. Au-delà du respect rigoureux des lois et codes forestiers, elle définit un cadre technique plus ou moins détaillé selon le pays précisant les modalités opératoires de l'entreprise sur le terrain pour élaborer le plan d'aménagement d'une concession forestière.

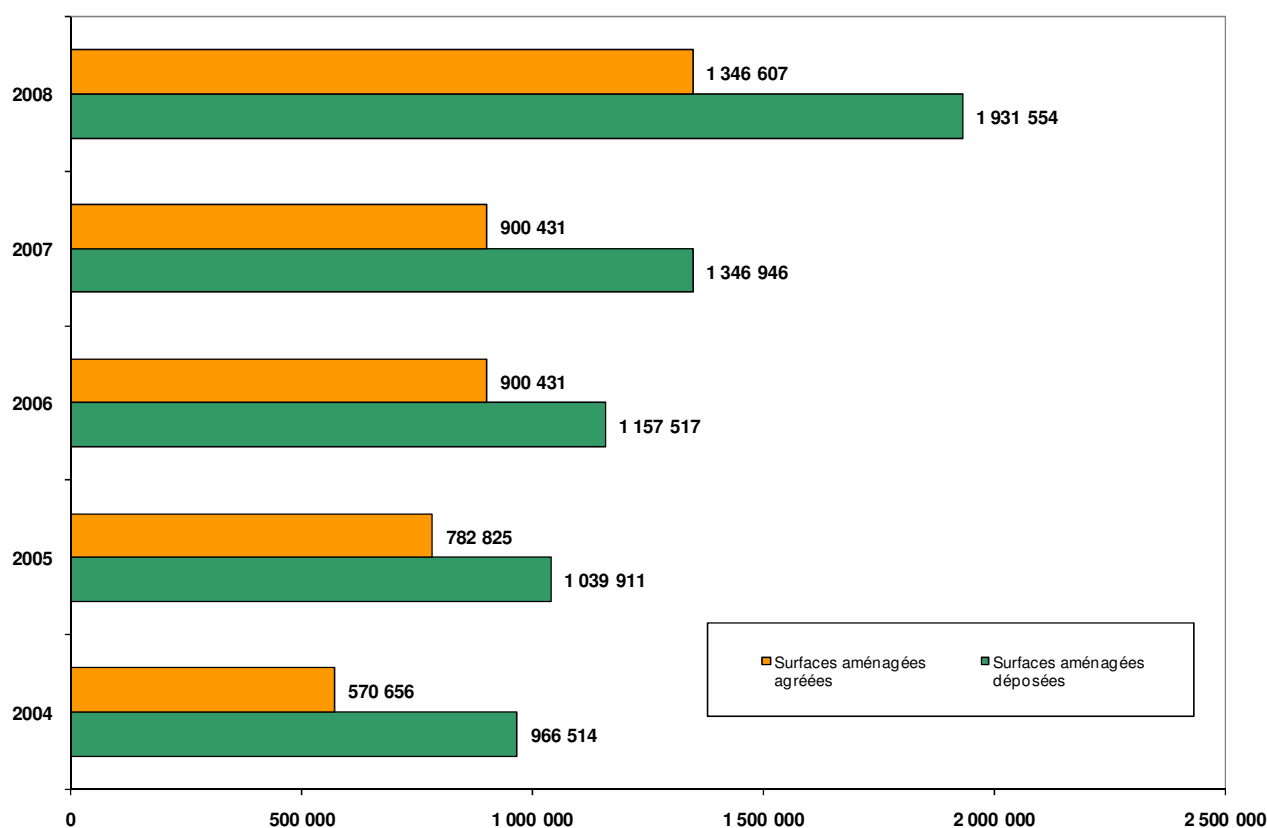
Dans chaque pays, une équipe dédiée définit les procédures de gestion durable et met en œuvre les plans d'aménagement, un processus long et complexe fondé sur une démarche scientifique rigoureuse et sur une concertation large et permanente. Le plan est un véritable outil de planification de l'activité d'exploitation forestière sur une période appelée « rotation » (période au bout de laquelle on revient exploiter une parcelle exploitée en moyenne 25 ans auparavant). Tout en garantissant le bien être et le développement social, sa mise en œuvre contribue à ce que les prélèvements forestiers effectués n'affectent pas la capacité de régénération de la forêt. Dans cette perspective, Rougier prélève en moyenne par hectare un arbre tous les 25 ans, selon les législations en vigueur. Mis en œuvre sur le terrain avec des documents de gestion quinquennaux et annuels, le plan permet de préparer les programmes pluri annuels d'activité ainsi que la promotion des nouvelles essences.

L'effort de mise sous aménagement et de gestion durable des concessions forestières des différentes sociétés du groupe s'est poursuivi en 2008. L'accent a notamment été mis sur le renforcement des compétences pour la mise en œuvre et le suivi des aménagements d'une part et l'obtention des meilleures certifications internationales d'autre part. Sur l'ensemble des sites, un système de management intégrant la qualité, la sécurité, la santé, la sûreté et l'hygiène est mis en place. L'approche est fondée sur une démarche de progrès et d'amélioration continue. Elle permet d'atteindre progressivement les niveaux demandés par les référentiels de gestion forestière durable.

Fin 2008, 96% des surfaces concédées au groupe Rougier disposent d'un plan d'aménagement déposé auprès des Administrations forestières de tutelle, les derniers déposés étant en cours d'agrément. Un pas important a été franchi dans ce domaine avec le dépôt du plan d'aménagement de la concession de Mokabi Dzanga ; les inventaires d'aménagement sur la totalité de l'UFA de Mokabi-Dzanga ayant été finalisés en fin d'année 2008. Des progrès significatifs ont également été enregistrés en ce qui concerne l'agrément des plans : ainsi désormais 67% de la totalité des surfaces concédées à Rougier dispose d'un plan d'aménagement agréé contre 45% à la fin de l'année 2007, ce qui constitue une étape importante vers la certification de l'ensemble des concessions.

La fin des inventaires d'aménagement sur la totalité des UFA 09-007 et 09-008 gérées au Cameroun pour le compte des établissements MPACKO est prévue d'ici à 2010, ce qui permettra alors au groupe de disposer de 100% des surfaces concédées sous aménagement.

Effort de mise sous aménagement durable des concessions forestières (en ha)



Un processus global de certification

Rougier contribue par son activité à la préservation et au renouvellement de sa matière première. Cet engagement de toujours pour le respect de la forêt se traduit depuis plusieurs années par un processus longs visant à certifier à terme 100% des concessions forestières conformément aux standards internationalement reconnus. Ainsi, la certification de gestion forestière FSC et de traçabilité TLTV est un processus volontaire dans lequel Rougier investit de façon importante afin de valoriser ses produits sur les différents marchés internationaux.

Au delà des résultats obtenus au Gabon, des actions sont été engagées au **Cameroun** dans le but de confirmer le certificat international de traçabilité garantissant la légalité des bois commercialisés à partir des productions dans les UFA du Groupe. Des audits de vérification ont été conduits par SGS en cours d'année et ont permis de confirmer le TLTV (Timber Legality and Traceability Verification – Legality of Production) obtenu des 2007. Ces résultats ont été confirmés dans le cadre d'un audit périodique réalisé en septembre 2007. Une nouvelle étape devrait être franchie en 2009 : un pré-audit FSC est prévu durant le premier trimestre sur l'ensemble le périmètre forestier et industriel de Mbang (Massif de l'Est), le manque de visibilité sur le plan économique ayant conduit a reporter ce travail sur le périmètre de Djoum (Massif du Sud).

Surface forestière totale certifiée gérée par le groupe à fin 2008 : 1 239 141 ha certifiés FSC ou TLTV (ha toutes certifications confondues) soit 61,5% de la surface totale aménagée ou en voie de l'être

Des partenariats renforcés pour mener à bien les différents programmes

Pour mener à bien l'ensemble des actions environnementales et sociales, Rougier a conclu des accords de partenariat avec différentes ONG de façon à assurer une mise en œuvre adéquate de projets aussi bien environnementaux que sociaux :

- le WWF et le Ministère des Eaux et Forêts au Gabon pour la mise en place d'une lutte anti braconnage (initié en 2006). Ce programme a pour objectif d'effectuer des missions de lutte anti-braconnage dans les concessions ainsi que dans les villages riverains et les bases vie, mais aussi de sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés à la conservation de la faune.
- le CENAREST au Gabon pour un « projet de conservation et de promotion de la Culture Pygmée Babongo de la région de Boumango » (**initié en 2008**). Ce projet, inscrit au volet social de la mise en œuvre du plan d'aménagement de la CFAD de Moyabi, a pour objectif principal de recenser et caractériser l'ensemble des pratiques traditionnelles liées aux ressources naturelles, et plus particulièrement celles situées dans les concessions forestières concédées à Rougier.
- Nature Plus (Laboratoire de Foresterie des Régions tropicales et subtropicales de la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux) au Cameroun et au Congo sur l'étude de la dynamique des peuplements forestiers (**initié en 2008**). L'objectif est double : affiner les connaissances sur la dynamique de régénération des essences actuellement exploitées, et aussi de déterminer les éventuels besoins d'assistance (enrichissement de trouées, relèvement des diamètres d'exploitation, etc.) pour les essences à considérer comme sensibles
- La Zoological Society of London (ZSL) au Cameroun pour la mise en œuvre du projet Wildlife Wood Project (**initié en 2008**). Ce partenariat vie à développer les axes de collaboration suivants : suivi des populations animales, appui à la mise en place d'un système de suivi des activités illégales, renforcement des capacités locales concernant les méthodes de suivi de la faune et des activités illégales en forêts tropicales.

La gestion de l'impact environnemental des activités

Les métiers de Rougier étant liés à la nature, le respect de l'environnement a toujours été au cœur des préoccupations du groupe. Il participe de la mise en œuvre du plan d'aménagement et de la démarche de certification de bonne gestion forestière. Les actions concrètes, mises en œuvre dans les concessions forestières (sites de production) et sur les sites industriels (et sites d'habitation) matérialisent les engagements de Rougier : garantir le devenir de la ressource, maîtriser les risques environnementaux, susciter une volonté collective, aller vers un haut niveau de performance environnementale. Ces actions sont conduites dans tous les domaines d'activités :

- Une exploitation forestière respectueuse de l'environnement avec la mise en place de technique d'exploitation à impact réduit et la prise en compte de l'écosystème des concessions (gestion de la biodiversité, préservation des terrains sensibles). Ainsi 7% des surfaces concédées au groupe ont été mises sous protection et ne seront donc jamais mises en production.
- Des pratiques environnementales « propres » sur les sites d'habitation et sites industriels, avec en particulier la gestion des déchets ménagers et industriels, la gestion des sous produits mécaniques mais également la valorisation des déchets de la première transformation de bois, la sécurisation et la potabilisation de l'eau (1 point d'eau pour 80 personnes dans les zones rurales).

Activités importation/distribution implantées en France

Rougier a également obtenu des résultats dans ses activités d'importation et de distribution qui se sont engagées dans un processus de certification de leur chaîne de traçabilité (PEFC / FSC) dès 2006. En 2008 avec la finalisation de l'implantation du système d'information, dans le prolongement de la certification obtenue au Gabon, les résultats suivants ont été obtenus :

- Certification FSC et PEFC de la chaîne de contrôle de Rougier Panneaux (filiale d'importation et de distribution France de panneaux contreplaqués).

En 2009, la démarche sera étendue à Rougier Sylvaco qui fera également certifié sa chaîne de contrôle.

En outre, en 2006, les filiales françaises de distribution ont signé la « Charte environnementale de l'achat et de la vente de bois » parrainée par Le Commerce du Bois avec pour objectif de promouvoir les bois éco-certifiés. Cette adhésion emporte trois engagements principaux :

- augmentation de la part des bois éco-certifiés dans leur vente ;
- commercialisation de bois ayant une origine dont la légalité est avérée ;
- effort d'information sur les produits commercialisés.

Ces engagements sont soumis à un audit externe qui sera réalisé par le CTBA (Centre Technique des Bois et de l'Ameublement).

En ce qui concerne plus particulièrement, l'incidence de ces activités sur l'environnement, il est considéré comme infime et de ce fait ne fait pas l'objet de reporting distinct pour ce qui concerne à la fois les rejets de CO₂ dans l'atmosphère ou d'autres rejets dans le sol, les consommations d'eau, de gaz, d'électricité ou de fuel.

POLITIQUE DU GROUPE EN MATIERE SOCIALE

Evolution des effectifs

Au 31 décembre 2008, l'effectif du groupe comprenait 3.038 personnes qui se répartissaient comme suit :

<i>Catégorie</i>	Exercice clos au 31/12/2008	%	Exercice clos au 31/12/2007	%
Cadres	144	5 %	140	4 %
Agents de maîtrise	160	5 %	176	5 %
Employés & ouvriers	2 734	90 %	3 025	91 %
Total	3 038	100 %	3 341	100 %

Répartition géographique

France	64	2 %	59	2 %
Afrique	2 974	98 %	3 282	98 %
Total	3 038	100 %	3 341	100 %

Après une période de forte croissance (augmentation des effectifs de 41% entre 2006 et 2007), l'effectif du groupe s'est stabilisé tout au long de l'année 2008. Dans un premier temps, le report de certains investissements initialement programmés pour 2008 s'est traduit par le report des embauches correspondantes. Puis la dégradation brutale des conditions économiques en fin d'année a contraint le groupe à adapter les capacités des sociétés de production, en optimisant les processus (Cameroun) ou en fermant temporairement des sites (Gabon et Congo). En conséquence, l'effectif global du groupe au 31 décembre a été ramené à 3.038 personnes, en diminution de 9% par rapport à fin 2007. Cette diminution résulte pour partie de non renouvellement de CDD, mais aussi de licenciements pour motif économique (40 personnes au Congo et 100 personnes au Cameroun).

Outre ces mesures d'ajustement des effectifs, le groupe a pris des mesures de chômage technique, sur les sites arrêtés au Gabon et au Congo, avec l'autorisation des administrations nationales et après concertation avec les représentants du personnel et des syndicats. Les autorisations sont accordées pour une durée (de trois à six mois) et un nombre de personnes définis. Elles font l'objet de contrôles réguliers et donnent le choix aux salariés entre un maintien sur place avec leur famille ou le retour dans leur village d'origine. En l'absence de prise en charge par l'Etat, le groupe assure aux salariés concernés une rémunération minimum (en général de l'ordre de 30% du salaire de référence). Ces mesures permettent de maintenir le lien contractuel entre la société et ses salariés et, en évitant la dispersion d'une main d'œuvre formée et qualifiée, de faciliter le redémarrage des productions dès que la conjoncture économique le permettra.

En 2008, les mesures de chômage technique ont concerné 51 personnes au Gabon et 184 personnes au Congo. En début d'année 2009, la mesure a été étendue au Gabon au personnel de l'usine de Mbouma Oyali et aux bases logistiques du Haut-Ogooué, soit 150 personnes au total ; le personnel affecté à l'exploitation forestière ayant été partiellement reclassé.

Sur les 3.038 personnes présentes à la clôture de l'exercice, 2.974 sont en poste en Afrique (98%), essentiellement des nationaux (2.797 personnes), mais aussi 109 ressortissants d'autres Etats africains et 68 expatriés originaires d'Europe, de France pour 93% d'entre eux (65 en 2007).

En France, les 64 postes occupés sont essentiellement des postes commerciaux ou de direction ; la légère augmentation par rapport à 2007 (+ 3 personnes) traduit le souhait du groupe de renforcer ses structures centrales.

En Afrique, la grande majorité de l'effectif (environ 70%) est localisée sur les sites de production forestière et industrielle généralement éloignés des centres urbains ; seules les usines de contreplaqué d'Owendo, proche de Libreville, et de sciage de Mbouma-Oyali, proche de Franceville, permettent à leurs employés de vivre en milieu urbain.

Compte tenu de la nature des activités du groupe en France, l'emploi de personnel en intérim est limité. En 2008, l'emploi en intérim a représenté 103 milliers d'euros soit 0,4% de la masse salariale totale, contre 135 milliers d'euros en 2007 et 0,5% de la masse salariale.

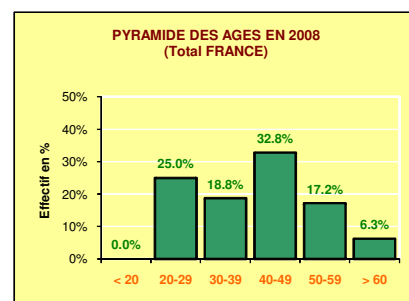
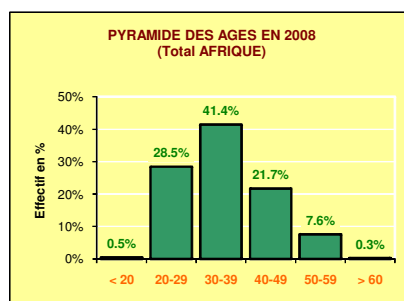
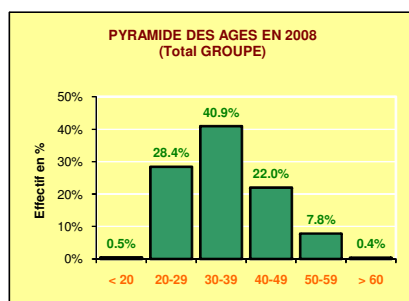
Age moyen et ancienneté

Pour chacune des deux zones géographiques, l'âge moyen et l'ancienneté sont les suivants :

	Age moyen 2008	Ancienneté 2008	Age moyen 2007	Ancienneté 2007
France	41,3	9,1	42,3	9,6
Afrique	35,8	5,3	35,0	5,1
Moyenne Groupe	35,9	5,4	35,1	5,2

L'âge moyen a augmenté cette année en Afrique, du fait de la stabilisation des effectifs et du ralentissement du turn-over, conséquences des réductions d'activités. De la même façon, l'ancienneté moyenne a augmenté de 0,7 mois. Il s'agit d'un mouvement naturel dans le contexte spécifique de zones où l'emploi salarié est rare, et où l'intérêt du groupe est de s'assurer de la fidélité de la main d'œuvre qu'il a formée. Environ 75% des effectifs ont entre 20 et 40 ans.

L'ancienneté moyenne enregistrée en Afrique est influencée par les développements réalisés au cours des cinq dernières années : implantation au Congo, augmentation des capacités de production au Gabon, création de nouveaux sites industriels.



Répartition des effectifs

	2008		2008		2007		2007	
	Hommes	%	Femmes	%	Hommes	%	Femmes	%
France	36	56 %	28	44 %	31	53 %	27	47 %
Afrique	2 833	95 %	141	5 %	3 159	96 %	123	4 %
Total	2 869	94 %	169	6 %	3 190	96 %	149	4 %
Dont cadres	130	90 %	14	10 %	126	90 %	14	10 %

La répartition des effectifs reste globalement stable d'un exercice sur l'autre. L'essentiel des effectifs étant basé en Afrique et soumis à une forte contrainte de mobilité, la proportion de femmes employées sur les chantiers est naturellement faible. Par contre, elle est élevée dans tous les emplois administratifs, et en croissance dans les emplois les plus qualifiés :

- 7% des cadres du groupe en Afrique sont des femmes en 2008, contre 6% en 2007 ;
- la proportion de femmes parmi les agents de maîtrise varie quant à elle suivant les pays entre 25% et 33%.

Gestion des ressources humaines

La gestion des relations sociales est décentralisée ; chaque filiale africaine gère l'ensemble de son effectif, ainsi que les relations avec les représentants du personnel. Chaque pays dispose de ses propres conventions collectives et organisations syndicales :

- Au Congo : Convention collective des entreprises agricoles et forestières ; les représentants du personnel sont affiliés auprès des deux syndicats nationaux.
- Au Cameroun : Convention collective nationale des entreprises d'exploitation, de transformation des produits forestiers et activités connexes. Les principaux syndicats nationaux sont représentés sur les sites de production et sur le site administratif de Douala.
- Au Gabon : Convention collective des industries du bois, sciages et placages du Gabon (pour les usines) et Convention collective des exploitations forestières de la République Gabonaise (pour l'exploitation forestière) ; les principaux syndicats du pays sont représentés auprès des salariés.

Sur chaque site, les représentants du personnel sont élus à partir de listes présentées par les syndicats ou par les salariés.

Au Gabon, des comités sécurité santé hygiène au travail (CSST) ont été mis en place sur toutes les CFAD ainsi que les sites industriels et bureaux ; ces comités doivent permettre d'accentuer la sensibilisation de tout le personnel à la prise en compte des aspects sécurité, santé et hygiène dans l'exécution de leurs tâches au travail. Une démarche similaire a été engagée au Cameroun et au Congo.

En France :

Le personnel en France (64 personnes) est réparti sur 4 sociétés, dont 3 sociétés de négoce et la société holding. Il dépend de la Convention Collective du travail mécanique du bois, des scieries, du négoce et de l'importation des bois. Du fait de la faiblesse des effectifs par site, aucune société ne dispose de représentants du personnel. L'organisation du temps de travail est conforme à l'accord de branche du 10 octobre 2000.

Management social

En Afrique :

Sauf sur les sites de Djoum au Cameroun, et de Franceville (Mbouma-Oyali) et d'Owendo au Gabon, situés en zones péri-urbaines, les travailleurs sont logés dans des villages construits par le groupe et gérés en collaboration avec leurs représentants.

Dans le cadre de la gestion responsable de ses activités, le groupe engage chaque année un programme de renouvellement des habitations mises à la disposition des personnels. Ces habitations sont construites selon des modèles standardisés, autour d'espaces collectifs variant selon la population, mais comprenant généralement une salle de télévision reliée par parabole, un économat et une infirmerie. Sur les sites les plus isolés, le groupe assure également la fourniture d'eau potable et d'électricité et organise le tri sélectif et la gestion des déchets.

La scolarité des enfants est prise en charge par les sociétés chaque fois que le contexte ne leur permet pas de fréquenter les écoles existantes. En 2008, le groupe gérait ainsi directement quatre écoles au Gabon et deux au Congo : un total de 655 enfants y était scolarisé dans le primaire. Dans les autres cas, Rougier participe financièrement au fonctionnement des écoles publiques en fournissant des dotations en matériel scolaire.

De la même façon, le groupe contribue au suivi médical des familles en attribuant des dotations mensuelles de médicaments gratuits à chaque site, en signant des conventions d'assistance avec les hôpitaux existants, ou en construisant et en gérant des dispensaires chaque fois que cela est nécessaire. En 2008, le groupe gérait quatre dispensaires au Gabon et un au Congo désormais dirigé par un médecin salarié de la société.

Enfin, dans le cadre des clauses contractuelles des plans d'aménagement, pour en assurer l'autonomie alimentaire des actions sont menées pour favoriser le développement de cultures vivrières et soutenir le commerce local.

Développement des compétences

En Afrique, Rougier Gabon a mis en place un plan de formation couvrant les années 2008 à 2010. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet FORINFO, avec l'appui de la Coopération française et l'assistance d'un cabinet spécialisé. Elle a permis de formaliser 54 lignes de formation distinctes, dans tous les domaines et pour toutes les catégories de travailleurs. Globalement, le programme prévoit un ensemble de coûts externes de l'ordre de 550 milliers d'euros sur trois ans, et environ 10.000 journées/hommes de stages, en France ou au Gabon, réparties sur la totalité du personnel.

Ce programme reprend et complète l'ensemble des mesures que cette filiale, comme celles du Cameroun et du Congo, mettent en œuvre en permanence grâce notamment à l'implication de tout le personnel d'encadrement, et malgré l'absence de structures adaptées dans les zones dans lesquelles elles travaillent. Ces formations, qui font partie intégrante de la démarche des différentes filiales vers la certification, sont le plus souvent englobées dans les coûts globaux de structure et n'ont pas encore donné lieu à un suivi analytique spécifique. Elles sont la contrepartie nécessaire de la spécificité des métiers de Rougier, de l'isolement géographique des exploitations forestières et industrielles, et du caractère innovant de la démarche de gestion responsable.

Sécurité au travail

La prévention des accidents est un des axes majeurs de la politique de gestion responsable de Rougier en Afrique. Elle prend diverses formes, adaptées à la fois à l'isolement des sites de production, au niveau de formation initiale des travailleurs, et à l'importance des risques encourus :

- Rédaction systématisée de fiches de postes;
- Distribution et utilisation généralisée d'équipements individuels de sécurité (EPI).
- Mise en place de procédures d'analyse en cas d'accident.

Participation

En France, l'ensemble du personnel de ces sociétés peut accéder au Plan d'Epargne Entreprise octroyé par Rougier SA, sous forme de versements volontaires abondés par l'entreprise. Le FCP « ROUGIER ACTIONS » constitué dans le cadre de ce plan d'épargne détenait en fin d'exercice 33.065 actions ROUGIER représentant 2,38% du capital.

RISQUES OPERATIONNELS ET FINANCIERS

Le groupe est exposé à un certain nombre de risques majeurs dans l'exercice de ses activités. L'identification et la gestion de ces risques fait l'objet d'une attention particulière dans le groupe tant au niveau des filiales que de la direction générale de Rougier SA. Dans ce cadre, le groupe s'est donné pour objectif de minimiser les conséquences d'évènements pouvant compromettre son exploitation et de prévenir les risques de dysfonctionnement dans la conduite de ses opérations et la mise en œuvre de son organisation.

Conscient depuis longtemps de ses responsabilités face à l'urgence environnementale, le groupe n'a pas attendu la mise en œuvre tant dans les pays producteurs que dans les pays consommateurs de restriction quant à l'origine des bois commercialisés (processus FLEGT en Europe) et a fondé son développement sur les processus de la gestion responsable notamment pour l'activité d'exploitation forestière dans le Bassin du Congo.

Le Groupe encourage ses filiales – au-delà du respect de la réglementation locale – à se conformer aux standards et procédures qu'il a élaborés. La gestion des risques opérationnels est déléguée aux directeurs des filiales qui se doivent de conduire les opérations en accord avec les lois et les règlements applicables dans chaque pays d'implantation du groupe, notamment dans le domaine de l'exploitation forestière et de la transformation industrielle, cœur de l'activité de Rougier.

Risques opérationnels, environnementaux et commerciaux

Risques liés au climat à la conjoncture économique et aux enjeux politiques

Les deux branches d'activité du groupe sont sensibles aux cycles économiques notamment ceux liés au bâtiment mais ne sont en revanche pas affectés par le climat. La forêt dense humide de la zone du Bassin du Congo n'est pas sensible aux catastrophes naturelles et le rythme de la production ne varie pas de façon significative entre les saisons sèches et les saisons humides.

Tout ralentissement conjoncturel dans le secteur de la construction peut avoir une incidence négative sur le niveau d'activité du groupe. Le groupe réduit son exposition à la cyclicité des marchés de la construction en étant présent sur un nombre croissant de marché et en approfondissant les gammes de produits offerts pour toucher à la fois les marchés du neuf et les marchés de la rénovation.

Rougier réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires à partir de ses implantations africaines dans le Bassin du Congo. Présent en Afrique depuis plus de 50 ans, le groupe n'a pas conclu de police d'assurance pour la couverture du risque politique. L'antériorité de sa présence et les principes de gestion responsable développés dans la conduite des opérations contribuent à la sécurité de ses actifs sur le long terme. Il s'agit en particulier des risques politiques liés au maintien sur une très longue période de l'attribution des concessions forestières pour lesquelles le groupe s'est engagé dans une politique soutenue de mise en œuvre de Plans d'Aménagements durables, approuvés par les gouvernements pour des cycles de 25 à 30 ans renouvelables puis de leur certification selon les meilleurs critères internationaux.

Risques opérationnels et environnementaux

Les actions du Groupe en matière d'environnement sont guidées par cinq priorités : préserver la ressource, répondre aux exigences réglementaires, aux demandes des clients, répondre aux engagements volontaires notamment en ce qui concerne la gestion responsable des activités et répondre ainsi aux meilleurs standards internationaux de certification .

Au Gabon, le groupe s'est ainsi activement engagé dans la gestion responsable et a obtenu en octobre 2008 la certification FSC (Forestry Stewardship Council) pour 688 000 hectares de concessions forestières ainsi que la certification de ses unités de transformation de Mbouma Oyali, Owendo et plus récemment Mévang. Cette certification confirme les efforts consentis par le groupe depuis de nombreuses années qui au préalable avaient abouti à la mise en place des normes applicables au management environnemental (trois concessions forestières gérées sous Aménagement Durable satisfont aux exigences de la norme ISO 14001 de même que l'unité de production de contreplaqué). Au Cameroun, le Groupe a obtenu pour l'ensemble de ces opérations une certification relative à la légalité et la traçabilité de ses productions (Traceability and Legality of Timber Vérification) garantissant aux clients l'origine et la légalité des bois commercialisés. Les engagements du groupe en matière de développement durable sont présentés plus longuement dans la partie du rapport consacrée à ce sujet.

Les différents projets déployés dans le cadre de la politique de gestion responsable permettent de maîtriser progressivement les déchets des activités (déchets mécaniques notamment) et d'organiser leur traitement. Ils permettent également de prendre en compte l'impact de l'activité sur la biodiversité et sur la faune. Le groupe a également engagé plusieurs réflexions sur le traitement des déchets du bois dans ses unités de transformation industrielle :

- la récupération systématique avec l'élaboration de co-produits ;
- l'utilisation des déchets pour l'alimentation des installations de séchage ;
- la production d'énergie à partir de la bio masse sur les sites éloignés.

Risques commerciaux

Le chiffre d'affaires du groupe est réalisé avec un grand nombre de clients et le groupe n'est pas exposé au risque de perte de clients significatifs. Les marchés de la zone Euro ou liés à la zone Euro (France et Europe de l'Ouest) demeurent dominants dans la répartition géographique ; les développements s'effectuant principalement cependant sur la zone Dollar : l'Asie et les pays émergents du Sud-Est Asiatique d'une part et le Proche Orient d'autre part. La diversification des marchés est inscrite au cœur de la stratégie du groupe avec pour objectif de réduire l'exposition aux risques de fluctuation des monnaies, de conditions économiques générales des marchés et de la dépendance trop forte vis-à-vis de clients particuliers.

Le groupe réalise une part prépondérante de son chiffre d'affaires avec ses propres productions et veille à l'origine des produits commercialisés lorsqu'il s'agit d'opérations de négoce. Il n'a réalisé notamment aucune opération commerciale avec le Liberia pour lequel l'embargo a été prolongé par l'ONU jusqu'en juin 2006 et s'efforce de vérifier l'origine des produits qu'il commercialise s'il ne les produit pas lui-même.

Carburants

Le groupe est également soumis à des risques de variation sur certaines matières telles que les carburants ou le fret directement corrélés ou non à la variation des cours internationaux. A ce jour, il n'utilise aucun instrument financier dérivé pour gérer son exposition à ces risques, ceux-ci étant encourus, notamment pour le carburant, directement en Afrique dans un contexte d'administration des prix par les autorités gouvernementales.

Gestion des assurances

Le groupe couvre les risques de responsabilité civile, de dommages aux biens, de facultés maritimes et de pertes d'exploitation par des assurances adéquates souscrites auprès d'assureurs de premier rang avec l'appui de cabinet spécialisé en assurance.

Dommages aux biens et pertes d'exploitation

Les biens et les pertes d'exploitation sont couverts par des polices d'assurances de dommages souscrites dans chaque pays où le groupe est présent. La quasi-totalité de ses polices est regroupé dans un programme international.

Ces assurances qui sont en général du type « tous risques sauf » couvrent l'incendie, la foudre, le dégât des eaux, le bris de machine, le vol et selon les pays les catastrophes naturelles. Les pertes d'exploitation sont assurées pour tous les sites de production. Les assureurs font à intervalle régulier des visites de prévention des risques des principaux sites industriels.

La plus grande partie des biens commercialisés est acheminée au point final de livraison par navires après avoir parcouru des distances plus ou moins longues à terre généralement par rail. La gestion de la chaîne logistique est de ce fait de première importance pour le groupe. Pour en limiter le risque, le groupe a souscrit auprès d'assureurs de premier plan un contrat d'assurance géré de façon centrale et couvrant les facultés maritimes avec une extension de couverture sur les risques de guerre.

Responsabilité civile

Le groupe dispose d'une assurance qui couvre à la fois la responsabilité civile des différentes filiales et leurs mandataires sociaux applicable pour toutes les zones hors Amérique du Nord.

Risques financiers

De par ses activités, le groupe est exposé à différents types de risques financiers tels que les risques de marché (risques de change, risque de taux), des risques de crédit et de liquidité. La gestion des risques financiers est centralisée au niveau de la direction financière du groupe qui assure également l'analyse des risques clients. Rougier n'a pas recours à des montages financiers complexes et n'encourt donc aucun risque significatif de marché.

Risques de change

Le groupe est exposé dans une partie de ses activités commerciales aux risques pouvant résulter de la variation des cours de change notamment du dollar. Afin de réduire son exposition aux risques, le groupe couvre de manière systématique ses ventes en devises par des contrats de vente à terme ferme d'une durée correspondant à celle du sous-jacent généralement inférieure à 6 mois. Conformément à ces principes, le groupe ne couvre ses ventes futures que lorsque les flux sont certains. La gestion des contrats de couverture est centralisée. La marge opérationnelle est donc sujette dans le futur à des variations en fonction de l'évolution des taux de change.

En outre, compte tenu de l'importance de l'Afrique Centrale dans son dispositif, le groupe a pour règle de souscrire la partie de ses dettes destinées au financement des investissements réalisés dans cette zone ainsi que la partie du BFR qui y est logée, en FCFA pour se prémunir contre les risques de dévaluation de cette monnaie.

Les actifs financiers libellés en Dollar s'élevaient au 31 décembre 2008 à 7,2 millions d'USD (15,2 millions d'USD au 31 décembre 2007) et les passifs financiers à 2,5 millions d'USD (3,8 millions d'USD au 31 décembre 2007). La position nette soit 4,7 millions d'USD était couverte par des instruments de couverture à terme dont l'efficacité a été vérifiée dans le cadre des procédures usuelles d'arrêté des comptes pour 5,2 millions d'USD. Les ventes à terme d'USD couvrant des livraisons futures d'une durée prévisionnelle inférieure à 6 mois d'élevaient à 11,1 millions d'USD au 31 décembre 2008 et étaient répartis sur un nombre important de contrat dont l'efficacité a également été testée dans le cadre des procédures d'arrêté de comptes annuels.

Risques associés à des covenants financiers

Le groupe n'est soumis à aucune exigence imposée par des tiers sur ses capitaux propres consolidés. En revanche, certains emprunts bancaires contractés par les filiales africaines du groupe ont fait l'objet de "covenants" financiers applicables aux données locales concernant le ratio dettes / fonds propres. Le niveau de ce ratio au niveau consolidé fait ressortir une position confortable de Rougier pour garantir le respect de ces contraintes locales et écarter toute probabilité d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée des dettes rattachées.

Risques de crédit et de contrepartie

Les transactions qui sont susceptibles de générer pour le groupe un risque de contrepartie sont essentiellement :

- les placements financiers temporaires
- les instruments de couverture
- les comptes clients.

Le groupe attache une attention particulière à la sécurité des paiements des biens livrés dans le cadre d'une gestion centralisée des risques clients s'appuyant sur des programmes de couverture d'assurance crédit souscrits auprès d'assureur de premier plan ou sur la mise en place de moyens de paiement offrant toutes les garanties au groupe (Crédit documentaire irrévocable et confirmé, paiement comptant contre document). Le risque de contrepartie lié aux comptes clients est limité du fait du nombre de clients composant le portefeuille et de leur dispersion géographique. Aucune contrepartie ne représente plus de 5% du chiffre d'affaires.

Les opérations effectuées sur les marchés financiers pour la gestion des risques de change et de taux d'intérêt, la gestion des flux de paiement et la gestion de trésorerie l'exposent à des risques de contrepartie que le groupe minimise en ne traitant qu'avec des banques de premier plan ou, lorsqu'il s'agit d'opérations internationales, en ne traitant qu'avec des banques dont la contrepartie a été acceptée par celles avec qui le groupe traite habituellement en France.

Les placements financiers sont diversifiés. Ils concernent des titres de premier rang essentiellement certificat de dépôt et sont négociés avec des banques elles-mêmes de premier rang.

Risques de taux

Le groupe gère de façon centralisée son risque de taux sur ses principales devises avec pour objectif de limiter les impacts de variation des taux d'intérêt sur sa charge financière.

La dette nette exposée à une variation des taux d'intérêt s'élève à environ 19,9 millions d'euros au 31 décembre 2008 (47 % de la dette brute) contre 15,8 millions d'euros au 31 décembre 2007 (42% de la dette brute). L'augmentation de la dette soumise à la variation des taux est principalement liée à l'augmentation des utilisations des facilités à court terme par les filiales françaises en liaison avec le financement du BFR. Des swaps et options de taux sont utilisés pour réduire l'exposition aux risques de taux sur la partie à moyen terme à hauteur de 3 millions d'euros.

Les excédents de trésorerie (disponibilités et valeurs mobilières de placement) placés à taux variables, représentent un encours de 3,1 millions d'euros et contribuent à limiter le risque pesant sur l'endettement à taux variable non couvert.

Risques de liquidité

Le risque de liquidité est géré par la mise en place de sources de financement diversifiées.

Au 31 décembre 2008, le groupe disposait de 32 millions d'euros de lignes de découverts octroyées par les banques utilisées à hauteur de 21,4 millions d'euros ainsi que de 8 millions d'euros de disponibilités ou de valeurs mobilières lui permettant d'assurer son fonctionnement. La Note 27 aux comptes consolidés présente de manière détaillée les disponibilités du groupe de même que les passifs financiers par échéance.

ROUGIER S.A.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les résultats de l'exercice 2008 ont été affectés par la prise en compte des éléments ci-après

- Cession en décembre de l'entrepôt situé à Athis-Mons (92) pour un prix de vente de 2 millions d'euros, ayant généré une plus value de 148 milliers d'euros.
- La dégradation des conditions économiques internationales intervenue au cours du quatrième trimestre a fragilisé la situation financière de la société camerounaise SFID détenue pour 99,82% par ROUGIER S.A., ce qui a conduit à consentir à SFID un abandon de créance à hauteur de sa situation nette négative, soit de 744 milliers d'euros. Une provision pour dépréciation des titres SFID a également été enregistrée au 31 décembre 2008 pour 1.300 milliers d'euros.
- La baisse du cours de l'action ROUGIER en fin d'année, dans un contexte général de crise boursière, a entraîné la constitution d'une provision financière sur actions propres à hauteur de 256 milliers d'euros.

FORMATION DU RESULTAT

Les produits d'exploitation s'élèvent à 5.111 milliers d'euros, en hausse de 1.150 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent. Ils proviennent principalement du revenu des immeubles pour 1.148 milliers d'euros, des prestations intra-groupe pour 2.132 milliers d'euros (en hausse de 507 milliers d'euros) et de produits divers correspondant à des refacturations de charges pour 1.575 milliers d'euros (en hausse de 350 milliers d'euros), ainsi que des reprises de provision pour risques pour un total de 238 milliers d'euros (dont 166 milliers d'euros de provision non utilisée suite à la révision de l'appréciation du risque sur le remboursement éventuel des loyers perçus du dépôt d'Athis-Mons).

Les charges d'exploitation s'établissent à 5.606 milliers d'euros, en hausse de 358 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent. La variation provient principalement des services extérieurs en hausse de 590 milliers d'euros, dont près de 250 milliers d'euros concernant les dépenses liées aux projets informatiques en Afrique et les nouveaux contrats VIE, charges intégralement répercutées aux filiales, et des efforts consentis sur les opérations de développement et de communication.

Globalement, le résultat d'exploitation est négatif de 495 milliers d'euros en amélioration de 792 milliers d'euros par rapport à l'exercice 2007.

Les produits financiers s'établissent à 2.969 milliers d'euros, en baisse de 10.224 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent. La variation principale concerne les revenus de titres de participation qui enregistrent les dividendes versés par les filiales françaises.

Hors dividendes reçus, les produits financiers s'élèvent à 469 milliers d'euros, contre 782 milliers d'euros l'an dernier. Ils comprennent les intérêts sur avances aux filiales de 175 milliers d'euros (en baisse de 306 milliers d'euros suite aux reclassements de fin d'année 2007), les produits sur cessions de valeurs mobilières de placement (SICAV et certificats de dépôt) de 208 milliers d'euros et les autres produits financiers de 70 milliers d'euros.

Les charges financières s'élèvent à 2.657 milliers d'euros, contre 265 milliers l'an dernier. La principale variation provient des provisions financières qui enregistrent en 2008 une dotation pour dépréciation des titres de participation SFID pour 1.300 et une dotation aux provisions sur actions propres de 256 milliers d'euros en raison de la baisse brutale des cours de bourse en fin d'année.

Hors provisions, les charges financières s'établissent à 1.101 milliers d'euros, contre 250 milliers d'euros en 2007. Elles sont constituées de 356 milliers d'euros d'intérêts sur emprunts à moyen terme et de l'abandon de créances de 744 milliers d'euros consenti à SFID en 2008.

Globalement, le résultat financier est ainsi positif de 312 milliers d'euros, en baisse de 12.616 milliers d'euros par rapport à l'exercice 2007.

En conséquence, le résultat courant est une perte de 183 milliers d'euros, en retrait de 11.823 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un boni d'intégration fiscale de 87 milliers d'euros, d'un impôt de 81 milliers d'euros, et d'un résultat exceptionnel positif de 550 milliers d'euros le résultat net de l'exercice 2008 est un profit de 372 milliers d'euros, contre un profit de 12.468 milliers d'euros en 2007. Le résultat exceptionnel est constitué principalement de la plus-value sur la cession d'Athis-Mons de 148 milliers d'euros et de 438 milliers d'euros de reprise d'IS latent provisionné sur plus-value d'apport lors de la fusion Rougier France, dont 385 milliers d'euros repris au titre de la sortie d'Athis-Mons. En 2007, le résultat exceptionnel de 770 milliers d'euros comprenait principalement les indemnités d'assurances de 1.011 milliers d'euros perçues au titre du sinistre du dépôt d'Athis-Mons et –en contrepartie– la moins-value de 428 milliers d'euros correspondant à la sortie des actifs détruits.

<i>(En milliers d'euros)</i>	2008	2007
Résultat d'exploitation	(495)	(1 287)
Résultat financier	312	12 927
Résultat courant	(183)	11 640
Résultat exceptionnel	550	770
Impôt (y compris boni d'intégration fiscale)	6	58
Résultat net	372	12 468

UTILISATION PAR LE DIRECTOIRE DE L'AUTORISATION D'OPERER EN BOURSE

Durant l'exercice 2008, ROUGIER S.A. :

- a acquis 9 670 de ses propres actions au prix moyen de 52,81€ par action, et a par ailleurs cédé 5 387 de ses propres actions au prix moyen de 57,88€ par action, dans le cadre de l'objectif d'animation du titre tel que défini dans la note d'information de mise en œuvre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 12 juin 2008. Ces opérations ont été effectuées par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF.
- a procédé au rachat de 3.820 de ses propres actions au prix moyen de 36,58 € par action.

- a attribué gratuitement 5.006 actions de la société (1 à 12 salariés du Groupe dont les noms sont tenus à la disposition des actionnaires parmi lesquels les 3 membres du Directoire. Ces attributions, effectuées conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 28 juin 2005, ne deviendront définitivement acquises aux attributaires qu'à l'issue de la période d'acquisition de deux ans pour autant qu'ils soient toujours présents dans la société à cette date.
- a transféré en pleine propriété aux attributaires 4 008 actions, ces actions devenant libres à l'issue d'un délai de 2 ans.

Durant la période, 4.355 actions ont été cédées par suite de levées d'options consenties.

Au 31 décembre 2008, ROUGIER S.A. détenait 74.967 de ses propres actions, soit 5,39% de son capital, pour un prix de revient de 1.668 milliers d'euros, soit 22,25€ par action. Le cours de l'action au 31 décembre 2008 ressortait à 23,15€ par action. Après les provisions rendues nécessaires pour une partie des actions en raison de la chute brutale du cours, la valeur globale est de 1.412 milliers d'euros (contre 1.495 milliers d'euros au 31 décembre 2007), soit 18,83€ par action (contre 19,87€ l'an dernier).

16.300 de ces actions sont destinées au plan d'attribution d'options d'achat d'actions, 9.587 au plan d'attribution gratuite d'actions et 4.148 à la réserve d'attribution des stocks options et attribution gratuite d'actions.

Au 31 décembre 2008, le FCPE « ROUGIER ACTIONS » détenait 33.065 actions ROUGIER S.A. représentant 2,38% du capital.

Le cours de l'action ROUGIER a varié au cours de l'exercice 2008 entre un plus haut de 75,10 € et un plus bas de 22,49 € (cours à l'ouverture), ayant particulièrement souffert depuis début septembre de la crise des marchés boursiers.

PROJETS DE RESOLUTIONS

Proposition d'affectation des résultats (en euros)

Résultat de l'exercice	372.318
Report à nouveau antérieur	10.544.840
Total à affecter	10.917.159
que nous vous proposons de répartir comme suit :	
Report à Nouveau	10.917.159

(*) Sur la base théorique de la totalité des actions

Conformément aux dispositions légales, il est précisé que les dividendes versés au cours des trois derniers exercices, ont été les suivants (montants retraités en actions « nouvelles ») :

(en euros)	Dividende par action
2007	1,80
2006	1,10
2005	0,83

Autorisation d'opérer en Bourse sur les actions de la Société

Nous vous proposons de donner l'autorisation au Directoire d'opérer en Bourse sur les actions de la Société dans la limite de 10% du capital social, dans les conditions définies aux articles L225-209 et suivants du Code de Commerce, avec un prix maximum d'achat fixé à 60€ par action pour une durée de 18 mois à compter de la date de la présente Assemblée et dans le cadre de la note d'information qui sera diffusée préalablement à la mise en œuvre du plan.

Conventions réglementées

Les résolutions proposées concernent les conventions réglementées hors opérations courantes conclues notamment entre la société et ses dirigeants ou une société avec laquelle elle a des dirigeants communs. Ces conventions font l'objet du rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Ces conventions sont reprises en détail dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées et le rapport sur les rémunérations des dirigeants.

Mandat des Commissaire aux comptes

Les mandats du commissaire aux comptes titulaire du cabinet Pierre-Henri Scacchi et Associés et du commissaire aux comptes suppléant M Michel Aimé arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, nous vous proposons de les reconduire pour une période de six ans.

Modifications statutaires

Nous vous proposons de modifier les statuts afin de préciser les droits attachés aux actions démembrées d'une part et d'autre part de permettre la distribution d'un dividende en action.

Autorisations à donner au Directoire d'émettre des valeurs mobilières

Nous vous proposons d'autoriser le Directoire à annuler des actions propres, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de Commerce.

Nous vous proposons également de conférer au Directoire, après accord du Conseil de Surveillance, diverses délégations de compétence l'autorisant à augmenter le capital social, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la Loi et par les Statuts dans le cadre des articles L225-129 et suivants du Code de Commerce et également dans les conditions prévues à l'article L 225-136-3 du Code de Commerce et de l'article L 411-2 II du Code Monétaire et Financier.

L'objectif de ces délégations est de permettre à la Société de procéder à toutes émissions de valeurs mobilières lui permettant de réunir avec rapidité et souplesse les moyens financiers qui lui seraient le cas échéant nécessaires. Ces délégations seraient données pour une durée de 26 mois.

**AUTORISATION ACCORDEE AU DIRECTOIRE D'OPERER EN BOURSE
SUR LES TITRES DE LA SOCIETE**

(Article L 225-211 Code de Commerce modifié par l'Ordonnance n° 2009-105-du 30 janvier 2009)

Synthèse des mouvements de l'exercice 2008

Position au 31/12/2008

Nombre de titres détenus au 01/01/2008	75 727
Nombre de titre détenus au 31/12/2008	74 967
Pourcentage d'autocontrôle	5,39%
Valeur unitaire des titres auto-détenus	22,25 €
Valeur totale des titres auto-détenus au bilan	1 667 882 €

Rachat d'actions propres en 2008 (hors contrat de liquidité)	3 820
Solde du contrat de liquidité Portzamparc au 31/12/2008	7 402
Options d'achats consenties et non encore levées au 31/12/2008	16 300
Actions gratuites attribuées en vie au 31/12/2008	9 587

Mouvements de l'année 2008

Variation des mouvements sur contrat de liquidité	4 283
Nombre d'option d'achats levées	4 355
Nombre d'actions gratuites transférées en propriété aux attributaires	4 008
Nombre d'actions gratuites attribuées	5 006

Affectation des actions propres par objectifs :

- Au porteur : Contrat de liquidité Valeur unitaire moyenne : 50,83 €	7 402
- Au compte nominatif : Actions affectées ou réserve d'affectation pour Plans de stocks options et attributions gratuites d'actions Valeur Unitaire moyenne : 18,07 € dont 25 887 actions déjà affectées ou attribuées	30 035
- Au compte nominatif : Autres affectations : Valeur Unitaire moyenne : 19,95 € (dont 3 820 actions rachetées en 2008)	37 530

DETAIL DES OPERATIONS REALISEES EN 2008 TOUS OBJECTIFS CONFONDUS

CONTRAT DE LIQUIDITE/RACHAT D'ACTIONS PROPRES/LEVEE DE STOCKS OPTIONS/ACTIONS GRATUITES TRANSFEREES					
	OBJECTIF	ACHAT	VENTE	TRANSFERT	VALEUR
JANVIER	Animation du titre	1 502	1 363		176 279
FEVRIER	Animation du titre	966	427		84 525
FEVRIER	Levée d'option d'achat d'actions		705		13 473
MARS	Animation du titre	477	474		58 257
AVRIL	Animation du titre	774	768		105 528
MAI	Animation du titre	867	593		102 781
MAI	Levée d'option d'achat d'actions		2 700		50 337
JUIN (du 1/06 AU 12/06))	Animation du titre	91	74		10 626
JUIN (du 12/06 AU 30/06)	Animation du titre	699	71		48 385
JUIN (le 30/06)	Transfert (actions gratuites)			4 008	
JUILLET	Animation du titre	851	347		68 892
JUILLET	Achat d'actions propres	818			45 816
AOÛT	Animation du titre	309	245		30 859
SEPTEMBRE	Animation du titre	688	192		40 794
SEPTEMBRE	Achat d'actions propres	363			16 717
SEPTEMBRE	Levée d'option d'achat d'actions		950		17 708
OCTOBRE	Animation du titre	1 581	823		73 989
OCTOBRE	Achat d'actions propres	2 639			77 202
NOVEMBRE	Animation du titre	401	10		10 402
DÉCEMBRE	Animation du titre	464			11 138
TOTAL DES OPERATIONS		13 490	9 742	4 008	1 043 706
Total animation du titre		9 670	5 387		822 454,92
Total actions attribuées gratuitement transférées en propriété				4 008	
Total actions rachetés hors contrat de liquidité		3 820			139 734
Total stocks options			4 355	-	81 518

ANIMATION ET LIQUIDITE DU TITRE DANS LE CADRE DU CONTAT AMAFI					
	Quantité achetée	Valeur d'achat	Quantité vendue	Valeur de vente	Valeur totale
janvier	1 502	92 201	1 363	84 079	176 279
février	966	58 502	427	26 023	84 525
mars	477	29 199	474	29 058	58 257
avril	774	52 858	768	52 670	105 528
mai	867	60 318	593	42 463	102 781
juin (du 1 ^{er} au 12 juin)	91	5 826	74	4 801	10 626
juin (du 29 au 30 juin)	699	43 891	71	4 494	48 385
Juillet	851	48 726	347	20 165	68 892
août	309	17 171	245	13 687	30 859
septembre	688	32 658	192	8 137	40 794
octobre	1 581	48 027	823	25 962	73 989
novembre	401	10 155	10	247	10 402
décembre	464	11 138			11 138
TOTAL	9 670	510 670	5 387	311 785	822 455
Cours moyen annuel	52,81		57,88		54,62

Nombre d'actions dans le contrat de liquidité au 31/12/2008 : 7 402 (solde au 31/12/2007 : 3 119)

LEVEES D'OPTIONS D'ACHATS D'ACTIONS				
	Objectif	Nombre actions vendues	Prix unitaire en euros	Valeur en euros
février	Levée d'option d'achat d'actions	705	19,11	13 473
mai	Levée d'option d'achat d'actions	2 700	18,64	50 337
septembre	Levée d'option d'achat d'actions	950	18,64	17 708
Totaux		4 355		81 518

Options d'achat d'actions consenties en vie au 31/12/2008 : 16 300 (solde au 31/12/2007 : 20 655)

ACHAT D'ACTIONS PROPRES (hors contrat de liquidité)						
Date	Quantité	Cours moyen	Montant brut	Frais		
				HT	TVA	TTC
juillet 2008	818	56,01	45 815,88	297,81	58,37	356,18
septembre 2008	363	46,05	16 716,52	108,67	21,29	129,96
octobre 2008	2 639	29,25	77 201,60	501,88	98,30	600,19
TOTAL	3 820	36,58	139 734,00	908,36	177,96	1 086,32

Au 31/12/2008 les 3 820 actions sont inscrites au nominatif au compte « autres affectations »

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE ROUGIER S.A. AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2004	2005	2006	2007	2008
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social (en milliers d'euros)	7 063	7 063	7 063	7 063	7 063
Nombre d'actions émises	463 312	463 312	463 312	1 389 936	1 389 936
Résultat global (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes (dont prestations de services)	3 056	3 117	3 326	3 944	4 855
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	-715	682	574	12 873	2 013
Impôts sur les bénéfices *	-21	126	291	58	5
Résultat après impôt, amortissements et provisions	1 441	-602	1 815	12 468	372
Montant théorique des bénéfices distribués **	996	1 158	1 529	2 502	0
Montant des bénéfices effectivement distribués	923	1 083	1 443	2 371	
Résultat *** réduit à une seule action (en euros)					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	-0,09	0,58	0,62	3,10	0,48
Résultat après impôt, amortissements et provisions	1,04	-0,43	1,31	2,99	0,09
Dividende net versé à chaque action	0,72	0,83	1,10	1,80	0
Personnel					
Nombre de salariés	9	11	11	13	16
Montant de la masse salariale (en milliers d'euros)	1 021	1 390	2 003	2 040	1 682
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Oeuvres sociales, ...) (en milliers d'euros)	369	443	574	607	654

* A partir de 2005, la ligne 'Impôts sur les bénéfices' intègre le profit d'intégration fiscale (il s'agit d'un produit net de 2005 à 2008).

** Le montant théorique des bénéfices distribués est calculé sur la totalité des actions, y compris les actions propres détenues par la société. Le dividende attaché à ces actions sera viré au compte report à nouveau.

*** Historique de 2004 à 2006 retraité suite à l'opération du 29 juin 2007 de multiplication par trois du nombre d'actions composant le capital social (afin de le rendre comparable avec les années 2007 et 2008 établies sur cette nouvelle base).

ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Article 222-3-I du règlement général de l'AMF

Responsables du Rapport Financier Annuel :

Monsieur Francis ROUGIER, Président du Directoire de ROUGIER S.A.

Madame Marie-Yvonne CHARLEMAGNE, Membre du Directoire.

ATTESTATION

Nous attestons, qu'à notre connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-inclus présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 25 mars 2009.

Francis ROUGIER
Président du Directoire

Marie-Yvonne CHARLEMAGNE
Membre du Directoire



Rougier

Gérer la forêt, faire vivre le bois

**COMPTES CONSOLIDÉS
ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2008**

SOMMAIRE

	Page
1 - COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	74
2 - BILAN CONSOLIDE	75
3 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	77
4 - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETS CONSOLIDES	78
5 - INFORMATIONS SECTORIELLES RESUMEES	79
6 - ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	81

1- COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	NOTE	Annuel 2008	Annuel 2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	5	158 513	178 448
Autres produits de l'activité		139	224
Achats consommés		(57 645)	(61 860)
Charges de personnel	6	(27 252)	(26 049)
Charges externes		(51 974)	(55 257)
Impôts et taxes		(11 988)	(12 694)
Dotations aux amortissements		(7 192)	(6 474)
Dotations aux provisions		(1 629)	(627)
Variation des stocks de produits en cours et finis		1 544	2 944
Autres produits et charges d'exploitation		(65)	(118)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		2 451	18 537
Résultat sur cession de participations consolidées		0	0
Autres produits et charges opérationnels non courants	7	(2 559)	1 558
RESULTAT OPERATIONNEL		(108)	20 095
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		247	337
Coût de l'endettement financier brut		(3 024)	(2 529)
Coût de l'endettement financier net		(2 777)	(2 192)
Autres produits et charges financiers nets	8	586	162
Charge d'impôt	9	(782)	(4 642)
RESULTAT NET		(3 081)	13 423
<i>dont :</i>			
Part du Groupe		(3 130)	12 943
Part des minoritaires		49	480
Résultat par action (<i>en euros</i>)	10	(2,38)	9,86
Résultat dilué par action (<i>en euros</i>)	10	(2,33)	9,64

2 - BILAN CONSOLIDE

ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	NOTE	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Immobilisations incorporelles	11	13 398	16 110
Immobilisations corporelles	12	41 947	37 523
Immeubles de placement	13	2 547	4 672
Immobilisations financières	14	1 271	729
Impôts différés actifs		262	91
Autres actifs non courants		115	272
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		59 540	59 397
Stocks	15	44 967	42 679
Clients et comptes rattachés	16	25 610	35 059
Autres actifs courants	17	9 658	9 183
Instruments dérivés actifs	25	27	770
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	8 204	11 364
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		88 466	99 055
Actifs non courants destinés à être cédés	19	0	0
TOTAL ACTIF		148 006	158 452

PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	NOTE	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Capital		7 063	7 063
Primes		2 566	2 566
Actions propres		(1 411)	(1 511)
Réévaluation des instruments financiers		(423)	294
Ecart de conversion		22	(25)
Autres réserves		1 828	1 828
Résultats accumulés non distribués		61 861	67 137
Capitaux propres – part du Groupe		71 506	77 352
Capitaux propres – part des minoritaires		842	1 961
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	20	72 348	79 313
Impôts différés passifs		2 300	3 448
Provisions pour risques et charges – part à plus d'un an	21/22	1 567	1 256
Emprunts et autres dettes financières non courantes	23	17 485	18 594
Autres passifs non courants		109	119
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		21 461	23 417
Provisions pour risques et charges – part à moins d'un an	22	627	866
Concours bancaires et autres dettes financières courantes	23	25 315	19 425
Fournisseurs et comptes rattachés		20 767	24 365
Autres passifs courants	24	6 863	11 040
Instruments dérivés passifs	25	624	26
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		54 197	55 722
Passifs directement associés à des actifs non courants destinés à être cédés	19	0	0
TOTAL PASSIF		148 006	158 452

3 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>En milliers d'euros</i>	Nombre d'actions (1)	Capital	Primes	Neutralisation de l'autocontrôle (1)	Réévaluation des instruments financiers (2)	Autres réserves et Résultat net (Part du Groupe)	TOTAL - Part du Groupe	TOTAL - Part des minoritaires	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
Au 1^{er} janvier 2007	435 814	7 063	2 566	(1 544)	265	57 374	65 724	1 385	67 109
Distribution de dividendes						(1 443)	(1 443)	(8)	(1 451)
Paiements fondés sur des actions						119	119		119
Variation des actions propres				33		88	121	-	121
Impôts différés (3)						(63)	(63)	-	(63)
Instruments financiers : variation de juste valeur (nette d'impôts différés)					29		29	-	29
Effet des variations de périmètre et des écarts de conversion						(78)	(78)	104	26
Résultat annuel 2007						12 943	12 943	480	13 423
Au 31 décembre 2007	1 314 709	7 063	2 566	(1 511)	294	68 940	77 352	1 961	79 313
Distribution de dividendes						(2 371)	(2 371)	-	(2 371)
Paiements fondés sur des actions						176	176	-	176
Variation des actions propres				99		(284)	(185)	-	(185)
Impôts différés (3)						31	31	-	31
Instruments financiers : variation de juste valeur (nette d'impôts différés)						(717)	(717)	-	(717)
Effet des variations de périmètre et des écarts de conversion						350	350	(1 168)	(818)
Résultat annuel 2008						(3 130)	(3 130)	49	(3 081)
Au 31 décembre 2008	1 314 969	7 063	2 566	(1 412)	294	62 995	71 506	842	72 348

(1) Cf. Note 20 – Capitaux propres (le taux d'autocontrôle est de 5,39 % au 31 décembre 2008). L'année 2007 avait été marquée par la multiplication par trois le 29 juin 2007 du nombre d'actions composant le capital social de Rougier S.A.

(2) Part « recyclable » des réserves liées aux variations de juste valeur des instruments de couverture.

(3) Effet d'impôt rattaché à la variation de valorisation des paiements fondés sur des actions et aux résultats dégagés sur actions propres.

4 – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETS CONSOLIDES

<i>En milliers d'euros</i>	NOTE	Annuel 2008	Annuel 2007
Résultat net		(3 081)	13 423
- Résultat net dégagé par les groupes d'actifs destinés à être cédés	19	-	-
- Dotation aux amortissements		7 192	6 474
- Dotation / (Reprise) relative aux provisions (1)		2 654	(917)
- Plus ou moins values de cession et variations de juste valeur		(179)	(611)
- Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie		(295)	-
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT après coût de l'endettement financier net et impôt		6 291	18 369
- Coût de l'endettement financier net		2 777	2 192
- Charge d'impôt		782	4 642
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement financier net et impôt		9 850	25 203
- Impôts payés		(4 728)	(2 458)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	26	3 414	(14 345)
FLUX DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE		8 536	8 400
Investissements corporels et incorporels décaissés	26	(13 008)	(11 988)
Investissements financiers décaissés	26	(648)	(207)
Produits encaissés sur cessions d'immobilisations (2)	26	2 068	1 312
Produits encaissés sur cessions de participations consolidées		-	-
Variation des autres immobilisations financières et divers		(69)	(18)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(11 657)	(10 901)
Augmentation de capital		-	-
Dividendes versés aux actionnaires de Rougier S.A.		(2 371)	(1 443)
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires		-	(8)
Nouveaux emprunts contractés (3)		2 708	5 654
Remboursements d'emprunts (3)		(1 578)	(4 262)
Intérêts financiers nets versés		(2 774)	(2 149)
Diminution / (Augmentation) des actions propres		99	33
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(3 916)	(2 175)
Effet des variations de change sur la trésorerie		2	(4)
VARIATION DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE		(7 035)	(4 680)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. Note 18) :			
Position à l'ouverture		(6 249)	(1 569)
Position à la clôture		(13 284)	(6 249)
Variation de l'exercice		(7 035)	(4 680)

(1) A l'exclusion de celles relatives à l'actif circulant. Y compris Impairment test (cf. Note 12.3) : dotation de 3.000 milliers d'euros sur la dépréciation nouvellement constatée sur les actifs du Cameroun en 2008, contre une reprise de 1.726 milliers d'euros sur les actifs du Congo en 2007 (correspondant au solde de la dépréciation antérieurement constatée).

(2) Comprend les produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles et des titres non consolidés.

(3) Y compris la variation des autres dettes financières non courante (dépôts et cautionnements reçus).

5 – INFORMATIONS SECTORIELLES RESUMEES

Le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur d'activité et le second niveau est le secteur géographique.

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées et gérées de manière séparée suivant leur nature ; chaque secteur représentant un domaine d'activité stratégique servant des marchés distincts. Chacun de ces secteurs d'activité forme un tout cohérent exposé à des risques qui lui sont spécifiques.

1^{er} NIVEAU : VENTILATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Le premier niveau d'information sectorielle, par secteur d'activité, se décline actuellement comme suit :

- **SECTEUR 1 - Exploitation forestière, transformation et négoce international** : comprend les activités d'exploitation forestière et de transformation industrielle (production de sciages et de contreplaqués) situées en Afrique, ainsi que la commercialisation de ces produits, qui est réalisée par la filiale de négoce international (Rougier International) intervenant sur l'ensemble des marchés.
- **SECTEUR 2 - Importation et distribution de produits bois et dérivés** : comprend les activités d'importation et de distribution sur le marché français de sciages et dérivés, ainsi que de panneaux de contreplaqués.
- **SECTEUR 3 - Holdings** : comprend les activités de la holding de tête et de diverses sociétés françaises dont l'activité est assimilée à celle de la holding.

<i>En milliers d'euros</i>	SECTEUR 1	SECTEUR 2	SECTEUR 3	Opérations inter - secteurs	TOTAL
Annuel 2008					
Chiffre d'affaires au niveau Secteur	124 931	44 773	4 979	(16 170)	158 513
- Opérations inter-secteurs	(10 332)	(1 645)	(4 193)	16 170	-
Chiffre d'affaires au niveau Groupe	114 599	43 128	786	-	158 513
Dotations aux amortissements	(6 762)	(126)	(304)	-	(7 192)
Résultat opérationnel	(666)	2 373	(1 604)	(211)	(108)
Immobilisations incorporelles	12 914	506	21	(43)	13 398
Immobilisations corporelles (1)	40 260	91	4 405	(262)	44 494
Autres actifs sectoriels	54 912	24 675	475	(591)	79 471
Total des actifs sectoriels	108 086	25 272	4 901	(896)	137 363
Actifs non alloués (3)	////////	////////	////////	////////	10 643
Total Actif	////////	////////	////////	////////	148 006
Passifs sectoriels	23 847	4 278	1 600	-	29 725
Passifs non alloués (4)	////////	////////	////////	////////	45 933
Capitaux propres	////////	////////	////////	////////	72 348
Total Passif	////////	////////	////////	////////	148 006
Investissements de la période (2)	10 961	257	602	-	11 820
Annuel 2007					
Chiffre d'affaires au niveau Secteur	145 577	43 439	4 050	(14 618)	178 448
- Opérations inter-secteurs	(9 037)	(2 267)	(3 314)	14 618	-
Chiffre d'affaires au niveau Groupe	136 540	41 172	736	-	178 448
Dotations aux amortissements	(6 101)	(112)	(261)	-	6 474
Résultat opérationnel	18 777	2 097	(551)	(228)	20 095
Immobilisations incorporelles	15 743	378	32	(43)	16 110
Immobilisations corporelles (1)	36 117	92	6 106	(120)	42 195
Autres actifs sectoriels	61 009	25 811	701	(380)	87 141
Total des actifs sectoriels	112 869	26 281	6 839	(543)	145 446
Actifs non alloués (3)	////////	////////	////////	////////	13 006
Total Actif	////////	////////	////////	////////	158 452

(...)

En milliers d'euros	SECTEUR 1	SECTEUR 2	SECTEUR 3	Opérations inter - secteurs	TOTAL
Annuel 2007 (suite)					
Passifs sectoriels	28 261	4 565	2 509	-	35 335
Passifs non alloués (4)	////////	////////	////////	////////	43 805
Capitaux propres	////////	////////	////////	////////	79 312
Total Passif	////////	////////	////////	////////	158 452
Investissements de la période (2)	10 952	1 104	80	-	12 136

- (1) Y compris immeubles de placement (intégralement dans le secteur Holdings)
 (2) cf. Note 26.2 (acquisitions de l'exercice hors décalages de décaissement)
 (3) Comprennent les actifs financiers, les actifs d'impôt et les actifs non courants destinés à être cédés
 (4) Comprennent les passifs financiers, les passifs d'impôt et les passifs directement associés à des actifs non courants destinés à être cédés

2^{ème} NIVEAU : VENTILATION PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Compte tenu des niveaux d'investissements nécessaires à l'exploitation et à la transformation industrielle, les secteurs géographiques du Groupe sont déterminés selon les zones d'implantation des activités en Afrique et en Europe :

- **AFRIQUE** : comprend les activités implantées au Gabon, au Cameroun et au Congo Brazzaville.
- **EUROPE** : comprend principalement les implantations en France.

La ventilation du chiffre d'affaires selon la localisation géographique des clients (par destination des ventes) est détaillée en Note 5.

En milliers d'euros	AFRIQUE	EUROPE	Opérations inter - secteurs	TOTAL
Annuel 2008				
Chiffre d'affaires au niveau Secteur	103 485	158 822	(103 794)	158 513
- Opérations inter-secteurs	(101 758)	(2 036)	103 794	-
Chiffre d'affaires au niveau Groupe	1 727	156 786	-	158 513
Immobilisations incorporelles	12 664	734	-	13 398
Immobilisations corporelles (1)	39 912	4 582	-	44 494
Investissements de la période (2)	10 884	936	-	11 820
Annuel 2007				
Chiffre d'affaires au niveau Secteur	115 053	178 231	(114 836)	178 448
- Opérations inter-secteurs	(113 522)	(1 314)	114 836	-
Chiffre d'affaires au niveau Groupe	1 531	176 917	-	178 448
Immobilisations incorporelles	15 445	665	-	16 110
Immobilisations corporelles (1)	35 943	6 252	-	42 195
Investissements de la période (2)	10 711	1 425	-	12 136

- (1) Y compris immeubles de placement (intégralement dans le secteur Europe)
 (2) cf. Note 26.2 (acquisitions de l'exercice hors décalages de décaissement)

6 - ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 – Généralités

ROUGIER, société mère du Groupe, est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, dont le siège social est domicilié au 155, avenue de La Rochelle à Niort (79). La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro B 025.580.143.

L'action Rougier est cotée sur Eurolist compartiment C d'Euronext Paris, son code ISIN est FR0000037640 et son code mnémorique est RGR.

Le Directoire a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2008 et donné son autorisation à leur publication le 25 mars 2009.

NOTE 2 - Règles et méthodes comptables (application du référentiel IFRS)

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le parlement européen et le conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe ROUGIER de l'exercice 2008 ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'approuvé par l'Union Européenne à la date de préparation de ces états financiers (*consultation* : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

A l'exception des amendements des normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » relatifs au reclassement des actifs financiers, des interprétations IFRIC 11 « Actions propres et transactions intragroupe » et IFRIC 14 « Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction », qui sont sans incidence sur les comptes consolidés du Groupe, aucune nouvelle norme IFRS (ou amendements) ou nouvelle interprétation IFRIC adoptées au niveau européen n'est applicable obligatoirement au 1^{er} janvier 2008.

Les nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB, adoptées au niveau européen et applicables par anticipation dès l'année 2008 se résument à IFRS 8 « secteurs opérationnels » (en remplacement de la norme IAS 14) qui est applicable de manière obligatoire seulement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. Son application n'a pas été anticipée par le Groupe, qui ne s'attend pas à des incidences significatives sur la présentation de ses états financiers.

Les états financiers consolidés présentés ne tiennent pas compte des normes et interprétations publiées par l'IASB, adoptées au niveau européen, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2008.

Les méthodes comptables, ainsi que les modalités de calcul, adoptées dans les états financiers au 31 décembre 2008 sont identiques à celles qui ont été utilisées dans les états financiers publiés au 31 décembre 2007.

2-1 : Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, le Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte les événements et l'expérience passés et les autres facteurs pertinents au regard des conditions économiques.

La consolidation des comptes a ainsi été réalisée en tenant compte du contexte actuel de crise et en s'appuyant sur les paramètres financiers de marché tels que disponibles à la date de clôture. Par conséquent, les effets immédiats de la crise ont été pris en considération, notamment dans la valorisation des actifs dits courants, tels que les stocks et les créances clients. Concernant les actifs à plus long terme, il a été considéré que la crise n'aurait qu'un effet limité dans le temps. Dans ce cadre, la Direction du Groupe a apprécié, au mieux de la visibilité actuelle, les flux futurs de trésorerie contribuant à la valorisation de cette catégorie d'actifs. Les principales hypothèses retenues à la date de clôture, ainsi que la sensibilité à la variation des différents taux (d'actualisation, de croissance, ...) pris en compte, sont détaillées dans les différents paragraphes de l'annexe des états financiers. Cela concerne en particulier l'impairment test des actifs immobilisés (cf. Note 12-3). L'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes pourrait amener une modification des estimations retenues à la date de clôture.

2-2 : Principes de consolidation

Les comptes consolidés intègrent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par le Groupe.

Les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

2-3 : Information sectorielle

Le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur d'activité et le second niveau est le secteur géographique.

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées et gérées de manière séparée suivant leur nature ; chaque secteur représentant un domaine d'activité stratégique servant des marchés distincts. Chacun de ces secteurs d'activité forme un tout cohérent exposé à des risques qui lui sont spécifiques.

Le premier niveau d'information sectorielle se décline comme suit en trois secteurs d'activité (depuis la cession en juillet 2006 de l'activité française de Panneaux décoratifs exercée par la société Marotte) :

- **Exploitation forestière, transformation et négoce international** : comprend les activités d'exploitation forestière et de transformation industrielle (production de sciages et de contreplaqués) situées en Afrique, ainsi que la commercialisation de ces produits, qui est réalisée par la filiale de négoce international (Rougier International) intervenant sur l'ensemble des marchés.
- **Importation et distribution de produits bois et dérivés** : comprend les activités d'importation et de distribution sur le marché français de sciages et dérivés, ainsi que de panneaux de contreplaqués.
- **Holdings** : comprend les activités de la holding de tête et de diverses sociétés françaises dont l'activité est assimilée à celle de la holding.

Compte tenu des niveaux d'investissements nécessaires à l'exploitation et à la transformation industrielle, les secteurs géographiques du Groupe sont déterminés selon les zones d'implantation des activités en Afrique et en Europe :

- **Afrique** : comprend les activités du Groupe implantées au Gabon, au Cameroun et au Congo Brazzaville ;
- **Europe** : comprend principalement les implantations du Groupe en France.

La ventilation géographique selon le pays de destination des ventes, qui n'est pas prédominante pour le choix des implantations, est limitée à la présentation du chiffre d'affaires.

2-4 : Conversion des comptes des sociétés étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'euro. La monnaie fonctionnelle de la quasi-totalité des filiales est l'euro ou le franc CFA, qui a une parité fixe avec l'euro.

2-5 : Conversion des opérations en devises

Les opérations libellées en devises étrangères sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés en devises (hors dérivés le cas échéant) sont convertis au cours de change à cette même date. Toutes les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Les effets constatés en résultat sont comptabilisés :

- en résultat opérationnel pour les différences de conversion relatives à l'activité opérationnelle ;
- en résultat financier pour les différences de conversion relatives aux opérations financières.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux modalités décrites dans la note relative aux instruments financiers.

2-6 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits des activités courantes des sociétés intégrées. Il comprend les revenus liés à la vente de biens et services.

2-7 : Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. En particulier, les éléments inhabituels définis comme des produits ou charges non récurrents par leur nature ou leur montant contribuent au résultat opérationnel.

2-8 : Plans d'achat et de souscriptions d'actions / Plans d'attribution d'actions gratuites

Des plans d'options d'achat et de souscription d'actions sont attribués par le Groupe et dénoués en actions ROUGIER. La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options est évaluée de manière définitive, sur la base de la juste valeur desdites options à la date de leur attribution et au nombre d'options estimées exerçables à la fin de la période d'acquisition des droits. Pour procéder à cette évaluation, le Groupe utilise un modèle mathématique de type binomial.

Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur totale ainsi déterminée est étalée de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits du plan.

Cette charge de personnel est comptabilisée par la contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice des options, le prix d'exercice reçu par le Groupe est constaté en trésorerie par la contrepartie des capitaux propres.

Les plans d'attribution d'actions gratuites évaluées selon les mêmes principes donnent lieu également à la constatation d'une charge de personnel étalée sur la période d'acquisition des droits.

Conformément aux dispositions transitoires de la norme, seuls les plans d'options postérieurs au 7 novembre 2002 ont été comptabilisés selon le principe exposé ci-dessus et font l'objet d'une valorisation en comptabilité.

2-9 : Impôt sur le résultat

Le Groupe comptabilise sans les actualiser les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de renversement des différences temporelles. Les actifs d'impôts différés sur les crédits d'impôts, les déficits reportables et les autres différences temporelles sont comptabilisés en fonction de leur probabilité de réalisation future.

Au sein d'une même entité fiscale (société juridique, établissement ou groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale), les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit légal de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

Un impôt différé passif est constaté au titre des différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation consolidés, sauf lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera,
- et il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

S'agissant de sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt différé est reconnu au titre des distributions probables décidées par le Groupe dans un avenir prévisible.

2-10 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des permis forestiers, évalués à leur coût de revient incluant les coûts directs accessoires, notamment les coûts engagés pour la mise sous aménagement durable des concessions.

Les permis forestiers sont amortis par la contrepartie du résultat opérationnel courant sur leur durée d'utilisation estimée généralement comprise entre 20 et 30 ans. La durée d'amortissement est fondée sur la durée des droits attribués par les autorités compétentes, et prend en compte les possibilités de renouvellement avérées.

2-11 : Immobilisations corporelles

Valeur brute des immobilisations :

La valeur brute des immobilisations corporelles est égale au coût historique d'acquisition ou de production.

Les coûts d'emprunts supportés pendant la période de production et de mise au point des immobilisations sont immédiatement comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ils ne sont pas inclus dans la valeur des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus, sauf ceux dégagés pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien qui sont immobilisés.

Les biens dont le Groupe dispose par contrat de crédit bail sont traités comme des immobilisations financées à crédit.

Amortissement et dépréciation :

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

- Aménagement des terrains : 40 ans
- Infrastructures forestières et campement : 10 à 30 ans
- Constructions gros œuvre : 20 à 40 ans
- Matériels et installations techniques : 5 à 20 ans
- Matériels forestiers : 7 à 14 ans
- Autres immobilisations corporelles : 5 à 10 ans

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles ont été réexaminées au 1^{er} janvier 2004. Cela a conduit à rallonger les durées d'amortissement.

Les actifs font l'objet d'un amortissement selon un plan révisé lorsque la durée d'utilisation devient inférieure à la durée d'utilisation initialement estimée.

Lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable, les actifs font l'objet d'une dépréciation pour la différence. La valeur recouvrable des actifs est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, qui est déterminée à partir des cash flows futurs actualisés générés par ces actifs.

Les pertes de valeur enregistrées au titre des immobilisations corporelles (et des permis forestiers, le cas échéant) peuvent être reprises ultérieurement à hauteur de la perte de valeur initialement comptabilisée, lorsque la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable.

2-12: Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilisé détenu pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital. Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur au premier bilan d'ouverture IFRS le 1^{er} janvier 2004, puis les composants autres que les terrains sont amortis linéairement selon le modèle du coût sur cette base qui constitue le coût présumé par convention, et selon les durées suivantes :

- Aménagement des terrains : 40 ans
- Constructions gros œuvre : 40 ans
- Second œuvre : 20 ans
- Installations techniques : 15 ans

2-13 : Actifs financiers

La norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » distingue quatre catégories d'actifs financiers qui font l'objet d'un traitement comptable et d'une évaluation spécifiques.

Actifs financiers à la juste valeur par le résultat :

Ce sont des actifs financiers destinés à être cédés à court terme. Cette catégorie est principalement constituée des valeurs mobilières de placement ne répondant pas aux critères d'appartenance à la catégorie « équivalents de trésorerie » et des instruments dérivés autres que ceux qualifiés d'instruments de couverture. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur par résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente :

Ce sont des actifs financiers détenus ou générés par l'entreprise principalement à des fins de réalisation d'un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge.

Cette catégorie est principalement constituée :

- des titres disponibles à la vente, participations du Groupe dans les sociétés sur lesquelles il exerce ni contrôle, ni influence notable ;
- des instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture.

Ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance :

Ce sont des actifs financiers qui ont des flux fixes ou déterminables, une échéance fixe, et que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance. Cette catégorie est principalement constituée des dépôts et cautionnement versés au titre des contrats de location simple. Ces actifs sont comptabilisés à leur coût amorti.

Prêts et créances émis par l'entreprise :

Ce sont des actifs financiers, avec des paiements fixes ou déterminables, comptabilisés au titre d'une vente de biens ou de services à un tiers ou de prêts à un tiers. Ces actifs sont non cotés sur un marché actif. Cette catégorie est principalement constituée :

- des créances rattachées à des participations et des autres prêts consentis par le Groupe, qui lors de leur comptabilisation initiale sont mesurés à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables. A chaque clôture, ces prêts sont ensuite évalués à leur coût amorti. Par ailleurs, des dépréciations sont constituées et comptabilisées au résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation du fait d'un événement intervenu après la comptabilisation initiale de l'actif ;
- des créances commerciales ;
- des comptes courants bancaires, à l'exclusion des découverts bancaires qui figurent dans les passifs financiers, et des valeurs mobilières de placement répondant aux critères d'appartenance à la catégorie « équivalents de trésorerie » (placements à échéance de moins de trois mois, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur en raison de l'évolution des taux d'intérêts).

Ces actifs sont évalués à leur coût amorti.

2-14 : Actifs non courants (ou groupes d'actifs) destinés à être cédés

Sont considérés comme destinés à être cédés les actifs non courants (ou groupes d'actifs) qui sont disponibles à la vente et dont la vente est hautement probable.

Les actifs non courants (ou groupes d'actifs) considérés comme « destinés à être cédés » sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs classés comme destinés à être cédés (ou inclus au sein d'un groupe destiné à être cédé) cessent d'être amortis.

Les actifs non courants (ou groupes d'actifs) destinés à être cédés sont présentés séparément des autres actifs du bilan. Les passifs directement associés à ces actifs destinés à être cédés sont également présentés séparément des autres passifs du bilan (sans compensation).

2-15 : Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier comprend, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. Les coûts de revient sont en général calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

2-16 : Actions propres

Les actions propres (autocontrôle) sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en déduction des capitaux propres du Groupe jusqu'à la date de leur cession.

Lors de leur cession, la contrepartie reçue est comptabilisée directement en augmentation des capitaux propres du Groupe, aucun profit ou perte n'étant comptabilisé dans le résultat net de l'exercice.

2-17 : Provisions

Engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel :

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en linéarisant lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont reconnus dans le résultat opérationnel lors de leur constatation.

En cas d'augmentation ou de diminution d'une obligation suite à la modification d'un régime existant, le coût des services passés n'est pas étalé linéairement sur la durée moyenne restant à courir, mais comptabilisé directement en charges ou en produits dans le cas où l'acquisition ou la perte des droits à prestations est immédiate.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût de l'actualisation moins la rentabilité attendue des actifs du régime, est entièrement constatée en résultat opérationnel.

Indemnités de fin de contrat de travail :

Le coût des mesures d'adaptation des effectifs est pris en charge dès que l'engagement du Groupe a été annoncé aux personnels concernés.

Autres provisions :

Des provisions pour litiges ou contentieux et des provisions pour risques et charges divers sont comptabilisées dès qu'il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé et se traduisant par une sortie de ressources probable dont le montant peut être estimé de façon fiable.

2-18 : Passifs financiers

La norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » distingue les catégories de passifs financiers suivantes :

- Passifs détenus à des fins de transaction, assumés dans le but principal de dégager un profit lié à des fluctuations à court terme ou à la marge d'arbitragiste, qui sont évalués à leur juste valeur. Ces passifs comprennent les instruments dérivés autres que les instruments de couverture ;
- Passifs financiers désignés évalués à leur juste valeur, dont les instruments financiers dérivés de couverture ;
- Autres passifs financiers qui sont évalués au coût amorti. Lors de leur comptabilisation initiale, les dettes porteuses d'intérêts sont mesurées à leur juste valeur, sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui peuvent être directement affectés à l'émission du passif. Les frais et primes d'émission d'emprunts n'entrent pas dans le calcul initial, mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif. A chaque clôture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les renégociations des conditions d'emprunts et opérations assimilées sont comptabilisées comme une extinction de l'ancienne dette et la comptabilisation d'une nouvelle dette uniquement si les conditions de l'ancienne et de la nouvelle dette sont substantiellement différentes. Dans ce cas, les coûts supportés à cette occasion sont enregistrés dans les charges financières de l'exercice au cours duquel la renégociation est intervenue car découlant de l'extinction de l'ancienne dette. Dans le cas contraire, si les conditions ne sont pas substantiellement différentes, les coûts supportés constituent un ajustement de la valeur comptable de la dette existante et sont amortis sur la durée résiduelle de la dette modifiée.

2-19 : Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Risques :

Pour gérer son risque de change, le Groupe utilise des contrats de change à terme. Les contrats de change à terme sont comptabilisés comme des couvertures dans la mesure où ils ont été identifiés comme tels. Ces couvertures peuvent concerner des créances ou des dettes en devises ou des engagements fermes en devises.

Le Groupe utilise des instruments financiers adaptés (swaps essentiellement) pour réduire son exposition au risque de taux sur son endettement à moyen terme.

Evaluation et présentation :

Sauf s'ils entrent dans une relation de couverture, les instruments dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction et évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, leur juste valeur est réévaluée par le résultat.

La juste valeur des contrats de change à terme est estimée à partir des conditions du marché. Les dérivés sont présentés au bilan en non courant ou courant suivant que leur échéance se situe à plus ou moins de douze mois.

Comptabilisation des opérations de couverture :

Lorsque les instruments dérivés sont désignés comme éléments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont désignés :

- de couverture de juste valeur,
- de couverture de flux de trésorerie.

Le Groupe identifie clairement l'élément de couverture et l'élément couvert dès la mise en place de la couverture et documente formellement cette relation de couverture en identifiant la stratégie de couverture, le risque couvert et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Cette documentation est actualisée au fur et à mesure afin de démontrer l'efficacité de la couverture désignée dans un intervalle de 80% à 125%.

La comptabilité de couverture est adaptée à la catégorie de couverture concernée :

- Couverture de juste valeur :

L'élément couvert est réévalué au titre du risque couvert et l'instrument de couverture est évalué et comptabilisé pour sa juste valeur. Les variations de ces deux éléments sont enregistrées simultanément en résultat et seule la part inefficace de la couverture a un effet sur le compte de résultat.

- Couverture de flux de trésorerie :

L'élément couvert ne fait l'objet d'aucune revalorisation et seul l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la part efficace de variation de juste valeur attribuable au risque couvert est comptabilisée nette d'impôt dans les capitaux propres alors que la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés au compte de résultat lorsque l'élément couvert a un effet sur ce dernier.

NOTE 3 - Périmètre de consolidation

La seule évolution du périmètre de consolidation de la période est le rachat partiel, en début d'année 2008, des titres de la société ROUGIER GABON détenus par des actionnaires minoritaires, portant le taux d'intérêt ultime du Groupe de 95,16% à 97,69%.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2008 est le suivant (toutes les sociétés du périmètre sont consolidées par intégration globale) :

Dénomination usuelle des sociétés	Pays d'origine	N° SIREN (pour les sociétés françaises)	% de capital détenu (directement ou indirectement)	Secteur d'activité (1) (1 ^{er} niveau d'information sectorielle)	Secteur géographique (2 ^{ème} niveau d'information sectorielle)
ROUGIER S.A.	France	025 580 143	Mère	Activité 3	Europe
ADIF S.N.C.	France	394 056 360	100 %	Activité 3	Europe
AMEROL	Cameroun		100 %	Activité 1	Afrique
CAMBOIS	Cameroun		100 %	Activité 1	Afrique
CIFHO	Gabon		100 %	Activité 1	Afrique
COFOBA	Gabon		100 %	Activité 1	Afrique
COMAFOR	Cameroun		100 %	Activité 1	Afrique
ERESSA S.N.C.	France	324 717 743	100 %	Activité 3	Europe
LOREMA	Cameroun		99,98 %	Activité 1	Afrique
MOKABI	Congo		100 %	Activité 1	Afrique
ROUGIER GABON	Gabon		97,69 %	Activité 1	Afrique
ROUGIER INTERNATIONAL	France	415 101 443	100 %	Activité 1	Europe
ROUGIER PANNEAUX	France	304 103 534	100 %	Activité 2	Europe
ROUGIER SYLVACO	France	403 306 392	100 %	Activité 2	Europe
SAGGEX	Suisse		100 %	Activité 1	Europe
SFID	Cameroun		99,82 %	Activité 1	Afrique
SPS INTERNATIONAL	France	480 514 348	100 %	Activité 3	Europe
SUD PARTICIPATIONS	Cameroun		100 %	Activité 1	Afrique

(1) La nomenclature des secteurs d'activité est actuellement la suivante :

- **Activité 1 : Exploitation forestière, transformation et négoce international**
- **Activité 2 : Importation et distribution de produits bois et dérivés**
- **Activité 3 : Holdings**

NOTE 4 - Paiements fondés sur des actions

Les paiements fondés sur des actions concernent des Plans de stock options consentis au personnel et, à partir de l'année 2006, des Plans d'actions gratuites attribuées au personnel qui viennent s'y substituer. Les dispositions de ces Plans sont conformes aux dispositions réglementaires, notamment en ce qui concerne la perte du bénéfice des options.

Le modèle de valorisation retenu est un modèle mathématique de type binomial pour lequel est anticipé un exercice réparti linéairement sur la période d'exercice. La volatilité retenue est une volatilité implicite à la date d'attribution qui représente une valeur conforme aux pratiques du marché. Le dividende utilisé est le dernier dividende connu à la date de mise en place des Plans.

Conformément aux dispositions transitoires de la norme, seuls les Plans postérieurs au 7 novembre 2002 ont été comptabilisés selon les principes exposés ci-dessus et font l'objet d'une valorisation (pour les informations sur l'intégralité des Plans, se référer à la Note 29– Plans d'options d'achat d'actions et Plans d'attributions d'actions gratuites).

4-1 : Hypothèses actuarielles de valorisation

Les principales hypothèses actuarielles utilisées au 31 décembre 2008 pour la valorisation des options d'achat d'actions et des actions gratuites attribuées sont les suivantes :

Date du Plan (AGE)	Date d'attribution	Prix moyen de l'action à la date d'attribution (en euros)	Prix moyen d'exercice (en euros)	Juste valeur unitaire moyenne (en euros)	Taux de volatilité	Taux sans risque	Taux de dividende par action	Année de début d'exercice / d'acquisition définitive
Options d'achat d'actions								
22/06/2000	29/04/2003	18,00	16,12	5,88	23,2 %	3,5 %	4,0 %	2007
27/06/2003	26/05/2004	20,66	18,64	6,62	22,9 %	3,5 %	4,0 %	2008
27/06/2003	31/05/2005	22,83	20,05	7,42	22,0 %	2,5 %	4,0 %	2009
Actions gratuites								
28/06/2005	29/03/2007	48,34	-	48,34	0 %	0 %	4,0 %	2009
28/06/2005	17/04/2008	68,50	-	68,50	0 %	0 %	4,0 %	2010
Moyenne au 31 déc. 2008		37,57	11,15	29,06				
Moyenne au 31 déc. 2007		25,65	12,68	16,00				

4-2 : Variation de la valorisation sur la période

La variation de la période est intégralement constatée en charges de l'exercice. Elle représente une charge de personnel de 176 milliers d'euros en 2008 (contre 119 milliers d'euros en 2007).

Date du Plan	Date d'attribution	Valorisation au 31 déc. 2007	Variation de la période	Valorisation au 31 déc. 2008
Options d'achat d'actions				
22/06/2000	29/04/2003	4	-	4
27/06/2003	26/05/2004	46	(19)	27
27/06/2003	31/05/2005	39	15	54
Actions gratuites				
28/06/2005	27/06/2006	74	(74)	0
28/06/2005	29/03/2007	72	123	195
28/06/2005	17/04/2008	-	131	131
TOTAL		235	176	411

Date du Plan	Date d'attribution	NOMBRE EN COURS AU 31 DEC. 2007	Mouvements de l'année			NOMBRE EN COURS AU 31 DEC. 2008
			Attribuées	Exercées (1)	Déchues	
Options d'achat d'actions						
22/06/2000	29/04/2003	750	-	-	-	750
27/06/2003	26/05/2004	7 800	-	(3 650)	-	4 150
27/06/2003	31/05/2005	8 100	-	-	-	8 100
Actions gratuites						
28/06/2005	27/06/2006	4 008	-	(4 008)	-	0
28/06/2005	29/03/2007	4 581	-	-	-	4 581
28/06/2005	17/04/2008	-	5 006	-	-	5 006
TOTAL		25 239	5 006	(7 658)	-	22 587

(1) Levée d'options ou, pour les actions gratuites, acquisition définitive par les bénéficiaires après une période de 2 ans.

NOTE 5 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2008 est en baisse de 11,2% par rapport à l'an dernier avec des périmètres respectifs comparables en l'absence de variations entre ces périodes. A change constant (impact de la variation de l'USD), la baisse est de 8,8%.

La répartition du chiffre d'affaires par destination, en fonction de la localisation géographique des clients, est la suivante :

En milliers d'euros	Annuel 2008	Annuel 2007
Europe et Bassin Méditerranéen	117 125	127 583
Asie	33 353	37 335
Amérique	4 222	9 972
Afrique Subsaharienne	3 813	3 558
TOTAL	158 513	178 448

NOTE 6 - Charges de personnel / Effectif

6-1 : Ventilation des charges de personnel

En milliers d'euros	Annuel 2008	Annuel 2007
Rémunérations	(21 609)	(21 097)
Charges liées aux rémunérations	(5 176)	(4 834)
Autres charges de personnel	(157)	(180)
(Dotation) / Reprise nette aux provisions pour avantages accordés au personnel (cf. Note 21-4)	(310)	62
TOTAL	(27 252)	(26 049)

6-2: Ventilation de l'effectif

En nombre de personnes	Annuel 2008	Annuel 2007
Cadres	144	140
Agents de maîtrise et techniciens (1)	160	176
Employés et ouvriers (1)	2 734	3 025
TOTAL	3 038	3 341

(1) Après un reclassement de 178 personnes sur la ventilation entre agents de maîtrise / techniciens et employés / ouvriers de l'année 2007 pour permettre un réel comparatif avec les chiffres de l'année 2008 établis après homogénéisation des définitions entre les différents pays d'Afrique.

La dégradation brutale des perspectives commerciales en fin d'année a contraint les sociétés de production du Groupe à adapter leurs capacités existantes, ce qui a conduit dans certains cas à des licenciements pour motif économique (140 au Cameroun et au Congo) et au non renouvellement de contrats à durée déterminée. En conséquence, l'effectif du Groupe a diminué de 9% par rapport à 2007.

NOTE 7 - Produits et charges opérationnels non courants

En milliers d'euros	Annuel 2008	Annuel 2007
Indemnités d'assurance (1)	-	1 011
Résultat sur cessions d'actifs (1)	5	(479)
Autres charges et produits opérationnels (2)	295	-
(Dotation) / Reprise sur dépréciation des actifs (3)	(3 000)	1 726
(Dotation) / Reprise sur autres provisions (4)	141	(700)
TOTAL	(2 559)	1 558

(1) En 2007 : Les indemnités d'assurance perçues sont à mettre en relation avec les moins values enregistrées sur la mise au rebut d'actifs sinistrés (Athis-Mons) qui s'élèvent à 275 milliers d'euros ; ces indemnités ont également contribué au financement des immobilisations de remplacement. L'ensemble immobilier a ensuite été cédé fin décembre 2008 pour un montant très voisin de la valeur nette comptable en consolidé (cf. Note 13 – Immeubles de placement).

(2) Constatation par résultat d'un écart d'acquisition négatif (cf. Note 11-3 – Ecart d'acquisition).

(3) Cf. Note 12-3 – Impairment test :
En 2008 : dotation pour la dépréciation nouvellement constatée des actifs du Cameroun
En 2007 : reprise de l'intégralité de la dépréciation résiduelle des actifs du Congo

(4) Reprise de provision en 2008 relative à des litiges en cours provisionnés en 2007 (estimation des risques revue à la baisse).

NOTE 8 - Autres produits et charges financiers nets

En milliers d'euros	Annuel 2008	Annuel 2007
Dividendes et revenus d'actifs financiers	-	30
Gains / (pertes) sur opérations de change	(158)	(17)
Juste valeur des instruments de couverture (cf. Note 20-3)	35	35
Juste valeur des emprunts contractés (cf. Note 23-2)	228	-
Résultat sur cessions d'actifs financiers	-	54
Autres charges et produits financiers	63	60
(Dotations) / Reprise nette aux provisions sur actifs financiers (cf. Note 14)	418	-
TOTAL	583	162

NOTE 9 - Charge d'impôt

9-1 : Ventilation de la charge d'impôt

En milliers d'euros	Annuel 2008	Annuel 2007
Impôt courant	(1 798)	(4 643)
Impôts différés	929	(336)
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale (1)	87	337
TOTAL	(782)	(4 642)

(1) Depuis le 1er janvier 2004, une convention d'intégration fiscale a été mise en place entre Rougier S.A. et les sociétés Rougier International, Rougier Sylvaco et Rougier Panneaux

9-2 : Calcul du taux effectif d'impôt

Une charge d'impôt de 782 milliers d'euros est supportée globalement au niveau Groupe en 2008 (contre 4.642 milliers d'euros en 2007) malgré une perte nette consolidée avant impôt.

Cette situation provient principalement :

- de résultats très différenciés selon les pays, alors que l'intégration fiscale est limitée à la France ;
- de la situation fiscale du Cameroun, avec une imposition forfaitaire non récupérable, des déficits fiscaux et ARD non reconnus en consolidé et la non constatation d'impôts différés actifs sur les retraitements pratiqués au niveau consolidé.

En milliers d'euros	Annuel 2008	Annuel 2007
Résultat net avant impôt	(2 299)	18 065
Taux d'imposition légal en France	33,33 %	33,33 %
Charge d'impôt théorique	(766)	6 041
Différences permanentes	981	(1 491)
Effet de la variation du taux d'impôt en France	-	-
Effet des différences de taux d'impôt à l'étranger	56	120
Effet des taux réduits sur les plus values à long terme	-	(19)
Imposition forfaitaire en Afrique	319	378
Crédits d'impôts	(751)	(23)
Retenue à la source sur distribution de dividendes	-	31
Effet des déficits fiscaux non reconnus créés / (utilisés) sur la période	943	(395)
Charge d'impôt réelle	782	4 642
TAUX EFFECTIF D'IMPOT	(34,01)%	25,70 %

9-3 : Actifs d'impôt sur déficits fiscaux

Les actifs d'impôt sur déficits fiscaux s'élèvent au 31 décembre 2008 à 284 milliers d'euros, contre 106 milliers d'euros au 31 décembre 2007, après une utilisation au Gabon de 18 milliers d'euros et l'activation de 196 milliers d'euros d'impôts différés au Gabon non reconnus jusqu'alors (cf. second tableau ci-dessous) :

En milliers d'euros	31 décembre 2007	Nouveaux déficits générés	Utilisation de déficits	Effet des variations de taux	Nouvellement reconnus	31 décembre 2008
Impôts différés actifs sur déficits et ARD	106	-	(18)	-	196	284

Les actifs d'impôt sur déficits fiscaux non reconnus s'élèvent au 31 décembre 2008 à 4.099 milliers d'euros, contre 1.731 milliers d'euros au 31 décembre 2007, après la génération de nouveaux déficits de 1.188 milliers d'euros (principalement au Cameroun), la prise en compte de 1.376 milliers d'euros (principalement au Congo du fait de leur confirmation) et le transfert en actifs d'impôts sur déficits fiscaux reconnus de 196 milliers d'euros (au Gabon) :

En milliers d'euros	31 décembre 2007	Nouveaux déficits générés	Utilisation de déficits	Perte de déficits	Effet des variations de taux	Autres variations (correction)	Nouvellement reconnus	31 décembre 2008
Filiales africaines	1 208	1 169	-	-	-	1 371	(196)	3 552
Filiales françaises - taux courant	523	19	-	-	-	5	-	547
Filiales françaises - taux réduit	0	-	-	-	-	-	-	0
TOTAL	1 731	1 188	-	-	-	1 376	(196)	4 099
Dont part imprescriptible	1 731							3 468

NOTE 10 - Résultat net par action

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions adéquat.

Le calcul du résultat net par action est effectué à partir du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (après neutralisation des actions d'autocontrôle).

Le calcul du résultat net dilué par action est complété par le nombre moyen pondéré d'options d'achat d'actions et d'actions gratuites attribuées, à effet dilutif.

	Annuel 2008	Annuel 2007
Résultat net part du Groupe (en milliers d'euros)	(3 130)	12 943
Nombre d'actions composant le capital	1 389 936	1 389 936
- Nombre moyen d'actions propres	(73 246)	(77 689)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (a)	1 316 691	1 312 247
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	(2,38)	9,86
Nombre moyen pondéré d'options d'achat d'actions attribuées (b)	17 892	23 308
Nombre moyen pondéré d'actions gratuites attribuées (c)	10 131	7 577
Nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation (a+b+c)	1 344 714	1 343 131
Résultat net part du Groupe dilué par action (en euros)	(2,33)	9,64

NOTE 11 - Immobilisations incorporelles

11-1 : Ventilation des immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Permis forestiers	17 212	17 200
Ecart d'acquisition (cf. Note 11-3)	(136)	159
Autres immobilisations incorporelles	1 500	1 108
Immobilisations incorporelles en cours	1 521	925
Avances et acomptes versés	396	474
Valeurs brutes	20 493	19 866
Amortissements et dépréciations - Permis forestiers (cf. Note 12-3)	(6 506)	(3 029)
Amortissements et dépréciations - Ecart d'acquisition (cf. Note 11-3)	174	(121)
Amortissements et dépréciations - Autres immobilisations incorporelles	(763)	(606)
Amortissements et dépréciations	(7 095)	(3 756)
Valeurs nettes	13 398	16 110

11-2 : Variations de l'exercice

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
31 décembre 2007	19 866	(3 756)	16 110
Acquisitions / Dotations nettes	922	(634)	288
Cessions / Reprises sur cessions	-	-	-
Impairment test (cf. Note 12-3)	-	(3 000)	(3 000)
Variation des écarts d'acquisition (cf. Note 11-3)	(295)	295	-
31 décembre 2008	20 493	(7 095)	13 398

11-3 : Ecart d'acquisition

Un écart d'acquisition négatif de 295 milliers d'euros a été dégagé sur la période sur le rachat de 5.469 titres de la société Rougier Gabon détenus antérieurement par des tiers (cf. Note 3 - Périmètre). Cet écart a été constaté par résultat en 2008.

La valeur nette des écarts d'acquisition (positifs) est de 38 milliers d'euros, sans variation sur l'exercice. Elle correspond à des fonds de commerce exploités.

NOTE 12 - Immobilisations corporelles

12-1 : Ventilation des immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Terrains	585	585
Constructions	18 158	17 247
Installations techniques et matériel de transport	94 226	89 341
Autres immobilisations corporelles	3 498	2 900
Immobilisations corporelles en cours	3 003	969
Avances et acomptes versés	98	-
Valeurs brutes	119 568	111 042
Amortissements et dépréciations – Terrains	-	-
Amortissements et dépréciations – Constructions	(9 005)	(8 170)
Amortissements et dépréciations - Installations techniques et matériel de transport	(65 903)	(62 747)
Amortissements et dépréciations - Autres immobilisations corporelles	(2 713)	(2 602)
Amortissements et dépréciations	(77 621)	(73 519)
Valeurs nettes	41 947	37 523
Dont contrats de location financement	680	780

12-2 : Variations de l'exercice

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
31 décembre 2007	111 042	(73 519)	37 523
Acquisitions / Dotations nettes	10 898	(6 422)	4 476
Cessions / Reprises sur cessions	(2 372)	2 320	(52)
31 décembre 2008	119 568	(77 621)	41 947

Les acquisitions de la période, qui s'élèvent à 10,9 millions d'euros, comprennent :

- 2,9 millions d'euros d'immobilisations en cours en attente de mise en service (dont logements d'ouvriers, campement et diverses constructions industrielles au Gabon ; création d'un atelier et infrastructures d'accès aux zones forestières au Cameroun ; cellules de séchoir au Congo),
- 2,6 millions d'euros de matériel de transport (principalement poursuite du renouvellement du parc de grumiers),
- 4,3 millions d'euros de matériel d'exploitation forestière et matériel industriel en Afrique.

12-3 : Impairment test

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement des permis forestiers et de leurs coûts annexes. Dans le cadre de la première adoption des normes IFRS, aucun de ces actifs n'a été considéré comme ayant une durée de vie indéterminée.

Cependant, compte tenu du contexte actuel de crise économique et financière, des tests de valeurs ont été réalisés sur les unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indices de pertes de valeur ont été détectés. Les principes appliqués pour la mise en œuvre de ces tests sont décrits en Note 2.11 « Dépréciation d'actifs immobilisés ».

La valeur d'utilité des actifs testés est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Les hypothèses retenues pour la mise en œuvre des tests de valeur sur les Unités Génératrices de Trésorerie sont les suivantes :

Taux d'actualisation zone Afrique : 12,75% à 12,90%

Taux de croissance pour extrapoler les flux futurs de trésorerie à l'infini zone Afrique : 1,5%

Les tests Afrique ont été réalisés sur les bases suivantes :

- Un budget 2009 prenant en compte les effets du contexte économique et financier et les principales actions mises en œuvre par le management ;
- D'une hypothèse de reprise économique permettant d'atteindre à l'horizon du business plan de 5 ans, les prévisions à moyen terme réalisées par le Groupe avant la survenance de la crise.

Le taux de croissance à l'infini est celui appliqué à la valeur terminale. Le taux d'actualisation 2008 a été déterminé sur la base d'un coût moyen pondéré du capital prenant en compte un ratio d'endettement, un beta et un risque action moyen sur la base de données historiques.

Les tests réalisés en Afrique sur les unités génératrices de trésorerie africaines (production forestière et transformation industrielle en Afrique auxquelles sont adjointes les activités de négoce international s'y rapportant) ont conduit le groupe à enregistrer les pertes suivantes :

- Une perte de valeur réversible de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) Cameroun à hauteur de 3 millions d'euros. Cette perte résulte de la différence entre le montant des actifs de l'UGT et sa valeur recouvrable. La valeur d'utilité a été calculée sur la base des hypothèses de taux d'actualisation et de taux croissance à l'infini des flux de trésorerie défini pour les actifs basés en Afrique.

Les tests réalisés sur les actifs de l'UGT Congo n'ont pas conduit à constater de dépréciation sur la base des hypothèses retenues et selon les scénarii testés.

Le Groupe a mené des analyses de sensibilité des valeurs d'utilité aux variations des hypothèses de taux d'actualisation (+0,5%) et de croissance à l'infini (-0,5%).

Les valeurs d'utilité résultant de ces analyses de sensibilité restent supérieures aux valeurs des actifs après prise en compte des dépréciations de pertes de valeur réversibles.

Au cours de l'exercice 2008, la valeur des actifs corporels et incorporels du Cameroun a évolué globalement comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs Incorporels	Actifs Corporels	TOTAL
Situation au 31 décembre 2007 :			
Valeur brute	5 730	34 709	40 439
Amortissements	(360)	(26 788)	(27 148)
Dépréciations	-	-	-
Valeur nette	5 370	7 921	13 291
Situation au 31 décembre 2008 :			
Valeur brute	5 903	36 823	42 726
Amortissements	(497)	(28 055)	(28 552)
Dépréciations (1)	(3 000)	-	(3 000)
Valeur nette	2 406	8 768	11 174

(1) La perte de valeur enregistrée au 31 décembre 2008 a été imputée sur des écarts d'acquisition affectés aux permis forestiers immobilisés et des frais d'acquisition de concessions forestières.

Rappel concernant l'année 2007 :

La confirmation du redressement durable des activités du Groupe au Congo a abouti à une révision substantielle de la valeur des actifs se traduisant par la reprise intégrale du solde de la dépréciation antérieurement constatée pour un montant de 1.726 milliers d'euros, dont 1.363 milliers d'euros au titre des actifs corporels et 363 milliers d'euros au titre des permis forestiers (classés en actifs incorporels).

NOTE 13 - Immeubles de placement

13-1 : Ventilation des immeubles de placement

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Terrains	995	1 445
Constructions	698	1 781
Agencements et installations	1 229	1 816
Valeurs brutes	2 922	5 042
Amortissements et dépréciations – Terrains	-	-
Amortissements et dépréciations – Constructions	(89)	(116)
Amortissements et dépréciations – Agencements et installations	(286)	(254)
Amortissements et dépréciations	(375)	(370)
Valeurs nettes	2 547	4 672

Les revenus générés par les immeubles de placement se sont élevés au total à 629 milliers d'euros pour l'année 2008 (contre 605 milliers d'euros pour l'année 2007).

13-2 : Variations de l'exercice

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
31 décembre 2007	5 042	(370)	4 672
Acquisitions / Dotations nettes	-	(136)	(136)
Cessions / Reprises sur cessions	(2 120)	131	(1 989)
31 décembre 2008	2 922	(375)	2 547

La période a été marquée par la cession le 23 décembre 2008 de l'immeuble d'Athis-Mons, dont la valeur nette comptable en consolidé était de 1.989 milliers d'euros.

NOTE 14 – Immobilisations financières

14-1 : Ventilation des actifs financiers non courant

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Titres disponibles à la vente	898	843
Dépréciations	-	(418)
Valeurs nettes des titres disponibles à la vente	898	425
Prêts – part non courante	373	304
TOTAL	1 271	729

14-2 : Détail de la valeur nette des titres disponibles à la vente

En milliers d'euros	% d'intérêt	31 décembre 2007	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	31 décembre 2008
Divers - Gabon (1)	< 15%	814	77	-	891
Divers – Autres pays d'Afrique (2)	non significatif	7	-	-	7
Divers – France	non significatif	22	-	(22)	-
Valeurs brutes		843	77	(22)	898
Dépréciations		(418)	-	418	-
Valeurs nettes		425	77	396	898

(1) Détentions dans les sociétés gabonaises suivantes : GEPBS et SGPBF (15%) - SNBG (6,85%) - Transgabonais et Setrag (1%)

(2) Détentions concernant diverses sociétés exerçant leur activité au Cameroun ou au Congo

La variation des titres disponibles à la vente, qui regroupent les participations du Groupe dans des sociétés ne remplissant pas les critères de consolidation (taux de détention des droits de vote inférieur à 20%), provient de :

- la souscription à une augmentation de capital de la société gabonaise SETRAG (sans impact sur le taux de détention du Groupe) ;
- la reprise de la provision constituée antérieurement sur la société gabonaise SNBG ;
- la cession de participations non significatives dans des sociétés françaises.

NOTE 15 - Stocks

En milliers d'euros	31 décembre 2008			31 décembre 2007		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes
Matières premières et fournitures (1)	14 581	(2 447)	12 134	12 814	(1 766)	11 048
En-cours de production	967	-	967	351	-	351
Produits finis (2) (4)	20 680	(724)	19 956	18 044	(21)	18 023
Marchandises (3) (4)	11 977	(67)	11 910	13 297	(40)	13 257
TOTAL	48 205	(3 238)	44 967	44 506	(1 827)	42 679

- (1) Les stocks de grumes produites par l'exploitation forestière et en attente de transformation dans les usines sont inclus dans les stocks de matières premières et fournitures.
- (2) En majeure partie, ce sont des stocks de produits finis usine vendus, en attente ou en cours d'acheminement, dont le niveau peut varier en fonction des rotations des navires (fréquence des rotations sur la période, décalage des navires sur la période suivante).
- (3) Concerne principalement l'importation - distribution en France.
- (4) Après un reclassement de 1.548 milliers sur la ventilation entre marchandises et produits finis au 31 décembre 2007 pour permettre un comparatif homogène avec les positions au 31 décembre 2008.

La brutale dégradation des conditions de marché en fin d'année 2008 a entraîné la constitution de provisions, en particulier sur les catégories de produits finis dont le niveau de demande est particulièrement touché par la crise.

Les produits finis ou en attente de transformation dans les usines (grumes) ont été affectés par des annulations ou report de commandes ayant entraîné la hausse sensible du niveau des stocks par rapport à l'an dernier. De leur côté, les stocks de marchandises, issues de l'activité de négoce (importation – distribution France), sont en diminution suite à l'adaptation du niveau des stocks et des embarquements au niveau anticipé de l'activité sur le premier trimestre de l'année 2009.

NOTE 16 - Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Clients et comptes rattachés	26 252	35 738
Dépréciations	(642)	(679)
Valeur nette	25 610	35 059

La diminution du poste Clients par rapport à l'an dernier est liée principalement à la baisse d'activité sur le dernier trimestre de l'année 2008.

Les créances présentant des risques de non recouvrement sont dépréciées conformément aux principes comptables (cf. Note 27-2).

NOTE 17 - Autres actifs courants

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	798	668
Créances fiscales	4 782	6 617
Créances d'impôt courant	879	53
Autres créances (1)	2 099	1 257
Charges constatées d'avance	1 389	844
Dépréciations	(289)	(256)
Valeurs nettes	9 658	9 183

- (1) L'augmentation des Autres créances provient principalement d'une créance avec l'Etat de 559 milliers d'euros comptabilisée en 2008 suite à l'appel fait par Rougier Panneaux concernant l'amende du même montant issue de la décision du Conseil français de la Concurrence sur un dossier d'entente entre les fabricants de contreplaqués en bois exotique (cf. Note 22 – Provisions pour risques et charges).

Les créances présentant des risques de non recouvrement sont dépréciées conformément aux principes comptables.

NOTE 18 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

18-1 : Ventilation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Valeurs mobilières de placement (1)	4 513	9 172
Comptes courants bancaires et disponibilités	3 691	2 192
TOTAL	8 204	11 364
<i>Concours bancaires courants (cf. Note 23)</i>	<i>(21 488)</i>	<i>(17 613)</i>
TRESORERIE NETTE	(13 284)	(6 249)

(1) Valorisation à la valeur de marché

La variation de la trésorerie nette est analysée dans le Tableau des flux de trésorerie nets.

18-2 : Détail des valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2008, il s'agit exclusivement de certificats de dépôts négociables, qui ne représentaient que 23% du total au 31 décembre 2007 (le solde étant constitué alors de SICAV ou FCP français de type Monétaires Euros).

NOTE 19 - Actifs non courants destinés à être cédés et passifs directement associés

19-1 : Variation des postes de bilan

Les actifs destinés à être cédés et les passifs directement associés à ces actifs sont identifiés sur des lignes distinctes du bilan. Les actifs non courants destinés à être cédés sont constitués au 31 décembre 2008 uniquement par des actifs industriels en cours de cession au Cameroun (usine de déroulage). En l'absence d'une cession dans les délais prévus, le Groupe a procédé à la révision de l'évaluation de la valeur de l'usine conduisant à une dépréciation à 100 % au 31 décembre 2006. La situation est inchangée au 31 décembre 2008.

19-2 : Résultat net dégagé par les groupes d'actifs destinés à être cédés

Les coûts de maintien en l'état de l'usine de déroulage du Cameroun n'étant pas significatifs, ils ne sont pas retraités à ce niveau.

NOTE 20 - Capitaux propres

20-1 : Capital social

Le capital social est de 7.063.146 euros. Il est demeuré inchangé durant l'année 2008. Le capital social est divisé en 1.389.936 actions ordinaires, émises et entièrement libérées au 31 décembre 2008.

20-2 : Actions propres

Les actions propres constituant l'autocontrôle ne donnent pas droit à dividende. Elles sont portées en réduction des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition.

Concernant l'affectation de ces actions propres, conformément au descriptif du programme de rachat d'actions voté par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2008 :

- Une partie est destinée aux plans d'options d'achat d'actions et d'attributions gratuites d'actions consentis aux salariés qui ont été mis en œuvre à ce jour, ainsi qu'à la réserve constituée pour de futurs plans d'attribution gratuite d'actions qui pourraient être décidés à l'avenir ;
- Une autre partie est affectée aux contrats de liquidité :
Depuis le 29 juin 2005, Rougier a confié un mandat à un intermédiaire financier en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie établie par l'Association Française des Entreprises d'Investissements (AFEI). Il a été doté de 200 milliers d'euros pour le quart en espèces et pour les trois quarts en titres Rougier. Un apport complémentaire de 50 milliers d'euros a été effectué le 6 octobre 2008 ;

- Le solde est affecté à des programmes de cession par un Prestataire de Services d'Investissements agissant de manière indépendante.

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Nombre d'actions propres	74 967	75 227
dont :		
- destinées aux plans d'options d'achat d'actions mis en œuvre à ce jour (1)	16 300	20 655
- destinées aux plans d'attributions gratuites d'actions mis en œuvre à ce jour (1)	9 587	8 589
- destinées à de futurs plans d'attribution gratuites (réserve affectée)	4 148	17 154
- affectées aux contrats de liquidité (2)	7 402	3 119
- autres objectifs	37 530	25 710
Valeur brute (en milliers d'euros)	1 668	1 511
Dépréciation (en milliers d'euros)	(256)	(16)
Valeur nette (en milliers d'euros)	1 412	1 495
Valeur nette moyenne par action (en euros)	18,83	19,87
% d'autocontrôle	5,39 %	5,41 %

(1) Cf. Note 28 - Plans d'options d'achat d'actions et Plans d'attributions d'actions gratuites

(2) L'augmentation nette de 4.283 actions issue des opérations réalisées dans le cadre de ce mandat se décompose en :
 . achats de 9.750 actions propres
 . cessions de 5.467 actions propres

20-3 : Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers

En milliers d'euros	Couverture de flux de trésorerie (réserves « recyclables »)	Couverture de flux de trésorerie (autres réserves)	Instruments financiers disponibles à la vente (autres réserves)	TOTAL
Solde au 31 décembre 2007	294	6	(26)	274
Variation de juste valeur de l'exercice	(717)	-	-	(717)
Solde au 31 décembre 2008	(423)	6	(26)	(443)

L'impact en résultat de la variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (partie non efficace des couvertures de change et de taux) et de la variation de la juste valeur des instruments financiers disponibles à la vente est le suivant :

- un produit net de 35 milliers d'euros classée en Autres produits et charges financiers nets (cf. Note 8),
- une charge d'impôt différé lié de 12 milliers d'euros.

20-4 : Distributions de dividendes

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 12 juin 2008 a décidé une distribution théorique de dividendes pour la totalité des actions de 2.502 milliers d'euros correspondant à 1,80 euros par action au titre de l'exercice 2007, contre une distribution de 1.529 milliers d'euros correspondant à 1,10 euros au titre de l'exercice 2006 (équivalent à 3,30 euros par action avant prise en compte de l'opération de multiplication par trois du nombre d'actions composant le capital social du 29 juin 2007).

La mise en paiement effective de dividendes (hors autocontrôle) effectuée le 19 juin 2008 s'est établie à 2.371 milliers d'euros au titre de l'exercice 2007 (contre 1.443 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent).

20-5 : Informations sur les capitaux propres

En 2008, les capitaux propres du Groupe ont évolué principalement en fonction du résultat de l'exercice et du dividende payé en juin au titre de l'exercice précédent (cf. Tableau de variation des capitaux propres consolidés). Le Groupe peut être amené, en fonction de sa situation économique et de l'évolution de ses besoins, à ajuster son capital ; par exemple au travers d'émissions d'actions nouvelles ou de rachats et annulations d'actions existantes.

Le Groupe n'est soumis à aucune exigence imposée par des tiers sur ses capitaux propres consolidés. Certains emprunts bancaires contractés par les filiales africaines du Groupe ont fait l'objet de "covenants" financiers applicables aux données locales concernant le ratio dettes / fonds propres. Malgré la perte enregistrée au titre de l'exercice 2008, le niveau de ce ratio au niveau consolidé reste inférieur à 50% au 31 décembre 2008 (cf. Note 23-1) et fait ressortir une position assez confortable de Rougier pour garantir le respect de ces contraintes locales et écarter toute probabilité d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée des dettes rattachées.

Le rendement des capitaux propres (résultat net part du Groupe en % des capitaux propres part du Groupe) s'établit à -4,3% au 31 décembre 2008, contre +16,7% au 31 décembre 2007.

NOTE 21 - Provisions pour avantages accordés au Personnel

21-1 : Régimes concernés

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont des régimes à cotisations définies ou des régimes à prestations définies. Aucune modification en 2008 concernant les régimes concernés.

Régimes à cotisations définies :

Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

A partir de l'année 2006, un régime de retraite complémentaire à cotisations définies (Art.83) bénéficiant à certaines catégories de cadres a été mis en place. Les cotisations de ce régime sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues. Ce régime viendra progressivement se substituer au régime à prestations définies déjà en place. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre.

Régimes à prestations définies :

Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de fin de carrière, auxquelles viennent s'ajouter :

- d'autres engagements de retraite et compléments de retraite,
- d'autres avantages à long terme, tels que les médailles du travail en Afrique.

Les régimes à prestations définies donnent lieu à une évaluation actuarielle par des experts indépendants. Ils sont parfois couverts par des fonds et la juste valeur de ces fonds est alors déduite de la valeur des engagements. En la matière, le fonds de couverture du Groupe s'élève à 563 milliers d'euros au 31 décembre 2008 après les nouveaux versements de l'année de 130 milliers d'euros.

21-2 : Principales hypothèses actuarielles pour l'évaluation des engagements

	HYPOTHESES FRANCE		HYPOTHESES AFRIQUE	
	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	60 ans	60 ans
Taux d'évolution des salaires	3,0 %	3,0 %	3,0 %	3,0 %
Taux d'actualisation financière (1)	5,76 %	5,48 %	5,76 %	5,48 %

(1) La référence est le taux des obligations corporate de rating AA de la zone Euro de maturité supérieure à 10 ans (taux iboxx retraité des éléments de dette subordonnée, ne comprenant que les éléments de dette senior). Dans le cas des médailles du travail, le taux de référence appliqué est identique mais de maturité 7-10 ans, qui passe de 5,43% à 5,71%.

21-3 : Provisions pour avantages accordés au Personnel

La provision, intégralement à plus d'1 an, s'élève au 31 décembre 2008 à 1.499 milliers d'euros, contre 1.189 milliers d'euros au 31 décembre 2007.

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Sociétés françaises	620	367
Sociétés africaines	879	822
TOTAL (cf. Note 22)	1 499	1 189
dont :		
Part à plus d'1 an	1 499	1 189
Part à moins d'1 an	-	-

21-4 : Détail de la variation de la dette actuarielle

La variation totale de la période de la dette actuarielle, après déduction des versements au fonds de couverture, est intégralement constatée en charges de l'exercice.

En milliers d'euros	FRANCE			AFRIQUE			TOTAL France + Afrique
	Retraite à prestations définies	Indemnités de fin de carrière	Total France	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Total Afrique	
Dette actuarielle au 31 décembre 2007	(6)	373	367	772	50	822	1 189
Ajustements	274	-	274	-	-	-	274
Coût des services rendus de l'exercice	27	26	53	80	12	92	145
Charge d'intérêts de l'exercice	21	20	41	41	2	43	84
(Gains) / Pertes actuariels (1)	(6)	21	15	(77)	(1)	(78)	(63)
- Prestations réelles	-	-	-	-	-	-	-
- Versements au fonds de couverture	(130)	-	(130)	-	-	-	(130)
Variation totale de la période	186	67	253	44	13	57	310
Dette actuarielle au 31 décembre 2008	180	440	620	816	63	879	1 499

(1) Le gain actuariel net total de 63 milliers d'euros constaté en 2008 comprend principalement l'effet de la hausse du taux d'actualisation financière (cf. Note 21-2) qui entraîne un gain actuariel de 44 milliers d'euros ; le gain résiduel correspond à divers éléments (changements démographiques, mise à jour de la table de turn over, ...).

21-5 : Sensibilité au taux d'actualisation financière

Une variation du taux d'actualisation financière de 0,25% entraînerait une variation de la dette actuarielle totale du Groupe de +/- 40 milliers d'euros (perte actuarielle en cas de baisse du taux de référence et a contrario gain actuariel en cas de hausse).

NOTE 22 - Provisions pour risques et charges

22-1 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Provisions pour avantages accordés au Personnel (cf. Note 21)	1 499	1 189
Autres provisions pour risques et charges :		
- provisions pour risques divers	617	924
- provisions pour litiges commerciaux et sociaux	78	9
TOTAL	2 194	2 122
dont :		
Part à plus d'1 an	1 567	1 256
Part à moins d'1 an	627	866

Chacun des litiges connus dans lesquels le Groupe est impliqué fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés. Le Groupe n'a connaissance d'aucun risque, dont l'évaluation peut être estimée de façon fiable, susceptible d'engendrer une charge pour le Groupe en dehors de ceux recensés ici.

22-2 : Evolution des autres provisions pour risques et charges (litiges et risques divers)

En milliers d'euros	Risques divers	Litiges commerciaux et sociaux	TOTAL
31 décembre 2007	924	9	933
Dotations	-	69	69
Reprises de provisions pour consommation	-	-	-
Reprises de provisions devenues sans objet	(307)	-	(307)
31 décembre 2008	617	78	695

Les provisions pour litiges et risques divers s'élèvent au total à 695 milliers d'euros au 31 décembre 2008, contre 933 milliers d'euros au 31 décembre 2007. La reprise nette de 238 milliers d'euros en 2008 provient, d'une part de 307 milliers d'euros de provisions devenues sans objet et reprises sur la période, et d'autre part de 69 milliers d'euros de provisions constituées sur des litiges en cours.

Les reprises de provisions sont liées à l'évolution des deux dossiers suivants :

- la levée du risque relatif à la bonne exécution d'une garantie de loyers suite à un sinistre du début de l'année 2007 (Athis-Mons) entraînant la reprise de la totalité de la provision antérieurement constituée ;

- la décision rendue publique le 21 mai 2008 du Conseil français de la Concurrence concernant une plainte relative à un dossier d'entente entre 1987 et 2004 dans le domaine de la commercialisation de panneaux contreplaqués exotiques (notamment à base d'okoumé) mettant en cause plusieurs distributeurs français. A l'issue de cette décision, la société Rougier Panneaux, filiale du Groupe, est redevable d'une amende de 559 milliers d'euros, intégralement couverte par la provision constituée au 31 décembre 2007, et qui a été mise en paiement sur le second semestre 2008. Suite à l'appel de cette décision fait par Rougier Panneaux, une provision (ajustée sur le montant notifié de l'amende) reste enregistrée à ce titre dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008 et une créance avec l'Etat du montant total de l'amende mise en paiement a été comptabilisée en Autres créances (cf. Note 17 – Autres actifs courants).

NOTE 23 - Dettes financières

Ce poste ne comprend pas les instruments dérivés (cf. Note 25).

23-1 : Ventilation entre courant et non courant

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Emprunts obligataires - part à plus d'un an	-	-
Emprunts bancaires - part à plus d'un an	17 330	18 447
Dépôts et cautionnements reçus – part à plus d'un an	155	147
Emprunts et autres dettes financières non courantes	17 485	18 594
Emprunts obligataires - part à moins d'un an	-	-
Emprunts bancaires - part à moins d'un an	3 637	1 626
Autres emprunts et dettes assimilées	46	46
Intérêts courus non échus des emprunts	144	140
Concours bancaires courants (1)	21 488	17 613
Concours bancaires et autres dettes financières courantes	25 315	19 425
TOTAL	42 800	38 019
Dont contrats de location financement	415	456

(1) Y compris intérêts courus non échus rattachés

L'endettement financier net s'élève à 34.596 milliers d'euros au 31 décembre 2008, contre 26.655 milliers d'euros au 31 décembre 2007. Le ratio d'endettement (en % des capitaux propres part du Groupe) est de 48,4 % au 31 décembre 2008, contre 34,5 % au 31 décembre 2007.

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Total des dettes financières	42 800	38 019
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. Note 18)	(8 204)	(11 364)
Endettement financier net	34 596	26 655

Information concernant les types de garanties rattachées à ces dettes :

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Créances clients	5 771	7 124
Avals et cautions donnés	910	1 139
Hypothèques et nantissements	9 470	10 279
Total des dettes garanties	16 151	18 542

23-2 : Variations de l'exercice des emprunts et autres dettes financières non courantes

En milliers d'euros	31 décembre 2007	Nouveaux emprunts (1) et augmentation des autres dettes	Remboursements d'emprunts et diminution des autres dettes	Reclassements en courant	31 décembre 2008
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires	18 447	2 700	-	(3 686)	17 461
Ajustement à la juste valeur (1)	-	(228)	-	97	(131)
Dépôts et cautionnements reçus	147	8	-	-	155
TOTAL	18 594	2 480	-	(3 589)	17 485

(1) Nouvel emprunt de 2,7 millions d'euros contracté au premier semestre 2008 auprès de l'Agence Française de Développement au titre du refinancement des plans d'aménagement durable des concessions forestières en Afrique. Les conditions financières obtenues étant meilleures que celles du marché, un produit de juste valeur de 228 milliers d'euros a été constaté immédiatement.

23-3 : Echancier des emprunts et autres dettes financières non courantes

En milliers d'euros	Echéance en N+2	Echéance en N+3	Echéance en N+4	Echéance en N+5	Echéance > N+5	TOTAL
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires	3 686	7 064	2 494	2 043	3 160	18 447
Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-	147	147
Total au 31 décembre 2007	3 686	7 064	2 494	2 043	3 306	18 594
en % du total	20%	38%	13%	11%	18%	
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires	7 064	2 794	2 343	2 291	2 969	17 461
Ajustement à la juste valeur (cf. Note 23-2)	(42)	(34)	(24)	(16)	(15)	(131)
Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-	155	155
Total au 31 décembre 2008	7 022	2 760	2 319	2 275	3 109	17 485
en % du total	40%	16%	13%	13%	18%	

23-4 : Ventilation du total des dettes financières par devise

En milliers d'euros	Euros	Francs CFA	US Dollars	TOTAL
31 décembre 2007	18 827	18 480	712	38 019
en % du total	49%	49%	2%	
31 décembre 2008	25 776	17 024	0	42 800
en % du total	60%	40%	-	

23-5 : Ventilation du total des dettes financières par nature de taux

En milliers d'euros	Taux d'intérêt variable (1)	Taux d'intérêt fixe < 7%	Taux d'intérêt fixe entre 7% et 10%	Taux d'intérêt fixe > 10%	Taux d'intérêt fixe - total	Partie non ventilée (2)	TOTAL
31 décembre 2007	15 855	1 956	14 913	4 878	21 747	417	38 019
en % du total	42%	5%	39%	13%	57%	1%	
31 décembre 2008	19 919	4 615	13 810	4 202	22 627	254	42 800
en % du total	46%	11%	32%	10%	53%	1%	

(1) Le taux de référence pour la partie non courante est l'Euribor (3M ou 6M) ; pour la partie courante, le taux de référence est en règle générale l'Eonia avec des spreads de 0,35 à 0,8 selon les cas (inférieurs à 100 points de base).

(2) Comprend les intérêts courus non échus, les dettes non porteuses d'intérêts et les éléments divers.

La part des dettes financières totales avec taux d'intérêt variable comprend, d'une part une dette non courante (constituée d'emprunts à moyen et long terme) qui s'élève à 4.500 milliers d'euros, sans modification pendant l'année 2008, d'autre part une dette courante (constituée de divers concours bancaires) qui s'élève à 15.419 milliers d'euros, en hausse de 36% par rapport à l'an dernier.

23-6 : Lignes de crédit confirmées

Au 31 décembre 2008, le Groupe bénéficie d'une ligne de crédit à moyen terme confirmée non utilisée de 3 millions d'euros déjà existante au 31 décembre 2007 (suite à la non mobilisation d'une ligne de crédit utilisée entre 2004 et 2006).

NOTE 24 - Autres passifs courants

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Dettes fiscales	1 262	1 122
Dettes sociales	3 177	4 113
Dettes d'impôt courant	209	2 311
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	230	1 405
Dettes diverses	1 986	2 089
TOTAL	6 864	11 040

NOTE 25 - Instruments dérivés

Le Groupe est exposé au risque de change dans le cadre de ses activités. Ces risques sont suivis au niveau de la Direction Financière et les instruments appropriés (vente à terme de devises principalement) sont utilisés. Le Groupe utilise également des instruments financiers (swaps et options de taux) pour réduire son exposition au risque de taux sur son endettement à moyen terme.

A la clôture, les instruments de couverture utilisés sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Instruments de couverture de change - ventes à terme d'USD	12 073	22 502
Instruments de couverture de change - achats à terme d'USD	1 827	2 068
Swap et options de taux	3 000	3 000

Les obligations relatives à l'identification, la classification, l'évaluation et la présentation des instruments financiers ont été appliquées à compter du 1^{er} janvier 2005 de façon prospective. L'écart par rapport aux valorisations effectuées selon les dispositions des normes françaises a été enregistré dans les capitaux propres au 1^{er} janvier 2005.

Les plus ou moins values potentielles sur les opérations en cours sont identifiées en éléments courants sur des lignes distinctes de l'actif et du passif du bilan :

- 27 milliers d'euros en Instruments dérivés actifs au 31 décembre 2008 (contre 770 milliers d'euros au 31 décembre 2007),
- 624 milliers d'euros en Instruments dérivés passifs au 31 décembre 2008 (contre 26 milliers d'euros au 31 décembre 2007).

NOTE 26 - Flux de trésorerie

26-1 : Flux de trésorerie générés par l'activité

Détail de la variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité :

<i>En milliers d'euros</i>	Flux de l'annuel 2008	Flux de l'annuel 2007
Diminution / (augmentation) des stocks et en-cours	(2 288)	(9 655)
Diminution / (augmentation) des clients et comptes rattachés	9 811	(6 585)
Diminution / (augmentation) des autres créances	446	(1 229)
Augmentation / (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés	(3 598)	3 023
Augmentation / (diminution) des autres dettes	(957)	101
VARIATION NETTE	3 414	(14 345)

26-2 : Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Détail des investissements corporels et incorporels décaissés :

En milliers d'euros	Flux de l'anneau 2008	Flux de l'anneau 2007
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(922)	(1 438)
Acquisitions d'immobilisations corporelles (y/c immeubles de placement)	(10 898)	(10 698)
Total des acquisitions de la période	(11 820)	(12 136)
Décalages de décaissement (1)	(1 188)	148
TOTAL	(13 008)	(11 988)

(1) correspond à l'augmentation / (diminution) nette des dettes sur acquisitions d'immobilisations.

Détail des investissements financiers décaissés :

En milliers d'euros	Flux de l'anneau 2008	Flux de l'anneau 2007
Acquisitions de participations consolidées (1)	(572)	(77)
Acquisitions d'autres titres	(76)	(130)
Total des acquisitions de la période	(648)	(207)
Décalages de décaissement	-	-
TOTAL	(648)	(207)

(1) correspond à un rachat partiel des titres de la société ROUGIER GABON détenus par des minoritaires (cf. Note 3 – Périmètre)

Détail des produits encaissés sur cessions d'immobilisations :

En milliers d'euros	Flux de l'anneau 2008	Flux de l'anneau 2007
Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (1)	2 047	1 182
Produits des cessions d'autres titres	21	130
TOTAL	2 068	1 312

(1) En 2008 : principalement le produit de la cession de l'immeuble de placement d'Athis-Mons pour 2 millions d'euros.
En 2007 : y compris 1.011 milliers d'euros d'indemnités d'assurance sur sinistre Athis-Mons (cf. Note 7-2).

NOTE 27 – Informations relatives aux instruments financiers

27-1 : Répartition des actifs financiers

Au 31 décembre 2008 :

En milliers d'euros	Actifs détenus à des fins de transaction	Actifs disponibles à la vente		Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances		TOTAL au 31 décembre 2008
	Evaluation à la juste valeur	Evaluation à la juste valeur	Evaluation au coût amorti	Evaluation au coût amorti	Evaluation à la juste valeur	Evaluation au coût amorti	
Immobilisations financières			898	373			1 271
Autres actifs non courants				115			115
Clients et comptes rattachés						25 610	25 610
Autres actifs courants				115		9 543	9 658
Instruments dérivés actifs		27					27
Trésorerie et équivalents de trésorerie					4 513	3 691	8 204
TOTAL	-	27	898	603	4 513	38 844	44 885

Au 31 décembre 2007 :

En milliers d'euros	Actifs détenus à des fins de transaction	Actifs disponibles à la vente		Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances		TOTAL au 31 décembre 2007
	Evaluation à la juste valeur	Evaluation à la juste valeur	Evaluation au coût amorti	Evaluation au coût amorti	Evaluation à la juste valeur	Evaluation au coût amorti	
Immobilisations financières			425	304			729
Autres actifs non courants				230		42	272
Clients et comptes rattachés						35 059	35 059
Autres actifs courants				115		9 068	9 183
Instruments dérivés actifs		770					770
Trésorerie et équivalents de trésorerie					9 172	2 192	11 364
TOTAL	-	770	425	649	9 172	46 361	57 377

27-2 : Risque de crédit

Concernant les ventes réalisées en France, toutes les créances font l'objet d'une couverture d'assurance-crédit auprès d'une compagnie d'assurance de premier ordre permettant de prévenir le risque clients, favoriser le recouvrement des créances impayées et garantir l'indemnisation en cas de créances impayées. L'absence de dépassement des montants autorisés est assurée par un suivi de gestion rigoureux.

Concernant les ventes à l'international, la couverture des créances est implicite, mais sa nature dépend de la zone géographique concernée :

- Europe : remises documentaires de type « remise de documents contre paiement » mises en œuvre par l'intermédiaire du réseau des banques du Groupe ;
- Pays émergents (principalement Asie du Sud Est) : crédits documentaires irrévocables et faisant l'objet de confirmation par une banque française de premier plan ;
- Autres pays et ventes locales en Afrique : à défaut de crédit documentaire ou de remise documentaire, le Groupe exige, soit une assurance Coface, soit une traite avalisée par une banque de premier ordre, soit le paiement d'une avance.

En conclusion, le risque clients s'avère très limité.

L'antériorité des créances échues non provisionnées se présente comme suit :

	TOTAL échu faisant l'objet d'une provision	Montant des provisions (partielles le cas échéant)	TOTAL échu non provisionné	Echu depuis moins de 3 mois	Echu entre 3 et 6 mois	Echu entre 6 mois et 1 an	Echu depuis plus de 1 an	TOTAL des créances échues
Au 31 décembre 2008	677	641	3 009	2 444	200	217	148	3 686
Au 31 décembre 2007	717	679	963	831	12	66	54	1 680

27-3 : Répartition des passifs financiers

Au 31 décembre 2008 :

En milliers d'euros	Passifs détenus à des fins de transaction à la juste valeur	Passifs désignés à la juste valeur	Passifs enregistrés au coût amorti	TOTAL au 31 décembre 2008
Emprunts et autres dettes financières non courantes		2 520	14 965	17 485
Autres passifs non courants			109	109
Concours bancaires et autres dettes financières courantes		(49)	25 364	25 315
Fournisseurs et comptes rattachés			20 767	20 767
Autres passifs courants			7 616	7 616
Instruments dérivés passifs		624		624
TOTAL	-	3 095	68 821	71 916

Au 31 décembre 2007 :

En milliers d'euros	Passifs détenus à des fins de transaction à la juste valeur	Passifs désignés à la juste valeur	Passifs enregistrés au coût amorti	TOTAL au 31 décembre 2007
Emprunts et autres dettes financières non courantes			18 594	18 594
Autres passifs non courants			119	119
Concours bancaires et autres dettes financières courantes			19 425	19 425
Fournisseurs et comptes rattachés			24 365	24 365
Autres passifs courants			11 040	11 040
Instruments dérivés passifs		26		26
TOTAL	-	26	73 543	73 569

27-4 : Risque de taux

La dette financière à taux variable, y compris concours bancaires, s'élève au 31 décembre 2008 à 19.919 milliers d'euros, représentant 47% du total de la dette, contre 15.855 milliers d'euros représentant 42% du total de la dette au 31 décembre 2007 (cf. Note 23-5).

Les intérêts à payer sur la part des emprunts à taux variable s'élèvent au 31 décembre 2008 à 253 milliers d'euros, représentant 6% du total des intérêts à payer, contre 616 milliers d'euros représentant 13% du total des intérêts à payer au 31 décembre 2007 (cf. Note 28-1).

La décomposition de la position nette à taux variable au 31 décembre 2008 est la suivante :

En milliers d'euros	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL au 31 décembre 2008
Emprunts bancaires		(4 500)		(4 500)
Concours bancaires courants	(15 419)			(15 419)
Total des passifs financiers	(15 419)	(4 500)	-	(19 919)
Valeurs mobilières de placement (1)	0			-
Comptes courants bancaires (2)	3 104			3 104
Total des actifs financiers	3 104	-	-	3 104
Hors bilan (cf. Note 25)	-	3 000	-	3 000
POSITION NETTE	(12 315)	(1 500)	-	(13 815)

contre au 31 décembre 2007 :

En milliers d'euros	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL au 31 décembre 2007
Emprunts bancaires		(4 500)		(4 500)
Concours bancaires courants	(11 355)			(11 355)
Total des passifs financiers	(11 355)	(4 500)	-	(15 855)
Valeurs mobilières de placement (1)	7 072			7 072
Comptes courants bancaires (2)	1 339			1 339
Total des actifs financiers	8 411	-	-	8 411
Hors bilan (cf. Note 25)	-	3 000	-	3 000
POSITION NETTE	(2 944)	(1 500)	-	(4 444)

(1) Au 31 décembre 2008, les valeurs mobilières de placement ne sont plus composées que de certificats de dépôts négociables rémunérés selon un taux fixe (cf. Note 18-2).

(2) Dans le cadre de la fusion d'échelle d'intérêts applicables sur les comptes bancaires en France.

27-5 : Risque de change

En dehors de l'Euro, deux autres devises sont utilisées dans le cadre des opérations du Groupe :

- l'US Dollar est la monnaie utilisée dans le cadre des ventes réalisées par le Groupe sur les marchés émergents et l'Asie, et dans une moindre mesure des achats du Groupe ;
- le Franc CFA est la monnaie des opérations locales des filiales Africaines du Groupe (au Gabon, au Cameroun et au Congo).

Opérations en USD :

Toutes les créances libellées en USD font l'objet d'un contrat de vente à terme ferme d'une durée similaire à celle du contrat de vente afin de couvrir totalement le risque de change lié à une variation de cours du dollar. Il en est de même pour les dettes libellées en USD qui font l'objet de contrats d'achat à terme de devises.

La décomposition de la position nette globale en USD est la suivante :

<i>En milliers d'USD</i>	TOTAL au 31 décembre 2008	TOTAL au 31 décembre 2007
Créances clients	6 636	15 107
Comptes courants bancaires	601	139
Total des actifs financiers	7 237	15 246
Dettes fournisseurs	(2 582)	(2 863)
Concours bancaires courants	-	(991)
Total des passifs financiers	(2 582)	(3 854)
Instruments de couverture	(5 186)	(10 590)
POSITION NETTE	(531)	802

Opérations en FCFA :

Le Franc CFA est une monnaie étroitement liée à l'Euro en raison de sa parité fixe avec la devise européenne. Sa valeur est garantie par le Trésor Français.

Pour atténuer son exposition nette au franc CFA, la politique du Groupe consiste à financer les investissements réalisés en Afrique par de la dette contractée localement en Francs CFA. Celle-ci représente ainsi 40% du total de la dette financière au 31 décembre 2008, contre 49% au 31 décembre 2007 (cf. Note 23-4).

27-6 : Risque de liquidité

Les échéances résiduelles des flux de trésorerie contractuels des passifs financiers s'analysent de la façon suivante, y compris les intérêts à payer le cas échéant :

Au 31 décembre 2008 :

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur comptable	TOTAL des flux de trésorerie contractuels	Flux à moins d'1 an	Flux de 1 à 5 ans	Flux à plus de 5 ans
Emprunts et autres dettes financières non courantes (1)	17 485	20 293		16 756	3 537
Autres passifs non courants	109	109		109	
Concours bancaires et autres dettes financières courantes (2)	25 315	27 614	27 614		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 767	20 767	20 767		
Autres passifs courants	7 616	7 616	7 616		

Au 31 décembre 2007 :

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur comptable	TOTAL des flux de trésorerie contractuels	Flux à moins d'1 an	Flux de 1 à 5 ans	Flux à plus de 5 ans
Emprunts et autres dettes financières non courantes (1)	18 594	21 854		18 269	3 585
Autres passifs non courants	119	119		119	
Concours bancaires et autres dettes financières courantes (2)	19 425	21 896	21 896		
Fournisseurs et comptes rattachés	24 365	24 365	24 365		
Autres passifs courants	11 040	11 040	11 040		

(1) Selon échéancier détaillé du remboursement du nominal (cf. Note 23-3) et des intérêts à payer sur emprunts (cf. Note 28-1)

(2) Y compris les intérêts à payer en N+1 sur emprunts (cf. Note 28-1) et sur découverts bancaires et crédits spot (selon les positions à la clôture)

NOTE 28 - Engagements donnés et reçus / Actifs et passifs éventuels

28-1 : Engagements donnés

Le Groupe, dans le cadre de ses activités, est amené à donner un certain nombre d'engagements, dont certains font l'objet de provisions au passif, comme les engagements liés aux avantages accordés au personnel. Pour leur part, les engagements donnés en garantie des dettes financières ne sont pas présentés à ce niveau, car déjà détaillés en regard de la dette financière du Groupe (cf. Note 23).

Dans le cadre de la cession des titres Marotte en juillet 2006, une garantie de passif, échue au 31 décembre 2009 et plafonnée à 460 milliers d'euros, a été octroyée à l'acquéreur. Elle a été ramenée à 230 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

Les autres engagements hors bilan et passifs éventuels recensés correspondent à des obligations contractuelles de trois types :

- Engagements d'investissement :

Ils regroupent les commandes fermes (montant net d'acomptes et de subventions) représentant des investissements courants qui entrent dans le cadre annuel de renouvellement. Ces engagements d'investissement concernent les filiales africaines et s'élèvent au total à 207 milliers d'euros au 31 décembre 2008, contre 710 milliers d'euros au 31 décembre 2007.

- Engagements de location :

Ils concernent des baux commerciaux pour des bureaux ou des entrepôts loués en France ou en Afrique pour la durée du bail restant à courir (leurs échéances sont comprises entre le 30 novembre 2009 et le 14 juillet 2017). Ces engagements de location s'élèvent à 1.203 milliers d'euros au 31 décembre 2008, contre 1.627 milliers d'euros au 31 décembre 2007.

- Intérêts à payer sur emprunts :

Ils s'élèvent à 4.063 milliers d'euros au 31 décembre 2008, contre 4.631 milliers d'euros au 31 décembre 2007.

La ventilation des intérêts à payer sur emprunts par type de taux est la suivante :

- à taux fixe : 3.810 milliers d'euros au 31 décembre 2008 (contre 4.015 au 31 décembre 2007) ;
- à taux variable : 253 milliers d'euros au 31 décembre 2007 (contre 616 au 31 décembre 2007) ; la sensibilité des intérêts à payer est de +/- 71 milliers d'euros pour une variation de taux de +/- 1%.

L'échéancier relatif à l'ensemble de ces autres engagements donnés est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	Echéance en N+1	Echéance en N+2	Echéance en N+3	Echéance en N+4	Echéance en N+5	Echéance > N+5	TOTAL
Engagements d'investissement	710	-	-	-	-	-	710
Engagements de location	471	429	335	60	60	272	1 627
Intérêts à payer sur emprunts	1 370	1 195	873	553	361	279	4 631
Total au 31 décembre 2007	2 551	1 624	1 208	613	421	551	6 968
Engagements d'investissement	207	-	-	-	-	-	207
Engagements de location	474	337	60	60	60	212	1 203
Intérêts à payer sur emprunts	1 255	959	674	462	285	428	4 063
Total au 31 décembre 2008	1 936	1 296	734	522	345	640	5 473

28-2 : Engagements reçus

Les engagements reçus comprennent les éléments suivants :

- Avals et cautions :

Ils s'élèvent au total à 3.081 milliers d'euros au 31 décembre 2008, contre 2.829 milliers d'euros au 31 décembre 2007. Il s'agit en majeure partie des garanties données par les banques pour le compte de certaines filiales africaines.

Ce montant incorpore également depuis l'année 2006 une garantie reçue concernant la dette résiduelle envers le Groupe de la société Marotte cédée en juillet 2006, dont le solde s'élève à 230 milliers d'euros au 31 décembre 2008, contre 345 milliers d'euros au 31 décembre 2007 (échéances de remboursement à parts égales s'échelonnant de 2007 à 2010).

28-3 : Actifs et passifs éventuels

A la connaissance du Groupe, il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel, litige ou élément susceptible d'avoir ou d'avoir eu de façon substantielle dans un passé récent des impacts sur son patrimoine, sa situation financière ou son résultat, qui ne soit pas pris en compte dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2008.

NOTE 29 - Plans d'options d'achat d'actions et Plans d'attributions d'actions gratuites

29-1 : Options d'achat d'actions

Au 31 décembre 2008, le nombre total d'options d'achat d'actions consenties et pouvant être exercées ultérieurement s'établit à 16.300 options, contre 20.655 options au 31 décembre 2007.

Les dates limites d'exercice des options restant à exercer sont comprises entre juin 2009 et mai 2015.

Date d'attribution	Date limite d'exercice (durée = 10 ans)	NOMBRE AU 31 DEC. 2007	Mouvements de l'année		NOMBRE AU 31 DEC. 2008	Prix d'exercice (en euros)
			Options exercées	Autres mouvements		
1^{er} Plan – AGE du 15/06/1995						
26/05/1998	-	705	(705)	-	0	19,11
30/06/1999	30/06/2009	1 275	-	-	1 275	15,60
06/04/2000	06/04/2010	1 275	-	-	1 275	16,36
2^{ème} Plan - AGE du 22/06/2000						
05/04/2001	05/04/2011	0	-	-	0	-
26/06/2002	26/06/2012	750	-	-	750	19,24
29/04/2003 (1)	29/04/2013	750	-	-	750	16,12
3^{ème} Plan – AGE du 27/06/2003						
26/05/2004 (1)	26/05/2014	7 800	(3 650)	-	4 150	18,64
31/05/2005 (1)	31/05/2015	8 100	-	-	8 100	20,05
TOTAL OPTIONS D'ACHAT		20 655	(4 355)	-	16 300	18,84

(1) cf. valorisation en Note 4 – Paiement fondés sur des actions

29-2 : Actions gratuites

Une nouvelle attribution d'actions gratuites a eu lieu en 2008. Les actions ne seront définitivement acquises par les bénéficiaires qu'après une période de 2 ans, sauf cas de démission ou licenciement. Elles seront ensuite inscrites au nominatif au profit des bénéficiaires et devront être conservées au moins pendant 2 ans.

Au 31 décembre 2008, le nombre total d'actions gratuites consenties et pouvant être acquises ultérieurement s'établit à 9.587 actions, contre 8.589 actions au 31 décembre 2007. Durant l'année 2008, outre la nouvelle attribution de 5.006 actions gratuites, 4.008 actions ont été acquises définitivement par les bénéficiaires.

Date d'attribution	Date d'acquisition (durée = 2 ans)	Date de conservation (durée = 2 ans)	NOMBRE AU 31 DEC. 2007	Mouvements de l'année		NOMBRE AU 31 DEC. 2008
				Attributions	Acquisitions définitives	
1^{er} Plan – AGE du 28/06/2005						
27/06/2006 (1)	28/06/2008	28/06/2010	4 008	-	(4 008)	0
29/03/2007 (1)	30/03/2009	30/03/2011	4 581	-	-	4 581
17/04/2008 (1)	18/04/2010	18/04/2012	-	5 006	-	5 006
TOTAL ACTIONS GRATUITES			8 589	5 006	(4 008)	9 587

(1) cf. valorisation en Note 4 – Paiements fondés sur des actions

NOTE 30 - Aspects environnementaux

A ce jour, il n'y a pas dans le Groupe d'actifs ou de passifs éventuels à caractère environnemental. Le Groupe n'est notamment entré dans aucune transaction relative au crédit carbone ou aux droits d'émission.

Les coûts associés aux engagements du Groupe en faveur du développement durable sont intégrés dans les actifs incorporels relatifs aux concessions forestières lorsqu'ils se rapportent à la mise sous aménagement durable des concessions (cf. Note 11) ou dans d'autres comptes d'actifs corporels selon leur nature.

NOTE 31 - Opérations avec les Parties liées

31-1 : Organes de direction et de contrôle

Les frais de personnel relatifs aux membres du Directoire se sont élevés à 1.795 milliers d'euros en 2008 (contre 2.089 milliers d'euros en 2007) et se décomposent comme suit :

- | | |
|--|---|
| • Avantages à court terme : | 1.539 milliers d'euros (contre 1.968 en 2007) |
| • Avantages postérieurs à l'emploi : | 164 milliers d'euros (contre 67 en 2007) |
| • Avantages liés aux plans d'options d'achat d'actions et d'attributions gratuites d'actions : | 92 milliers d'euros (contre 54 en 2007) |

Les frais de personnel relatifs aux membres du Conseil de Surveillance se sont élevés à 60 milliers d'euros en 2008 (contre 60 milliers d'euros en 2007).

Les membres du Conseil de Surveillance ont reçu en 2008, au titre de l'exercice 2007, 24 milliers d'euros de jetons de présence (contre 21 milliers d'euros reçus en 2007 au titre de 2006).

31-2 : Autres parties liées

La SAS SOPAR qui intervient dans le concert familial Rougier détient au 31 décembre 2008 : 28,8 % des actions Rougier SA et 36,2 % des droits de vote (contre respectivement 28,8 % des actions et 36,5 % des droits de vote au 31 décembre 2007). Aucune transaction n'est intervenue entre cette société et Rougier SA.

NOTE 32– Evénements postérieurs à la clôture

Néant

ROUGIER S.A.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2008

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, Allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex

S.A.S à capital variable
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles

Pierre-Henri Scacchi et Associés
23, rue d'Anjou
75008 Paris

S.A. au capital de 200.000 €
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2008

ROUGIER S.A.

155, avenue de la Rochelle
79000 Niort

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Rougier S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

ROUGIER S.A.
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Page 3

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à l'appréciation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte induisant une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes, votre société, assistée le cas échéant d'experts indépendants, est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable des actifs immobilisés, des impôts différés et des provisions, notamment celles relatives aux avantages du personnel. Nous avons examiné la documentation disponible et apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense et Paris, le 27 avril 2009

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG Audit

Pierre-Henri Scacchi et Associés

Gérard Delprat

Pierre-Henri Scacchi



Rougier SA

Gérer la forêt, faire vivre le bois

**COMPTES SOCIAUX
ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2008**

ROUGIER S.A. :

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 7.063.146 €

Siège social : 155, avenue de La Rochelle - 79000 Niort

Immatriculation R.C.S. Niort : B 025.580.143 - APE : 6420 Z

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre

BILAN

(en milliers d'euros)

ACTIF	31 décembre 2008			31 décembre 2007
	BRUT	AMORT. & PROV.	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	95	(74)	21	32
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
Terrains	1 201	(37)	1 164	1 845
Constructions	3 030	(1 650)	1 380	2 724
Autres immobilisations corporelles	847	(189)	658	139
<i>Sous-total Immobilisations corporelles</i>	5 078	(1 876)	3 202	4 708
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :				
Titres de participation	31 280	(1 300)	29 980	30 708
Autres immobilisations financières	795		795	860
<i>Sous-total Immobilisations financières</i>	32 075	(1 300)	30 775	31 568
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	37 248	(3 250)	33 998	36 308
CREANCES :				
Comptes courants des filiales	5 624		5 624	2 059
Créances fiscales et sociales	1 004		1 004	70
Autres créances	237		237	586
Charges constatées d'avance	58		58	16
<i>Sous-total Créances</i>	6 923	0	6 923	2 731
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES :				
Valeurs mobilières de placement	4 991	(256)	4 735	8 370
Disponibilités	2 187		2 187	908
Intérêts courus à recevoir	11		11	11
<i>Sous-total VMP et Disponibilités</i>	7 189	(256)	6 933	9 289
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 112	(256)	13 856	12 020
TOTAL ACTIF	51 360	(3 506)	47 854	48 328

(en milliers d'euros)

PASSIF	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Capital	7 063	7 063
Primes	2 566	2 566
Ecart de réévaluation	1 828	1 828
Réserve légale	748	748
Réserves ordinaires	13 068	13 068
Réserves réglementées	0	0
Report à Nouveau	10 545	447
Résultat de l'exercice	372	12 468
Amortissements réglementés	57	45
TOTAL CAPITAUX PROPRES	36 247	38 233
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	128	280
DETTES :		
Dettes auprès des établissements de crédit	8 755	6 048
Dettes financières diverses	155	147
Comptes courants des filiales	1 009	0
Dettes fiscales et sociales	1 328	3 117
Autres dettes	206	478
Produits constatés d'avance	26	25
TOTAL DETTES	11 479	9 815
TOTAL PASSIF	47 854	48 328

COMPTE DE RESULTAT*(en milliers d'euros)*

	Annuel 2008	Annuel 2007
Revenus des immeubles	1 148	1 094
Prestations de services	2 132	1 625
Produits divers	1 575	1 225
Transfert de charges	18	17
Reprises de provisions	238	0
Total des produits d'exploitation	5 111	3 961
Achats non stockés	189	72
Services extérieurs	2 410	1 820
Impôts et taxes	314	244
Salaires et traitements	1 682	2 040
Charges sociales	654	607
Autres charges d'exploitation	25	24
Dotations aux amortissements	246	200
Dotations aux provisions d'exploitation	86	241
Total des charges d'exploitation	5 606	5 248
RESULTAT D'EXPLOITATION	(495)	(1 287)
Revenus des titres de participations	2 500	12 411
Revenus des créances sur participations	175	481
Produits de cession des placements	208	241
Autres produits financiers	70	60
Reprises de provisions	16	0
Total des produits financiers	2 969	13 193
Intérêts et charges assimilés	356	250
Autres charges financières	745	0
Dotations aux provisions financières	1 556	16
Total des charges financières	2 657	266
RESULTAT FINANCIER	312	12 927
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(183)	11 640
Produits sur opérations de gestion	11	108
Produits sur opérations de capital	2 025	140
Reprise de provision exceptionnelle	0	10
Transfert de charges exceptionnelles	0	1 011
Reprise provision spéciale de réévaluation	438	70
Total des produits exceptionnels	2 474	1 339
Charges sur opérations de gestion	38	20
Charges sur opérations de capital	1 874	533
Dotations aux provisions réglementées	12	16
Total des charges exceptionnelles	1 924	569
RESULTAT EXCEPTIONNEL	550	770
Profit d'intégration fiscale	87	337
Impôt sur les bénéfices	(82)	(279)
<i>Total des produits</i>	<i>10 641</i>	<i>18 830</i>
<i>Total des charges</i>	<i>10 269</i>	<i>6 362</i>
RESULTAT NET	372	12 468

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1 – REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes sont établis conformément au PCG 1999 et aux principes et règles d'établissement et de présentation des comptes annuels généralement admis en France. Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base, et conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation applicables en France en terme de continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Pour établir ses comptes, Rougier S.A. doit ainsi procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Rougier S.A. revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte les événements et l'expérience passés et les autres facteurs pertinents au regard des conditions économiques.

L'arrêté des comptes sociaux a ainsi été réalisée en tenant compte du contexte actuel de crise et en s'appuyant sur les paramètres financiers de marché tels que disponibles à la date de clôture. Par conséquent, les effets immédiats de la crise ont été pris en considération, notamment dans la valorisation des actifs circulants, tels que les valeurs mobilières de placement. Concernant les actifs à plus long terme, il a été considéré que la crise n'aurait qu'un effet limité dans le temps. Les principales hypothèses retenues à la date de clôture, ainsi que la sensibilité à la variation des différents taux pris en compte, sont détaillées dans les différents paragraphes de l'annexe des états financiers. L'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes pourrait amener une modification des estimations retenues à la date de clôture.

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, éventuellement réévaluée en vertu des dispositions légales françaises. Le mode d'amortissement pratiqué est le mode linéaire.

Depuis l'application des Règlements CRC n°2002-10 et 2004-06 au 1^{er} janvier 2005, les règles en vigueur sont les suivantes :

- Bases d'amortissement :

Dès qu'elle est pertinente, l'approche par composant a été mise en place. Ainsi, la valeur historique amortissable totale des immeubles d'exploitation et de placement a été répartie en différents composants, afin de pouvoir appliquer sur la durée d'amortissement restant à courir des durées distinctes par composants et traduire ainsi au mieux le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

- Durées d'amortissement :

Les durées d'amortissement retenues permettent de se rapprocher de la « durée d'utilité » réelle des biens. Elles sont identiques à celles retenues pour l'établissement des comptes consolidés en normes IFRS, sur la base de rapports d'expertise et d'évaluation du patrimoine immobilier établis par des experts indépendants.

La décomposition appliquée est la suivante :

Aménagement des terrains	40 ans
Constructions – Structure de gros œuvre	40 ans
Constructions – Autre structure	25 ans
Agencements et installations – Second œuvre	20 ans
Agencements et installations – Installations techniques ...	15 ans

Pour les autres immobilisations, pour lesquelles la décomposition par composant n'est pas applicable ou jugée non pertinente, les durées d'amortissement retenues par grandes catégories d'immobilisations sont les suivantes :

Logiciels	3 ans
Aménagement des terrains et constructions non décomposées	10 à 40 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

Concernant les immeubles d'exploitation, un amortissement dérogatoire est pratiqué dès lors que la durée d'usage admise sur le plan fiscal est inférieure à la durée réelle d'utilisation.

b) Titres de participation

Les titres immobilisés sont enregistrés à leur coût d'acquisition éventuellement réévalué en vertu des dispositions légales françaises et font l'objet de dépréciation pour tenir compte de leur valeur d'utilité estimée à l'aide de différents critères : capitaux propres, rentabilité, utilité pour l'entreprise.

c) Autres immobilisations financières

Cette rubrique inclut notamment la part des actions propres rachetées dans le cadre de programmes de rachats d'actions qui sont à objectifs multiples et sans affectation d'un nombre précis d'actions à chaque objectif. Elles sont évaluées à la date de clôture en fonction du cours de bourse du 31 décembre et une provision est constituée le cas échéant.

d) Valeurs mobilières de placement

Cette rubrique inclut notamment la part des actions propres rachetées dans le cadre de programmes de rachats d'actions qui sont, soit affectées au contrat de liquidité animant le cours de bourse, soit destinées aux salariés suite à la mise en œuvre effective de plans d'options d'achat d'actions ou - à partir de 2006 - de plans d'attributions d'actions gratuites. Les titres de placement sont comptabilisés à leur coût d'achat et éventuellement dépréciés en fonction de leur valeur boursière ou de la valeur du marché.

2 - NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Note 1 - Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	BRUT	Amortissement et provision	NET
Au 01.01.2008	92	(60)	32
Acquisitions / (Dotations)	3	(14)	(11)
Au 31.12.2008	95	(74)	21

Note 2 - Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	BRUT	Amortissement et provision	NET
Au 01.01.2008	6 503	(1 795)	4 708
Acquisitions / (Dotations) (*)	600	(232)	368
(Cessions) / Reprises (**)	(2 025)	151	(1 874)
Au 31.12.2008	5 078	(1 876)	3 202

(*) Les acquisitions de l'année 2008 concernent essentiellement des travaux d'aménagement de bureaux et l'agrandissement de l'entrepôt de La Pallice.

(**) Correspond principalement à la sortie de l'ensemble immobilier d'Athis-Mons suite à sa cession fin décembre 2008.

Note 3 - Titres de participation

<i>(en milliers d'euros)</i>	BRUT	Provision	NET
Au 01.01.2008	30 708		30 708
Acquisitions (*) / (Dotations) (**)	572	(1 300)	(728)
Au 31.12.2008	31 280	(1 300)	29 980

(*) Correspond au rachat partiel en début d'année 2008 des titres de la société Rougier Gabon détenus par des actionnaires minoritaires (le taux de détention est ainsi passé de 85,64% à 87,92%).

(**) Dépréciation des titres de la société camerounaise S.F.I.D. compte tenu de la valeur d'utilité révisée qui a été estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (en prenant en compte un taux d'actualisation de 12,75% et un taux de croissance à l'infini de 1,5%).

Note 4 - Autres immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	BRUT	Provision	NET
Au 01.01.2008	860		860
Versement de cautionnements	26		26
Variation des actions propres (*)	(91)		(91)
Au 31.12.2008	795	0	795
dont : Actions propres (cf. Note 8)	684		684
Cautionnements versés	111		111

(*) Reclassement en valeurs mobilières de placement de la part correspondant à l'attribution gratuite effectuée en avril 2008 de 5.006 actions (cf. Note 17).

Note 5 - Comptes courants des filiales

<i>(en milliers d'euros)</i>	BRUT	Provision	NET
Au 01.01.2008	2 059	0	2 059
Augmentations (*)	4 780		4 780
Diminutions	(1 215)		(1 215)
Au 31.12.2008	5 624	0	5 624

(*) Dont 2.700 K€ liés à la mise en place de l'emprunt AFD contractée par Rougier S.A. à destination des filiales africaines (cf. Note 11).

Note 6 - Etat des créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	TOTAL	dont Produits à recevoir	TOTAL PAR ECHEANCE		
			Echéance à moins d' 1 an	Echéance de 1 an à 5 ans	Echéance à plus de 5 ans
Cautionnements versés (cf. Note 4)	111				111
Comptes courant des filiales	5 624		1 779	2 045	1 800
Créances fiscales et sociales	1 004		1 004		
Autres créances	237		122	115	
Intérêts courus à recevoir	11	11	11		
Total au 31.12.2008	6 987	11	2 916	2 160	1 911

Note 7 - Valeurs mobilières de placement

<i>(en milliers d'euros)</i>	BRUT	Provision	NET	Valeur boursière
Actions propres (contrat de liquidité)	376	(205)	171	171
Actions propres (programme de rachat / autres objectifs)	140	(51)	89	89
Actions propres (attributions effectives aux salariés)	468		468	468
Sous-total Actions propres (cf. Note 8)	984	(256)	728	728
SICAV / FCP	7		7	7
Certificats de dépôts	4 000		4 000	4 002
Sous-total Autres valeurs	4 007		4 007	4 009
Total au 31.12.2008	4 991	(256)	4 735	4 737

Note 8 - Synthèse des actions propres

	Nombre de titres	Pourcentage d'auto-contrôle	Valeur brute (en milliers d'euros)	Provisions	Valeur nette (en milliers d'euros)
Au 01.01.2008	75 227	5,41 %	1 510	(16)	1 494
Variation des actions propres (*)	(260)		158	(240)	(82)
Au 31.12.2008	74 967	5,39 %	1 668	(256)	1 412
dont Autres immobilisations financières	37 858		684	-	684
Valeurs mobilières de placement	37 109		984	(256)	728

(*) La variation globale de l'exercice en nombre d'actions se décompose comme suit :

- Diminution de 8.363 actions (levées de stocks options : 4.355 ; acquisition définitive des attributions gratuites d'actions de l'année 2006 : 4.008)
- Augmentation de 8.103 actions (variation du contrat de liquidités : 4.283 ; programmes de rachat / autres objectifs : 3.820)

Note 9 - Capitaux Propres

Capital social :

Le capital social s'élève à **7.063.146 euros**. Il est demeuré inchangé durant l'exercice.

Les actions justifiant d'une inscription nominative depuis 5 ans au nom du même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

L'action ROUGIER est cotée sur Eurolist compartiment C d'Euronext Paris.

Variation des capitaux propres :

(en milliers d'euros)

Au 01.01.08	38 233
Résultat de l'exercice	372
Amortissements réglés (dotation nette)	12
Distribution de dividendes (hors autocontrôle)	(2 371)
Au 31.12.08	36 247

Ecart de réévaluation :

Eléments non amortissables (en milliers d'euros) :

Terrains	83
Titres de participation	1 745
Total au 31.12.08	1 828

Note 10 – Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Risques divers	Litiges commerciaux et sociaux	TOTAL
Au 01.01.2008	280	0	280
Dotations	86		86
Reprises de provisions pour consommation	(72)		(72)
Reprises de provisions devenues sans objet	(166)		(166)
Au 31.12.2008	128	0	128

La reprise nette de 152 milliers d'euros en 2008, intégralement comptabilisée en résultat d'exploitation, provient d'une part de 166 milliers d'euros de provisions devenues sans objet et reprises sur la période (levée du risque relatif à la bonne exécution d'une garantie de loyers suite au sinistre d'Athis-Mons au début de l'année 2007), et d'autre part d'une dotation nette de 14 milliers d'euros relatives aux provisions constituées pour couvrir l'obligation de livrer les actions gratuites attribuées (dont 72 de provision utilisée au titre de l'acquisition définitive par les bénéficiaires des attributions gratuites d'actions de juin 2006 et 86 de dotation complémentaire au titre des attributions de mars 2007 et avril 2008 en cours d'acquisition par les bénéficiaires : cf. Note 17).

Note 11 – Dettes auprès des Etablissements de crédit

(en milliers d'euros)	Au 01.01.2008	Nouveaux emprunts	Remboursements d'emprunts	Au 31.12.2008
Emprunts bancaires	6 000	-	-	6 000
Emprunt AFD	-	2 700	-	2 700
Total des emprunts	6 000	2 700	-	8 700
Intérêts courus non échus	48			55
TOTAL	6 048			8 755

L'année 2008 a été marquée par un nouvel emprunt de 2,7 millions d'euros contracté au premier semestre 2008 auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) au titre du refinancement des plans d'aménagement durable des concessions forestières en Afrique. Cette somme a été inscrite en compte courant des filiales africaines bénéficiaires.

Au 31 décembre 2008, le total des emprunts se ventile entre 4,2 millions d'euros à taux fixe et 4,5 millions d'euros à taux variable (contre 1,5 à taux fixe et 4,5 à taux variable au 31 décembre 2007).

Les intérêts à payer sur emprunts jusqu'à leur terme s'élèvent à 1.035 milliers d'euros au 31 décembre 2008, dont 782 milliers d'euros à taux fixe et 253 milliers d'euros à taux variable avec une sensibilité de +/-71 milliers d'euros pour une variation de taux de +/-1%.

Note 12 - Etat des dettes

(en milliers d'euros)	TOTAL	dont Charges à payer	TOTAL PAR ECHEANCE		
			Echéance à moins d'1 an	Echéance de 1 an à 5 ans	Echéance à plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	8 755	55	1 555	5 400	1 800
Dettes financières diverses	155				155
Comptes courants des filiales (*)	1 009		1 009		
Dettes fiscales et sociales (**)	1 328	550	769	178	381
Autres dettes	206	205	206		
Total au 31.12.2008	11 453	810	3 539	5 578	2 336

(*) Dettes liées à l'intégration fiscale uniquement.

(**) La part à plus d'un an correspond à l'IS latent sur plus-value d'apport réalisée lors de la fusion Rougier France.

Note 13 - Compte de résultat

Les produits d'exploitation s'élèvent à 5.111 K€, en hausse de 1.150 K€ par rapport à l'exercice précédent. Ils proviennent principalement du revenu des immeubles pour 1.148 K€ (en hausse de 54 K€), des prestations intra-groupe pour 2.132 K€ (en hausse de 507 K€) et de produits divers correspondant à des refacturations de charges pour 1.575 K€ (en hausse de 350 K€), ainsi que des reprises de provision pour risques pour un total de 238 K€ (166 K€ de provision non utilisée suite à la révision de l'appréciation du risque sur le remboursement éventuels des loyers perçus du dépôt d'ATHIS-MONS et 72 K€ de provision utilisée au titre de la distribution effective des attributions gratuites d'actions de juin 2006).

Les charges d'exploitation s'établissent à 5.606 K€, en hausse de 358 K€ par rapport à l'exercice précédent. La variation provient principalement des services extérieurs en hausse de 590 K€, dont près de 250 K€ concernant les dépenses liées aux projets informatiques en Afrique et les nouveaux contrats VIE, charges intégralement répercutées aux filiales ; les efforts consentis sur les opérations de développement et de communication contribuent également à l'augmentation de ce poste.

Globalement, le **résultat d'exploitation** est négatif de 495 K€, en amélioration de 792 K€ par rapport à l'exercice 2007.

Les produits financiers s'établissent à 2.969 K€, en baisse de 10.224 K€ par rapport à l'exercice précédent.

La variation principale concerne les revenus de titres de participation qui s'élèvent en 2008 à 2.500 K€, contre 12.411 K€ l'an dernier. Ils enregistrent les dividendes versés par :

- ROUGIER INTERNATIONAL pour 1.600 K€ (contre 12.200 K€ en 2007, dont 10.700 K€ de distribution exceptionnelle suite à la cession en fin d'année 2007 de titres Rougier Panneaux et Rougier Sylvaco à Rougier SA) ;
- ROUGIER SYLVACO pour 500 K€ (pas de distribution l'an dernier) ;
- ROUGIER PANNEAUX pour 400 K€ (pas de distribution l'an dernier).

Hors dividendes reçus, les produits financiers s'élèvent à 469 K€, contre 782 K€ l'an dernier. Ils comprennent notamment les intérêts sur avances aux filiales de 175 K€, les produits sur cessions de valeurs mobilières de placement de 208 K€ et d'autres produits financiers pour 70 K€.

Les charges financières s'élèvent à 2.657 K€, contre 265 K€ l'an dernier.

La variation provient principalement :

- des provisions financières qui enregistrent en 2008 une dotation pour dépréciation des titres de participation de la société camerounaise S.F.I.D. pour 1.300 K€ et une dotation aux provisions sur actions propres de 256 K€ en raison de la baisse brutale des cours de bourse en fin d'année (contre une dotation de 16 K€ l'an dernier) ;
- d'une charge en 2008 de 745 K€ correspondant à un abandon de créances consenti à la société S.F.I.D.

Hors provisions et abandon de créances, les charges financières s'établissent à 356 K€, contre 250 K€ l'an dernier. Elles sont constituées des intérêts sur emprunts à moyen terme, en hausse par rapport à l'exercice précédent en raison essentiellement des intérêts sur l'emprunt AFD contracté en début d'année 2008 (cf. Note 11), qui s'élèvent à 75 K€.

Globalement, le **résultat financier** est ainsi positif de 312 K€, en baisse de 12.616 K€ par rapport à l'exercice 2007.

En conséquence, le **résultat courant** est une perte de 183 K€, en retrait de 11.823 K€ par rapport à l'an dernier.

Le résultat exceptionnel est positif de 550 K€, contre 771 K€ pour l'exercice précédent.

En 2008, il est constitué principalement de la plus-value sur la cession d'Athis-Mons de 148 K€ et de 438 K€ de reprise d'IS latent provisionné sur plus-value d'apport lors de la fusion Rougier France, dont 385 K€ repris au titre de la sortie d'Athis-Mons (contre 70 K€ au total l'an dernier). Le résultat exceptionnel de l'année 2007 comprenait principalement les indemnités d'assurances de 1.011 K€ perçus au titre du sinistre du dépôt d'Athis-Mons et –en contrepartie- la moins-value de 428 K€ de sortie des actifs détruits.

Après prise en compte d'un boni d'intégration fiscale de 87 K€ en 2008 (contre 337 K€ en 2007) et d'une charge d'impôt sur l'exercice 2008 de 82 K€ (contre 279 K€ l'an dernier), le **résultat net de l'exercice 2008** est un profit de 372 K€, contre un profit de 12.468 K€ en 2007.

Note 14 - Transactions avec les Parties liées

Filiales et participations :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total comptable au 31.12.08	dont Transactions avec les Parties liées
<u>BILAN ACTIF</u>		
Créances (cf. Note 6) <i>(avec les parties liées : comptes courants)</i>	6 987	5 624
<u>BILAN PASSIF</u>		
Dettes (cf. Note 12) <i>(avec les parties liées : dettes d'intégration fiscale)</i>	11 453	1 009

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total comptable au 31.12.08	dont Transactions avec les Parties liées
COMPTE DE RESULTAT		
Produits d'exploitation hors provisions <i>(avec les parties liées : prestations de services fournies, locations et refacturations diverses)</i>	4 873	4 068
Produits financiers hors dividendes et provisions <i>(avec les parties liées : rémunération des comptes courants)</i>	453	175
Charges financières hors dividendes et provisions <i>(avec les parties liées : abandons de créances)</i>	(1 100)	(744)

Organes de direction et de contrôle :

Les frais relatifs aux membres du Directoire se sont élevés à 1.477 milliers d'euros en 2008 (contre 1.799 milliers d'euros en 2007). Ils se décomposent comme suit :

- Avantages à court terme : 1.343 milliers d'euros
- Avantages postérieurs à l'emploi : 90 milliers d'euros
- Avantages liés aux plans d'options d'achat
d'actions et d'attributions gratuites d'actions : 44 milliers d'euros

Les frais de personnel relatifs aux membres du Conseil de Surveillance se sont élevés à 60 milliers d'euros en 2008 (contre 60 milliers d'euros en 2007).

Les membres du Conseil de Surveillance ont reçu en 2008, au titre de l'exercice 2007, 24 milliers d'euros de jetons de présence (contre 21 milliers d'euros reçus en 2007 au titre de l'exercice 2006).

Autres parties liées :

La SAS SOPAR qui intervient dans le concert familial Rougier détient au 31 décembre 2008 : 28,8 % des actions Rougier SA et 36,2 % des droits de vote (contre respectivement 28,8 % des actions et 36,5 % des droits de vote au 31 décembre 2007). Aucune transaction n'est intervenue entre cette société et Rougier SA.

Note 15 - Effectif

Effectif moyen pendant l'année 2008 : 14 personnes

Effectif à la clôture de l'exercice : 16 personnes

Note 16 - Engagements hors bilan au 31.12.2008

Engagements donnés envers le personnel :

- Engagement au titre des indemnités de fin de carrière 246 K€
- Engagement au titre du régime de retraite à prestations définies 180 K€
(Engagements après ajustements en 2008, nets de la valeur du fonds de couverture du régime, qui -après de nouveaux versements de 130 K€ sur l'exercice- s'élève à 563 K€ au 31/12/08)

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation de ces engagements sont :

- . taux d'actualisation financière : 5,76 (contre 5,48% l'an dernier)
- . âge de départ à la retraite : 65 ans
- . taux d'évolution des salaires : 3,0 %

Une variation du taux d'actualisation financière de 0,25% entraînerait une variation des engagements donnés totaux envers le personnel de +/- 13 milliers d'euros (perte actuarielle en cas de baisse du taux de référence et a contrario gain actuariel en cas de hausse).

Autres engagements donnés :

- Garantie de passif octroyée en 2006 à l'acquéreur des titres MAROTTE plafonnée à l'origine à 460 K€ et ramenée au 31.12.08 à 230 K€ (terme : décembre 2009)

Engagements reçus :

- Garantie reçue en 2006 concernant la dette de la société MAROTTE 230 K€ (dette résiduelle au 31.12.08 envers Rougier S.A. de la société MAROTTE, dont le remboursement a été échelonné à parts égales de 115 K€ par an jusqu'en 2010)

Engagements réciproques :

- Instrument de couverture d'une dette à taux variable Euribor 6 mois 3.000 K€ (terme : septembre 2010 – conditions de la couverture révisées en février 2008 avec notamment la fixation d'un cap à 4,40%)

Crédit-bail immobilier :

(en milliers d'euros)

Descriptif et valeur du bien	Coût d'entrée à l'origine	Amort. cumulés au 01.01.2008	Dotations de l'exercice	Amort. cumulés au 31.12.2008	Valeur nette au 31.12.2008
Entrepôt de stockage de La Pallice	823	202	32	234	589

Tableau des échéances	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total au 31.12.08
Capital restant dû (*)	43	202	171	416
Loyers restant dus (*)	67	268	184	519

(*) montants nets de la subvention d'investissement amortie sur la durée du crédit-bail

Note 17 – Plans d'options d'achat d'actions et d'attributions gratuites d'actions

Options d'achat d'actions :

Au 31 décembre 2008, le nombre total d'options d'achat d'actions consenties et pouvant être exercées ultérieurement s'établit à 16.300 options, contre 20.655 options au 31 décembre 2007.

Les dates limite d'exercice de ces options restant à exercer sont comprises entre juin 2009 et mai 2015.

Date d'attribution	Date limite d'exercice (durée = 10 ans)	NOMBRE AU 31.12.2007	Mouvements		NOMBRE AU 31.12.2008	Prix d'exercice en euros
			Options exercées	Autres mouvements		
1^{er} Plan – AGE du 15/06/1995						
26/05/1998	26/05/2008	705	(705)		0	19,11
30/06/1999	30/06/2009	1 275			1 275	15,60
06/04/2000	06/04/2010	1 275			1 275	16,36
2^{ème} Plan - AGE du 22/06/2000						
05/04/2001	05/04/2011	0			0	-
26/06/2002	26/06/2012	750			750	19,24
29/04/2003	29/04/2013	750			750	16,12
3^{ème} Plan – AGE du 27/06/2003						
26/05/2004	26/05/2014	7 800	(3 650)		4 150	18,64
31/05/2005	31/05/2015	8 100			8 100	20,05
TOTAL OPTIONS D'ACHAT		20 655	(4.355)		16 300	18,84

Attributions gratuites d'actions :

Une nouvelle attribution d'actions gratuites a eu lieu en 2008. Les actions ne seront définitivement acquises par les bénéficiaires qu'après une période de 2 ans, sauf cas de démission ou licenciement. Elles seront ensuite inscrites au nominatif au profit des bénéficiaires et devront être conservées au moins pendant 2 ans.

Au 31 décembre 2008, le nombre total d'actions gratuites consenties et pouvant être acquises ultérieurement s'établit à 9.587 actions, contre 8.589 actions au 31 décembre 2007. Durant l'année 2008, outre la nouvelle attribution de 5.006 actions gratuites, 4.008 actions ont été acquises définitivement par les bénéficiaires.

Date d'attribution	Date d'acquisition (durée = 2 ans)	Date de conservation (durée = 2 ans)	NOMBRE AU 31.12.2007	Mouvements		NOMBRE AU 31.12.2008
				Acquisitions définitives	Nouvelles attributions	
1^{er} Plan – AGE du 28/06/2005						
27/06/2006	28/06/2008	28/06/2010	4 008	(4 008)		0
29/03/2007	30/03/2009	30/03/2011	4 581			4 581
17/04/2008	18/04/2010	18/04/2012	-		5 006	5 006
TOTAL ACTIONS GRATUITES			8 589	(4 008)	5 006	9 587

Note 18 - Evénements postérieurs à la clôture des comptes

Néant.

TABLEAU DES FILIALES, PARTICIPATIONS ET TITRES DE PLACEMENT

RENSEIGNEMENTS DETAILLES :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Capitaux propres autres que le capital (3)	Quote - part du capital détenu	Bénéfice ou (Perte) du dernier exercice clos	Valeur Brute au 31/12/08	Valeur Nette au 31/12/08 (après provisions)
<i>Filiales (détenues à + de 50%) :</i>						
ROUGIER GABON (1)	1 833	31 427	87,92 %	3 030	9 804	9 804
Siège social : Libreville (Gabon)						
ROUGIER INTERNATIONAL (2)	1 524	10 254	100 %	290	1 525	1 525
Siège social : Niort - 79						
N° Siren : 415.101.443						
SNC ERESSA	152	175	99,80 %	31	152	152
Siège social : Gennevilliers - 92						
N° Siren : 324.717.743						
SPS INTERNATIONAL	37	64	100 %	1	37	37
Siège social : Niort - 79						
N° Siren : 480.514.348						
ROUGIER PANNEAUX (2)	1 464	4 260	100 %	619	5 900	5 900
Siège social : Niort - 79						
N° Siren 304 103 534						
ROUGIER SYLVACO (2)	762	4 407	100 %	673	4 700	4 700
Siège social : Niort - 79						
N° Siren : 403 306 392						
S.F.I.D (4)	1 063	(1 063)	99,82 %	(4 376)	6 875	5 575
Siège social : Dimako (Cameroun)						
MOKABI	1 524	6 792	99,99 %	388	2 287	2 287
Siège social : Lola (Congo)						
<i>Participations (détenues entre 10 et 50%)</i>					0	0
Total Filiales et Participations					31 280	29 980
Actions propres (5)					1 668	1 412
Valeurs mobilières de placement (6)					4 007	4 007

- (1) La valeur brute des titres de Rougier Gabon inclut une réévaluation des titres de 1.745 K€. Le taux de détention est passé de 85,64% à 87,92% suite à des rachats en début d'année 2008 de titres détenus par des actionnaires minoritaires.
- (2) **Convention d'intégration fiscale** (en application depuis l'exercice 2004) : Rougier S.A. est la société de tête du périmètre d'intégration fiscale, qui regroupe Rougier International, Rougier Panneaux et Rougier Sylvaco. Les filiales comptabilisent l'impôt comme si elles étaient imposables distinctement, déduction faite des droits à imputation dont elles pourraient bénéficier en l'absence d'intégration. Les économies d'impôts réalisées dans le cadre de l'intégration fiscale sont intégralement conservées au niveau de la société de tête Rougier S.A.
- (3) Y compris le résultat du dernier exercice clos.
- (4) Provision de 1.300 K€ au 31.12.2008 (contre 0 au 31.12.07) (cf. Note 3 de l'Annexe).
- (5) Provision de 256 K€ au 31.12.2008 (contre 16 au 31.12.07). Le détail par catégorie d'actions figure en Note 8 de l'Annexe.
- (6) Hors actions propres. Dont 4.000 K€ de certificats de dépôts et 7 K€ de SICAV / FCP au 31.12.2008.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES GLOBAUX RELATIFS AUX FILIALES :

Montant des prêts et avances accordés :	: 3.845 K€ (contre 0 en 2007), dont 2.700 K€ relatifs à l'affectation aux filiales africaines bénéficiaires de l'emprunt AFD contracté en 2008 au niveau de Rougier S.A. (cf. Note 11 de l'Annexe)
Montant des avals et cautions donnés	: Néant
Montant des dividendes encaissés	: 2.500 K€ (contre 12.411 K€ en 2007) (cf. Note 13 de l'Annexe)

ROUGIER S.A.,
Exercice clos le 31 décembre 2008

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

PIERRE HENRI SCACCHI ET ASSOCIES

23 RUE D ANJOU
75008 PARIS
SA au capital de € 200.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG AUDIT

Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ROUGIER S.A.,

Exercice clos le 31 décembre 2008

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Rougier S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte induisant une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

Le paragraphe « Règles et principes comptables » de l'annexe portant sur les titres de participation, les autres immobilisations financières et les valeurs mobilières de placement précise les règles d'estimation de ces actifs. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour estimer la valeur d'inventaire de ces actifs sur la base des éléments disponibles à la date de clôture des comptes. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues, des évaluations qui en résultent, et des dépréciations effectuées le cas échéant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Paris et Paris-La Défense, le 27 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

PIERRE HENRI SCACCHI ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG AUDIT

Pierre Henri SCACCHI

Gérard Delprat



RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICE clos le 31 DECEMBRE 2008

Rougier S.A.
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 7 063 146 Euros
Siège social : 155, avenue de la Rochelle – 79000 Niort
Immatriculée au R.C.S. Niort B 025 580 143

Codes : ISIN : FR0000037640 - BLOOMBERG : RGR FP – REUTER : ROUG. PA
Eurolist Compartiment C d'EURONEXT Paris

<http://www.rougier.fr>
contact : infos-finances@rougier.fr